

LA COMPAGNIE DV VOYAGEVR,

OV RECVEIL D'HISTOIRES, Bons-Mots, & Discours plaisans.

Choisis pour la RECREATION des AMES vertueuses;

ET POVR REIOVIR LES PLVS MELANCHOLIQVES.



IMPRIME'

Dans la Belle-Saison, par IAQVES le GAILLARD.

LA COMPAGNIE DV VOYAGEVR,

OV RECVEIL D'HISTOIRES, *Bons-mots, & Discours plaisans.*

Choisis pour la RECREATION des AMES vertueuses.

Naïsveté d'vn Lacquais *en païs estranger.*



VN Lacquais qui n'êtoit iamais forty de Paris, y trouua vn Maistre, qui le prit pour le mener à Rome, comme il eust passé les Monts, & arrivé à Thurin, son maistre qui estoit à la suite de Monsieur l'Ambassadeur (qui fut deffrayé luy & son train aux despés de son Altesse de Sauoye) l'enuoya auec vn billet pour faire apprester sa chambre dans la ville, car son Altesse logeoit l'Ambassadeur chez luy, & ses Gentils hommes chez les plus apparents Bourgeois de Thu-

rin, ce lacquais s'estant fait montrer la maison, entre dedans, & voulant parler à ses hostes, il fut tout estonné qu'il ne les entendoit point, ny eux luy, donc tout estonné il vint trouuer son maistre, luy disant, Monsieur, que voicy vn sot pays, on n'y parle pas comme à Paris, ie leur ay demandé de l'eau, & des gens qui ont de la barbe au menton, ne m'entendoient pas, & à Paris des enfans de trois ans m'entendent bien, il s'est troué là vn homme qui entendoit bien leur jargon, qui m'a dit qu'ils n'ont garde de m'entendre, & qu'il faut ici demander de l'aigue. De l'aigue? Dieux quelles sottes gens, ne vaut-il pas bien mieux demander de l'eau, tout le monde entend bien cela! Ce n'est pas encor le tout, Monsieur, on ne conte pas ici les heures comme à Paris, (car en Italie on commence à conter les heures par le coucher du Soleil) ils m'ont demandé à quelle heure vous vous viendriés coucher, ie leur ay dit, que vous viendriez à dix ou onze heures, ils disent que c'est demain au matin; vit-on iamais au monde plus sottes gens.

LE mesme lacquais estant arriué à Florence auec son maistre, il fut au Dome auec

auec luy pour ouyr Messe, mais trouuant la Messe plus qu'à demy dite, il desiroit sçauoir si on n'en diroit pas encor vne autre, ce lacquais va demander à celuy qui auoit aidé à dire la Messe, si c'estoit la derniere, & si on en recommanceroit point bien tost vne autre; ce garçon qui n'entendoit pas son patois, luy dit en Italien qu'il n'entendoit pas ce qu'il disoit, son maistre oyant cela, dit à son lacquais, que c'estoit vn brutal de luy parler en François, veu que depuis le temps qu'il estoit en Italie, il voyoit bien qu'on y parloit autre langue que la sienne, & qu'il n'auoit garde de luy respondre : le lacquais haussant la teste, dit à son maistre, que ce n'estoit que pure meschanceté qui le tenoit, & qu'il respondroit bien s'il vouloit, parce que quand le Prestre disoit *Dominus vobiscum*, il auoit bien ouy que l'autre auoit respondu, *& cum spiritu tuo*.

LE mesme lacquais estant arriué à Rome demandoit à son maistre si la Seine de Rome estoit aussi grande que celle de Paris, où estoit le Louure, la place Maubert & les Thuilleries, croyant que tout cela deuoit estre à Rome comme à Paris.

qui n'en estoit iamais sorty, fut rauy d'aller en lieu où il pourroit voir le Roy, dont il auoit tant oüy parler, il escheut que comme ils entroient dans Paris, le Roy reuenoit à cheual de Sainct Germain, comme on luy eut montré, il se prit à rire, disant, quoy? c'est là le Roy? ie pensois bien qu'il fut autrement fait: & l'interrogeant comment il s'imaginoit qu'il fut fait, il dit qu'il croyoit qu'il fut tout d'or, & qu'il pensoit qu'il eust la main bien plus grande, parce, dit il, qu'on saisit dernierement nostre vache en la main du Roy, & ie voy qu'elle n'y sçauroit pouuoir. Passant par dessus le Pont-neuf auec son maistre, le lacquais vid le cheual de bronze, & s'escriant, dit à son maistre, Monsieur, voila vn soudart, il me regarde, ie pense qu'il me connoist bien. Trois ou quatre iours apres y repassant, & le voyant, dit à son maistre, Monsieur, voyla encor ce soudart à la méme place où il estoit dernierement.

CE mesme lacquais estant auec son maistre qui estoit en compagnie de quelques Gentils-hommes de ses amis, voulant passer par vne porte, ils se firent entr'eux plusieurs complimens à qui passeroit le premier. Apres plusieurs contestations

ils obligerent son maistre à passer deuant, le lacquais croyant qu'il y alloit de son honneur, s'il ne suiuoit immediatement son maistre, pensa cullebuter les autres, pour estre à sa queuë, ce que voyant son maistre apres que la compagnie fut partie, il reprit son lacquais, le menaçant de le chastier, si vne autrefois il se mesloit de passer auant que toutes les honnestes gens fussent passez. Ce lacquais retint si bien ce commandement, qu'vn iour comme son maistre alloit à cheual à la ruë S. Iacques, & passoit par dessus le Pont Nostre Dame, il regarda derriere luy estant deuant S. Yues, & ne voyant point son lacquais, il creut qu'il s'estoit esgaré; il demeura deux ou trois heures chez vn Libraire, & comme en retournant il passa par dessous le petit Chastellet, & vid son lacquais le chapeau au poing, qui faisoit la reuerence à tous ceux qui passoient, son maistre luy demanda ce qu'il faisoit là, il luy respondit, i'attends que tous ces honnestes gens là soient passez; il prenoit la voûte du petit Chastelet pour vne porte.

Autre naïfueté d'vn Lacquais.

VN certain lacquais aussi naïf pour le moins que cettuy-cy, estant à Paris au seruice

seruice d'vn Gentil homme, son maistre en vn Dimanche matin estant conuié de disner chez vn homme de condition, où il y auoit fort bonne compagnie, tant d'hommes que de femmes, on fit auant disner vne partie pour aller apres à la promenade, à laquelle les Dames conuierent le maistre de ce lacquais, qui s'en excusa, disant auoir donné parole à vn Gentil-homme, à qui il auoit necessairement affaire, de l'aller trouuer l'apres disnée, mais la verité, estoit que c'estoit vne Damoiselle à laquelle il auoit promis de l'aller voir: les Dames là dessus insisterent fort, afin qu'il fust de la compagnie, voyant cela, il dit qu'il alloit enuoyer son lacquais à ce Gentil-homme pour sçauoir à quelle heure il le pourroit trouuer, il appelle ce lacquais, & l'enuoye vers cette Damoiselle, luy disant tout bas qu'il s'allast informer d'elle, à qu'elle heure il la trouueroit au logis, mais qu'en luy rendant response deuant le monde il se gardast bien de parler de Damoiselle, mais de Gentil-homme, & qu'il s'empeschast bien de se couper, il s'en va, & quelque peu apres la compagnie, se mit à table. Comme on estoit au milieu du disné, le lacquais arriué, à qui son maistre dit tout haut, & bien qu'y a-t'il? monsieur,

dit il, ie viens de chez ce Gentil-homme, où vous m'auez enuoyé, à qu'elle heure, dit le maistre, le trouueray-ie au logis ? Monsieur, dit-il, m'a dit que vous veniez à telle heure qu'il vous plaira, & qu'il vous y attendra sans en sortir. Que faisoit-il ? dit le maistre ? Monsieur, respondit le lacquais, ie l'ay laissé qui prenoit sa coëffe, & son masque pour aller à la Messe. Là dessus tout le monde se prend à rire, & par la sottise du valet la fourbe du maistre fut descouuerte.

Naïfueté d'un autre Lacquais.

VN Gentil-homme auoit vn lacquais fort seruiable, mais extremement simple, comme vn iour il auoit conuié cinq ou six de ses amis pour faire débauche chez luy, estans à table, & n'ayans personne à les seruir que ce petit lacquais, il leur fait mettre à chacun leur verre plain sur la table, chacun deuant soy, & dit à son lacquais, si-tost que tu verras vn verre vuide, ne manque pas de le remplir aussi-tost, car si i'en voy vn seul vuide, ie t'estrilleray bien ; ce pauure petit lacquais ne faisoit autre chose qu'aller & venir, à la fin voyant qu'il

qu'il y en auoit vn de la compagnie qui vuidoit son verre aussi-tost qu'on luy auoit rempli, il se mit à pleurer au bout de la table, son maistre s'informant ce qu'il auoit à pleurer, il luy respondit, vous m'auez menacé de me battre, si ie laisse vn verre vuide, ie n'en sçaurois tant seruir, car quand il n'y auroit que Monsieur tout seul, monstrant celuy que i'ay nommé cy-dessus, ie n'en sçaurois seulement venir à bout, car autant de fois que ie luy emplis, il le vuide tout aussi-tost.

Autre naïfueté d'vn Lacquais.

VN Gentil-homme auoit vn petit lacquais fort simple, & comme il auoit dessein le lendemain de se leuer de fort grand matin, il commanda à son lacquais de l'esueiller dés cinq heures. Le lendemain le lacquais dés quatre heures se trouua à la chambre de son maistre, & le laissa dormir iusqu'à ce qu'il se resueilla de luy-mesme, qui fut sur les sept heures du matin. Estant esueillé il demanda à son petit lacquais quelle heure il estoit, il luy dit qu'il estoit sept heures, comment dit le maistre, maraut, t'auois-ie pas commandé d'estre icy dés cinq heures ? Monsieur, dit-il, i'y estois dés quatre

heures, pourquoy donc, luy dit-il, ne m'as-tu pas esueillé ? il luy respondit, ie n'osois, Monsieur, car vous dormiez.

Autre sur le mesme sujet.

CEttuy-cy ne fit pas de mesme, car comme son maistre lui auoit expressement enchargé de l'éueiller ponctuellement à six heures, ayant à cette heure vne affaire tres-importante, la crainte d'estre surpris le fit veiller vne partie de la nuict, & s'esueillant en sursaut, craignant qu'il ne fust trop tard, il se leue, & entend sonner quatre heures, ce que voyant, il va trouuer son maistre, qui dormoit profondément, & le tira tant qu'il l'esueilla : l'ayant esueillé il luy dit, Monsieur, n'ayez crainte de rien, dormez en asseurance, vous auez encores deux bonnes heures, car quatre heures viennent de sonner.

Naifveté d'vn Paysan enuers son Iuge.

LAissons les Naifvetez des lacquais, nous en auons donné assez d'exemples, venons à la Naifveté d'vn Paysan enuers son Iuge, qui n'est pas mal plaisante. Vn Iuge auoit condamné vn pauure homme à estre pendu, le bourreau commanda à vn

Charpentier du lieu de faire la potence, le Charpentier n'en tint conte, disant, qu'il en auoit desia fait deux ou trois, dont il n'auoit point esté payé, & qu'il n'en feroit point sans argent ; le bourreau luy dit qu'il verroit ce qui luy en arriueroit, faute de potence l'execution ne peut estre faite pour ce iour là, dont le Iuge fort en colere enuoye querir l'executeur pour sçauoir de luy à quoy il auoit tenu, il s'excusa sur le Charpentier, qui n'auoit pas voulu faire la potence, quoy qu'il luy en eust fait commandement de la part du Iuge : le Iuge aussi-tost l'enuoye querir, estant deuant luy, il luy fit vne fort rude reprimande, de n'auoir pas obey à son commandement, à quoy le Charpentier respondit, il est vray, Monsieur, que i'ay refusé de la faire sur la parole de l'Executeur, parce que i'en ay desia fait d'autres, dont ie n'ay peû estre payé, mais si i'eusse creu que la potence eust esté pour vous ie n'y eusse pas manqué, & eusse laissé toutes affaires.

Naïfueté d'vn Docteur *ignorant.*

VN certain Docteur, ou se disant tel, pour le moins luy auoit on fait croire qu'il estoit, estant en compagnie, vn certain

homme parlant à luy, & n'vsant pas du respect qu'il croyoit luy estre deu, luy dit; Est-ce ainsi que vous parlez à vn Docteur? Docteur? respondit cét autre, excusez moy s'il vous plaist, ie ne sçauois point que vous eussiez cette qualité-là; mais encor dites-moy ie vous prie en quelle science c'est. En verité respondit le pretendu Docteur ie n'en sçay rien, mais i'en ay les Lettres chez moy.

Autre naïfueté d'vn Moyne *Espagnol.*

VN Cordelier François, deputé de sa Prouince, alloit au Chapitre general de son Ordre qui se tenoit à Salamanque, comme il estoit homme de reputation & de lettres, il fut bien receu & reueré de diuerses maisons de son Ordre en Espagne, mais entre les nouuelles qu'on luy demandoit de son païs, cette-cy merite d'estre enroollée. Mon Pere, luy demandoit vn Pere graue, y a-il encore en France quelque peu des Peres de nostre Ordre qui soient Catholiques. Ce Pere luy riant au nez sur vne si fallotte demande, luy respondit, Tous le sont, mon Pere, par la grace de Dieu, l'autre hochant la teste: tous, reprit-il, oüy tous, c'est pour sauuer l'hon-

neur

neur de vôtre nation que vous dites cela. A vôtre aduis, ce bon Moyne Espagnol estoit-il fort simplifié.

Autre Naïfueté d'vn Curé.

DAns le fond des Alpes, il y a des contrées où tous les habitans ont de grosses loupes à la gorge, aussi enflées que la teste, & ils appellent cela au langage du païs des goüestres. Vn iour vn François allant en Italie, passoit par vn de ces villages, & estant vn iour de Dimanche, il voulut entendre la Messe, qui n'estoit autre que la parroissiale. Comme le Curé faisoit son Prosne, il se void interrompu à chaque mot par le ris de ses parroissiens, il ne sçauoit d'où leur procedoit cette humeur de rire. A la fin s'en estant enquis, quelqu'vn luy dit, qu'il regardât le col de cét estranger, & puis qu'il s'abstint de rire s'il pouuoit. Le Curé voyant le François qui auoit le col rond & long sans aucun goüestre; eut eu de la peine, sans le don de continence, à s'abstenir de rire, neantmoins la peur de scandaliser la compagnie le fit mettre sur le graue & le serieux, & reprenant ses parroissiens de leur immodestie, il leur disoit: Faut-il, Messieurs, se mocquer de

la sorte de ceux à qui Dieu n'a pas donné tous leurs membres, ne sçauez vous pas qu'il faut supporter les deffauts du prochain,& les couurir,s'il en estoit de besoin, de nostre manteau : pensez-vous que cét honneste homme encore qu'il n'ait point de Goüestre ne soit pas capable du Paradis aussi bien que vous : Non, non, l'Euangile nous apprend qu'il vaut mieux entrer au Royaume du Ciel borgne,bossu,boiteux,ou sans goüestre,que d'estre ietté en la gehenne auec la taille belle, & les plus accomplis goüestres du monde. Le bon homme s'imaginoit goüestreux,qu'il estoit aussi bien que les autres,que ces loupes fussent vne partie necessaire à la beauté de la composition du corps humain, & que sans cela, il n'estoit pas entier.

Naïfueté d'vn Valet.

VN Gentil-homme se faisoit peindre en la presence d'vn de ses amis, quelques iours apres ce Gentil-homme enuoyant son lacquais chez cét amy, il l'interroge ce que faisoit son maistre, il luy respond, qu'il se faisoit peindre : comment dit cét amy, il se fait peindre? I'estois dernierement chez luy, où le Peintre mettoit la derniere main au visage,

visage, il faut donc qu'on trauaille maintenant au pourpoinct: le lacquais respond, ie ne sçay pas Monsieur, mais ie n'ay veu que le Peintre, ie n'ay point veu de Tailleur.

Autre Naïfueté.

ESTans en compagnie, certaines personnes, comme on discouroit de la nature des poissons, on vint à parler des harangs, disant que personne n'a veu harang en vie, parce que si-tost qu'il est hors de l'eau ils meurent; à quoy vn de la compagnie s'opposa, disant, qu'il auoit veu vn harang en vie à Poictiers, & si cette ville est plus de vingt lieuës distante de la mer. Les autres dirent que cela ne pouuoit estre, vn d'eux voulant encherir sur la menterie, va dire, pourquoy cela ne peut-il pas estre? l'ay bien veu à Bourdeaux vn harang-soret en vie, il est vray qu'il n'est pas si esloigné de la mer que Poictiers.

Autre Naïfueté.

LE Roy allant faire son entrée en vne certaine ville du bas Languedoc, les habitans (ne l'ayans iamais veu, & pas vn d'eux

mesme n'ayant iamais esté à Paris, hormis vn qui y auoit fait son voyage, il y auoit long-temps) furent fort en peine de quelle façon il le falloit receuoir, & quel present ils luy deuoient faire; sur cette incertitude, ils se resolurent de demander aduis à celuy qui autresfois auoit esté à Paris, s'imaginant qu'il deuoit estre bien plus sçauant en cette matiere qu'eux. Ils l'enuoyerent donc querir, luy conterent la peine où ils estoient, pour ne sçauoir comme ils deuoient receuoir le Roy, le prierent, luy qui auoit esté à Paris, de leur vouloir donner aduis là-dessus, & mesme quel present ils deuoient luy faire des fruicts du païs, qu'ils n'en auoient point d'autre que des figues & des pignons, qu'ils le prioyent de leur dire s'ils luy deuoient presenter des figues, ou des pommes de pin. Cettuy cy glorieux de se voir consulté en vne chose, où il estoit aussi ignorant qu'eux: & en laquelle pourtant il vouloit faire l'entendu, & l'homme de consequence, il leur dit qu'ils le laissassent faire, leur conseille de luy presenter des figues, que cela seroit bien plus honorable que des pommes de pin: leur dit qu'ils enuoyassent querir six bassins d'argent, qu'il les falloit emplir de figues qu'il porteroit le premier, que les autres

autres le suiuroient, & que chacun prit bien garde comme il feroit, afin de faire la mesme chose que luy. Ils emplirent donc de figues six bassins d'argent, il en prit vn, & donnerent les cinq autres aux cinq plus suffisans de la ville, ils furent en apparat les presenter au Roy, à qui on fit sçauoir que les deputez de la ville le vouloient saluer, le Roy les fit entrer, celuy qui menoit les autres entre le premier, & sans prendre garde qu'il falloit descendre deux marches, ayant la teste leuée, & marchant tout droict, ne manque point à se laisser choir tout de son long : les autres qui le suiuoient, ayans ordre de l'imiter en toutes choses, pensant que ce fust vne submission qu'il fallust rendre au Roy de cette façon-là, ne manquerent pas à se jetter tous à terre, & de respandre leurs figues, comme auoit fait le premier : Ce que voyans ceux qui estoient à la suite du Roy, ramassans ces figues, les jetterent toutes à la teste de ces pauures Deputez, qui s'estant releuez suiuirent leur Conducteur, qui n'osant parestre auec sa courte honte, s'en retourna au logis, où estans arriuez, ses compagnons en pre-

il prend la chandelle, & s'approche du miroir, & approchant la chandelle de sa barbe, il se la brusla toute, & voyant son menton plus large encor qu'il ne pensoit, & ce qui luy estoit arriué, dit, cettuy-cy est esprouué, & le cotta à la marge, voulant dire qu'il auoit fait paroistre vn traict de sa sottise.

D'vn Gentil-homme *& d'vne Villageoise.*

VNe ieune Villageoise couroit apres son asnesse, qui alloit au lieu où elle auoit vn petit poulain. Il passa par là vn Gentil-homme, qui la voyant assez iolie, luy dit: D'où estes vous mamie? De Ville-Iuif, Monsieur, respondit elle, De Ville-Iuif, dit le Gentil-homme, connoissez vous point là la fille de Nicolas Guillot. Ouy Monsieur, respondit la fille ie la cognois fort bien; Ie vous prie, lui dit il, faites moi la faueur de lui porter vn baiser de ma part, & se mit en posture de la vouloir baiser, cette ieune fille respond, Monsieur, si vous auez haste, donnés le à mon asnesse, elle y sera plustost que moy, & le disant, s'eschappa de son galand, qui demeura auec sa courte honte.

D'vn Prince, *& d'vn Astrologue.*

VN Prince Souuerain rencontra vn iour en son chemin vn homme qui se mesloit de predire les choses par l'Astrologie, en laquelle il s'estudioit fort. Cét Astrologue, luy dit, Monseigneur, ie suis bien aise de vous auoir rencontré, ie vous cherchois pour vous donner vne mauuaise nouuelle, dont pourtant il est necessaire que vous soyez averty, pour donner ordre à vos affaires, ce que ie vous conseille de faire au plûtost, & dauantage encor à vostre conscience; car ie vous declare pour chose tres-asseurée, que vous n'auez pas encor trois mois à viure; Comment le sçais-tu mon amy, luy dit ce Prince, ie le sçay, Monseigneur, dit-il, par le moyen de l'Astrologie, qui m'apprend que vous mourrez dans ce temps-là, mais d'vne mort violente. Et toy, dit le Prince, as-tu pourueu de quelle mort tu dois mourir? Ouy, Monseigneur, ie dois mourir d'vne fievre chaude. Or, dit le Prince, ie te veux faire voir que tu es vn resueur, & que la science te trompe; ie veux que tu sois pendu tout à cette heure, & à l'instant commanda à ses gens de le mener en prison, & de

le faire prendre, ce que voyant le pauure Astrologue, il luy dit, voyez Monseigneur, que ie vous ay dit vray, tastez-moy le poulx, ie vous prie, & vous verrez si ie n'ay pas la fievre bien chaude, par cette subtile eschapatoire, il eut la vie sauue.

Autre sur le mesme sujet.

VN Seigneur rencontrant vn paysan en son chemin, il luy dit; Où vas-tu? le païsan luy respondit asses brusquement; Que sçay-ie moy. Le Seigneur voyant l'impertinente responce du païsan, & le peu de respect qu'il luy portoit, dit, tu n'en sçais rien, ie te vais enseigner à parler d'vne autre façon; qu'on le meine en prison tout à cette heure. Il le fait prendre par ses gens, ce que voyant le pauure païsan, il dit Monsieur, voyez ie vous prie, que ie vous ay bien respondu; car ie vous iure que ie ne sçauois pas que i'allois en prison, le Seigneur se prenant à rire de cette naïfue responce le laissa aller en liberté.

D'vne Carpe *eschapée.*

CArdin Lorin estoit vn Apothicaire de Roüen, vn des plus facetieux hommes

de son temps, estant allé en vn iour maigre sur le pont de Robec achepter vne carpe pour le disner de luy & de sa famille, passant par dessus le Pont, cette carpe qui estoit toute visue, voyant l'eau, eschappe de ses mains, & se lance dedans : Le pauure homme tout estonné, s'en va à sa maison, où il trouue sa femme & ses enfans, à qui il dit, venez çà, suiuez moy, il les meine tous sur le pont de Robec, où la carpe luy estoit eschappée, & les ayans tous fait mettre à genoux, leur fit dire graces.

Naifveté d'vn Voleur.

VN des plus grands voleurs du païs fut vn iour pris par les Archers du Preuost, qui l'emmenerent deuant luy, luy disant, Monsieur, voicy ce grand voleur que nous vous emmenons, qui a fait tels & tels vols en tels lieux, & à tels : Ce voleur respond, i'ai bien fait pis, Monsieur, il est vray, repartit vn des Archers, c'est luy qui vola & assassina vn tel, il respond encor, i'ay bien fait pis, Monsieur, les autres contans encor d'autres vols, & d'autres assassinats : Cettuy-cy respondoit tousiours i'ai bien fait pis ; le Preuost luy demandant ce qu'il auoit fait de pis, il dit, ie me suis laissé prendre,

comme

comme il eut entendu prononcé son Arrest de condamnation à estre pendu & estranglé il dit, Monsieur, s'il faut pendre tous les voleurs, il y a long temps que vous le deussiez estre; Comment? repliqua le Preuost. Parce, dit le voleur que tous les Preuosts le sont, & les lettres de leur nom ne chantent autre chose, P. veut dire prend, R. veut dire rafle, E emporte, V. vole, O. oste, S. serre. T. tire ou tout. De sorte qu'en disant Preuost, on dit prend, rafle, emporte, vole, oste, serre, tout. Mais tout ce discours n'empécha point que ce pauure diable ne passa le pas : Tant les voleurs haissent ceux qui les ressemblent, afin qu'estans seuls leur part du larcin soit plus grande.

Naifveté de Rabelais.

RAbelais a esté de tout temps conneu pour vn homme des plus habiles de son temps, & d'vne humeur fort iouiale & recreatiue, comme vn iour il estoit à la suite du Cardinal de Lorraine, qui estoit à Rome l'accompagnant lors qu'il fut voir sa Sainteté, il vid que le Cardinal son maistre, se prosterna à genoux deuant elle, & luy baisa le pied comme on a accoustumé, il tourna le dos, & s'enfuit, & ferma rudement la porte:

apres luy, le Cardinal estant de retour chez luy, luy reprocha l'affront qu'il luy auoit fait, & lui demanda qui l'auoit obligé à faire vne telle sottise : A quoy Rabelais respondit, comment, Monsieur, si ie voy que vous qui estes mon maistre, Cardinal & grand Prince, estes reduit à luy baiser les pieds, moy qui ne suis qu'vn maraud, au prix de vous, ay-ie pas eu raison de croire qu'il eust fallu que ie luy eusse baisé le derriere ? car il n'eust pas esté raisonnable qu'on m'eust traicté à l'égal de vous.

Naifveté d'vn Plaideur.

VN villageois de Normandie auoit baillé à vn sien voisin vne terrinée de laict à luy garder, quand il luy redemanda son laict, ce voisin, soit qu'il l'eust mangé, ou respandu, lui dit que les mouches l'auoyent mangé, sur quoy ce villageois le fait assigner estant deuant le Iuge, & ayant fait plaider sa cause, le Iuge le condamne à payer la terrinée de laict, le voisin s'en veut excuser, disant que les mouches l'auoient mangé ; A quoy le Iuge respondit, qu'il les deuoit auoir tuées ; Quoy ? respond le païsan, est-il donc permis de tuer les mouches ? le Iuge luy dit qu'ouy : en quelque lieu que ie

les

les trouue, Monsieur, respond le païsan : Ouy dit le Iuge, en quelque lieu que ce soit ie te le permets : Lors le païsan voyant vne mouche sur la jouë du Iuge, s'approche de luy, & luy baille vn beau soufflet ; disant la voila la galande de mouche, ie gage que c'est vne de celles qui ont mangé mon lait. Le Iuge, quoi qu'il se sentist frappé, n'osa faire aucune instance, veu la permission qu'il lui en auoit donnée.

Iugement *naif.*

VN homme estant dans vne Eglise en priant Dieu, il trouue vne bourse aupres de lui qu'il ramasse, & la voiant pleine d'or, il appelle deux de ses amis, ausquels il raconte la bonne fortune qu'il lui estoit arriuée, & sur cette trouueure vont boire en vn cabaret proche de là. Celui qui l'auoit perduë reuient sur ses pas, s'informe dans l'Eglise si on n'a point veu vne bourse, on lui dit qu'on auoit veu vn ieune homme, dont on lui dit les marques, estant sorti, & s'en estant informé à ceux de dehors, il apprend d'eux, que celui-là mesme auec deux ou trois de ses amis estoient entrés en tel cabaret qu'on lui marque, il va tout à l'heure querir vn Sergent, pour lui faire rendre cet-

te bourſe qui lui appartenoit, ils entrent tous dans le logis, & le trouuant à table, lui demandent s'il n'auoit pas troué vne telle bourſe, dont ils lui diſent les marques; le ieune homme ne le pouuant nier l'aduouë, tire la bourſe & la veut rendre à celui à qui elle appartenoit, mais il dit, qu'ils venoient de conter, & que penſant auoir fait fortune il auoit conuié ſes amis à faire collation, qu'il auoit deſpensé vn écu, qu'il ne s'en falloit que cela de ſon argent, l'homme dit, qu'il vouloit auoir ſon argent entier, ſans que rien lui manquaſt, & l'autre n'en ayant point pour lui rendre, d'autant que c'eſtoit au païs de Normandie, celui qui auoit perdu ſa bourſe fait haro ſur celui qui l'auoit trouuée, le Sergent lui veut mettre la main ſur le colet, il ſe ſauue dans la ruë, à la faueur de ſes amis, le Sergent auec ſa partie apres lui, il court ſi vîte, qu'en ſon chemin il rencontre vne femme preſte d'accoucher qu'il pouſſa ſi rudement, qu'il la fit accoucher deuant terme, ſe voyant enuironné de tous coſtés, & ne pouuant eſquiuer, il rencontre vn aſne par la ruë, il le prend par la queuë, faiſant tourner ſes gens tout à l'entour de lui, & la tire ſi rudement qu'il lui arracha la queuë, ne ſe pouuant ſauuer il vid vne eſchelle

d'vn

d'vn masçon qui couuroit vne maison, il monte en haut de l'eschelle, sa partie prend le pied de l'eschelle, & la secouë si rudement, qu'il fait tomber cét homme qui estoit dessus, qui cheut sur lui, & rompit vn bras au Sergent, il fut pris & mené deuant le Iuge chacun crioit contre luy, l'vn demandant sa bourse & son argent, le mary de la femme grosse demande ses interests de son enfant qui estoit mort, & sa femme en danger. Le maistre de l'asne demande qu'on lui paye son asne, qui auoit la queuë arrachée: Le sergent l'interest de son bras rompu: Le Iuge ayant ouï les raisons d'vn chacun, ordonne que pour l'argent puis qu'il n'auoit pas les cent escus iustes, qu'il garderoit la bourse & l'argent iusques à ce qu'il eust la somme entiere. Pour l'homme qui demandoit l'interest de son enfant mort, le Iuge ordonne qu'il feroit penser la femme, & qu'estant regüerie il coucheroit auec elle, & la garderoit iusqu'à ce qu'il luy eust fait vn autre enfant: Pour le maistre de l'asne, le Iuge ordonna que le mal faicteur garderoit l'asne, & s'en seruiroit iusqu'à ce qu'il luy fust reuenu vne queuë: Et pour le Sergent, qui auoit le bras rompu, le Iuge ordonna que le Sergent monteroit au haut de l'es-

chelle, & se laisseroit tomber sur le criminel, pour luy rompre vn bras, comme il auoit fait le sien; le Iuge auoit fait sans doute leu la Loy qui ordonne au mal faicteur la peine du talion. Il n'y en eut pas vn qui ne se portast pour appellant de la sentence.

Simplicité d'vne bonne Femme.

VNe bonne femme assez simple auoit vn procez criminel deuant le Iuge, qui n'estoit gueres plus habile qu'elle, comme par son Aduocat elle auoit fait representer sa cause & la raison qu'elle auoit de poursuiure sa partie, l'Aduocat qui soûtenoit la cause de sa partie, en niant vne partie du fait, allegua Bartole, cette femme soudain l'interrompit, croyant que c'estoit quelque faux tesmoin, qu'il vouloit produire, disant, Monsieur, ie vous iure que Bartole n'y estoit point. Le Iuge aussi simple que cette pauure femme, voiant qu'vn homme se mesloit d'attester ce qu'il ne pouuoit sçauoir pour n'y auoir pas esté, decreta mandement de comparence personnelle sur Bartole.

Autre.

VN villageois vendit vn veau qu'il auoit à vn boucher, mais il en retint la peau, qu'il

qu'il porta vendre à Paris. Ne sçachant en quel endroit on vendoit de semblable marchandise, passe au trauers de Nostre Dame, où il vid les Chanoines auec leur aumusses sur leurs bras, qui se promenoient dans l'Eglise, il creut que c'estoient Marchands de peaux aussi bien que lui, de sorte que mettant la peau de son veau sur son bras, comme il voioit faire les autres, mit à se promener comme eux, disant tout haut, promenons-nous entre nous Marchands, & ne deussions nous rien vendre.

D'vn Iuge.

VN Iuge plus habile homme que ceux dont nous auons parlé ci-dessus, examinant vn qui deuoit estre receu Conseiller en vne Iustice inferieure de la sienne, vid que le Conseiller estant fort ignorant, ne respondoit pas à vne question qu'il luy fit; Quoi voiant il lui dit, par la Loi Velleian, la femme peut-elle respondre pour son mari, l'interrogé dit, qu'oui. Estes vous marié lui demanda le Iuge: oui, Monsieur, dit le Conseiller, allez donc querir vôtre femme lui dit le Iuge, afin qu'elle responde pour vous, puis que vous ne voulez dire mot.

D'vn Abbé.

VN Abbé prenant possession d'vn Benefice, vn qui y estoit present entendant lire les prouisions, où ses qualités estoient, ouït dire *Abbas, sancti Petri Abbas, sancti Laurenti Abbas, sancti Victoris Abbas, &c.* Vertu bieu, voilà bien des bas pour vn asne. Ie croi que c'est vn asne à tous bas.

D'vn Rotisseur.

EN vne petite ville de Normandie, il y auoit vn Iuge, estimé le plus grand voleur du païs. Comme il faisoit vn iour festin, il fut chez vn certain Rotisseur de la ville demander s'il y auoit moien de trouuer des canards de riuiere pour le iour de son festin. Ce Rotisseur qui estoit extremement matois, lui dit, que ce n'estoit pas la saison, & qu'on n'en voioit point encor. Quoi, lui dit ce Iuge, i'en vis dernierement plus de deux douzaines ensemble qui voloient: ie pense bien Monsieur, tous ceux qui volent ne sont pas pris. Ie vous laisse à penser si Monsieur le Iuge n'auoit pas son fait, & s'il n'estoit pas bien stupide s'il ne s'apperecuoit pas qu'on parloit à lui.

D'vn

D'vne bonne Femme.

VNe bonne femme estoit mere d'vn ieune homme, qu'vne ieune fille poursuiuoit en mariage, disant, qu'il lui auoit promis, & le fit assigner deuant l'Official: Comme l'Aduocat de cette fille plaidoit sa cause, il representa les sermens que ce ieune homme auoit faits de n'en auoir iamais d'autre, & lui reprochant son peu de foi, vsa d'vne parole latine, pour l'exprimer, disant, qu'il estoit *fidefrage*, qui veut dire manqueur de foi. La mere du ieune homme qui y estoit presente, va dire tout haut au Iuge, il a menti sauf correction, Monsieur, mon fils n'est point fils de Frage, il est fils de mon mari qui est son pere.

D'vn Cordelier.

VN Cordelier estant monté sur vn asne, vint pour passer vne riuiere; êtant descendu de dessus son asne, eut peine à le faire entrer dans le bac, êtant entré, cét asne se met à trembler, vn homme qui êtoit prés de lui, lui dit, mon pere, vôtre asne tremble bien; ie pense bien, dit le Cordelier, si tu estois en sa place tu tremblerois bien d'vne autre façon. Comment: dit cet homme. Si tu

auois comme lui, dit le Cordeliers, la corde au col, les fers aux pieds, & vn Cordelier aupres de toi, tu ne ferois pas meilleure mine. Il eſt à croire qu'en tel eſtat, il ſeroit prêt d'aller au gibet.

D'vn débauché *Malade.*

VN bon drole qui pouuoit paſſer pour vn des enfans de Noé Iaphet, car il auoit deſia mangé ſon fait de bonne heure au ieu, & à toutes ſortes de débauches. Se trouuant mal, enuoia querir le Medecin, qui lui ordonna vne ſaignée, apres auoir eſté ſaigné le Medecin le vint voir, qui lui demanda comme il ſe portoit, il dit, que la ſaignée l'auoit beaucoup allegé, il le pria de voir ſon ſang, pour voir s'il eſtoit fort mauuais, le Medecin le regardant, lui dit, voila du ſang qui eſt bien verd, il peut bien eſtre verd, répondit le malade, car i'ai mangé tout mon bled en herbe.

De deux Cordeliers.

DEux Cordeliers allans par la campagne arriuerent fort tard en vn certain village de Poictou, où ils logerent au logis d'vn boucher qui les mit coucher dans vne chambre voiſine de la ſienne, où il n'y auoit que des

des ais entre deux, encor allez mal ioints, d'où l'on pouuoit aisement ouïr tout ce que l'on disoit de l'vne à l'autre. Il print enuie à ces Cordeliers d'escouter ce que la femme & le mari, diroient dans le lict, mettant leur oreille droict au cheuet du lict du mari, qui ne se doutant point de ses hostes, parloit priuément à sa femme de son mesnage, lui disant, mamie, il me faut leuer demain de bon matin pour aller voir nos Cordeliers (ainsi auoit-il accoustumé d'apeller ses cochons) car il y en a vn bien gras, qu'il nous faut tuer, pour en faire nostre profit. Les deux pauures freres qui entendirent cette deliberation, ne croyant pas qu'on parlast d'autres que d'eux se tinrent tous asseurez de leur mort, & attendoient le iour en grande apprehension, il y en auoit vn d'eux fort gras, & l'autre maigre, ce qui augmentoit le soupçon. Le plus gras se vouloit confesser à son compagnon, disant qu'vn boucher, ayant perdu l'amour & la crainte de Dieu, ne feroit non plus d'estat de l'assommer qu'vn bœuf, ou vne autre beste, & veu qu'ils estoiét enfermés en leur chambre, d'où ils ne pouuoient sortir sans pouuoir passer par celle de l'hoste, de sortes qu'ils se mirent à recommander leurs ames à Dieu. Mais le ieune qui

auoit vn peu moins d'aprehension que son compagnon, lui dit, que puis que leur porte estoit fermée, il falloit essayer à passer par la fenestre, aussi bien ne sçauroient ils auoir pis que la mort, à quoy le gras s'accorda. Le ieune ouurit la fenestre, & voyant qu'elle n'estoit pas trop haute, sauta legerement en bas, & s'enfuit le plustost & le plus loing qu'il peût sans attendre son compagnon, qui essaya le danger, mais la pesanteur le contraignit de demeurer, car au lieu de sauter, il tomba si rudement qu'il se blessa fort vne iambe, & quand il se vid abandonné de son compagnon, & qu'il ne pouuoit suiure, regarda autour de lui, où il se pourroit cacher, & ne vid rien qu'vne estable où estoient les deux pourceaux de l'hoste, où il se traisna du mieux qu'il peût, & ouurant la porte pour entrer dedans, les pourceaux eschapperent, en la place desquels se mit le pauure Cordelier, & ferma la porte sur lui, esperant quand il orroit le bruit des passans, qu'il apelleroit quelqu'vn, & trouueroit secours. Mais si tost que le matin fut venu, le boucher apresta ses grands cousteaux, & dit à sa femme qu'elle lui tint compagnie, pour aller tuer ces deux pourceaux, & quand il vint au lieu où le pauure Cordelier estoit caché, il commença

mença à crier en ouurant la petite porte; misericorde à l'aide, si le Cordelier eut grand peur, le boucher & sa femme n'en eurent pas moins, & lui demanderent pardon. Le Cordelier à la fin connoissant que le boucher ne lui vouloit point de mal, lui conta le sujet pourquoy il s'estoit caché dans ceste estable, dont leur peur fut conuertie en risée, Son compagnon qui l'auoit laissé au besoin courut toute la nuict, tant qu'il arriua à vn bourg voisin, où il se plaignit de ce boucher qu'il soupçonnoit auoir tué son compagnon, veu qu'il n'estoit point venu apres luy. On enuoya à ce village pour en sçauoir la verité, laquelle sçeuë ne donna aucun sujet de pleurer.

D'vn Marchand *de poisson.*

VN certain Marchand de poisson apporta quelque quantité de marée à Dijon, qui est vne ville fort esloignée de la mer, & par consequent on n'y en voit quasi point du tout à cause de la peine, & des frais qu'il y auroit à la faire venir fraische. Neantmoins comme il y a des bouches fort friandes, quelques-vns ayant esté aux lieux où l'on en mange, souhaittoient d'en auoir à quelque prix que ce fut. Ce qui obligea ce

Marchand à en faire venir, comme ie vous ay dit, à grands frais, encore estoit elle fort mauuaise, & neantmoins il la vendoit par dessus les maisons. Cela n'empeschoit pas que quelques-vns n'en achetassent, esmus par la nouueauté, & n'en donnassent tout ce que l'on en demandoit: D'autres qui auoient la bourse legere, & qui n'y pouuoient attein-dre, la descrioyent. Les vns disans qu'elle êtoit puante & empoisonnée, & qu'il y auoit danger d'en manger, afin d'en dégoûter les autres. De façon qu'on commençoit à en achepter auec crainte. Vn honnête-homme de la ville accommodé, & qui se mocquoit de ces terreurs populaires, ne laisse point d'achepter vne belle solle, & de commander à sa seruante de la lui accommoder pour son disner, cét homme se tenoit sur la grande place. Comme la seruante l'eut frite, elle la met sur la table, attendant que son maître fut venu, & comme elle tournoit la tête d'vn autre côté pour ouurir la porte à son maître qui frapoit, cependant vn chat vient qui emporte la sole, comme le maître entre, la seruante auise le chat qui mangeoit la sole, de colere elle prend vn gros baton, & lui en donne vn si grand coup sur la tête, que le chat tomba mort à ses pieds. Ce que voyant

le

le maître, il en voulut sçauoir le sujet, lequel ayant appris, voyant qu'il n'y auoit plus de remede ne s'en fit que rire, & le prenant par les pieds de derriere le jetta dans la ruë, où il y auoit quantité de monde assemblé, il leur dit en riant, voila vn chat qui est mort pour auoir mangé de la sole. A ce mot qu'ils prindrent d'autre façon qu'il ne l'auoit dit, mit le peuple en telle emotion, d'autant que la personne qui auoit dit cela, êtoit d'authorité, & qu'ils ne reuoquoient nullement en doute ce qu'il auoit dit, que chacun court au marchand qui vendoit la marée publiquement : le battirent & outragerent grandement, ietterent tout son poisson par la ruë, quelque excuse qu'il peût alleguer pour sa iustification, ils le traisnent pardeuant le Iuge pour le faire châtier : Le Iuge l'oüit, & sur ce qu'il s'excusoit que son poisson êtoit fort bon, & que le peuple alleguoit, qu'vn homme de croyance qu'ils nommerent tout haut, auoit dit publiquement que son chat êtoit mort pour auoir mangé de la sole. On enuoye querir cét homme, qui declara la verité, dont le Iuge ne fit que rire. Ainsi par cette equiuoque mal entenduë le pauure Marchand perdit tout son poisson, qui lui reuenoit à beaucoup

d'argent, fut excessiuement battu, sans aucune esperance de ressource.

De deux Gascons.

DEux Gascons sortirent vn iour de Bordeaux, en resolution de voir le pays ensemble, & de faire fortune, tâchans de filouter le monde? Ils arriuerent à Paris, où en exerçans leur mêtier, ils furent attrapez dans le Palais. Et vn d'eux saisi d'vne bourse fraischement coupée, on leur met à tous deux la main sur le colet, & parce qu'ils auoient bien la mine d'en auoir fait d'autres, on les dépoüilla pour voir s'ils êtoient point Officiers de sa Majesté, c'est à dire, marquez à la marque Royale, mais on n'en trouua qu'vn d'eux qui l'auoit sur l'espaule, qui fut condamné à estre pendu en Greve, & l'autre foüetté au pied de la potence. L'Arrest ayant esté executé, celui qui auoit euité la mort fut mis en liberté, & quelque temps apres il s'en retourna en son pays, où il fut visité de tous ses parens & ceux de sa connoissance, ausquels il racontoit des merueilles de son voyage. Comme chacun s'enquêtoit ce qu'êtoit deuenu son compagnon: Il a fait vne belle fortune, dit-il, & a bien fait trouuer le prouerbe veritable, qui dit que nul

nul n'eſt Prophete en ſon pays. Comment ? lui demanda t'on, quelle fortune a t'il faite ? Il s'eſt marié, dit-il, fort richement en pays eſtranger. Et comme on lui demandoit à qui, il a êté pourueu, dit-il, en haut lieu, & i'ay bien dancé à ſes nopces. Eſtoit-ce pas bien deguiſer l'affaire ?

D'vn Gaſcon *qui n'auoit point de froid en Hyuer.*

VN certain Gaſcon durant les plus grandes froideurs de l'Hyuer ſe promenoit ſur le Pont neuf, auec vn petit pourpoinct de toile blanche decoupé ſur la chemiſe, vn bas de toile, vn petit manteau de camelot auec ſon eſpée au coſté, comme s'il euſt eſté au mois d'Aouſt, Le Roy paſſe par là en carroſſe, qui ſe cachoit le né dans ſon manteau de panne à cauſe de la grande froidure qu'il faiſoit, & leuant les yeux, il vid ce Gaſcon en cét equipage, ce qui l'êtonna extremement, il le fait appeller, & lui demanda s'il n'auoit point de froid, il répondit que non. Comment peux-tu faire mon ami, de n'auoir point de froid, vêtu comme tu es, luy dit le Roy, & moi ie ne puis durer, quoy qne ie ſois fort bien vêtu ? Sire, reſpondit-il, ſi vôtre Majeſté faiſoit comme moi, elle n'au-

roit iamais de froid. Comment ? lui demanda le Roy. Si vous portiez, Sire, respondit il, tous vos habits sur vous comme ie porte les miens, asseurez vous que vous n'auriez iamais de froid, le Roy trouua cette raison si bonne, qu'il luy fit donner dequoy auoir vn habit tout complet.

D'vn autre auec vn Tresorier de l'Espargne.

VN Gascon ayant obtenu vn breuet du Roy de cinq cens écus pour vne pension qu'il auoit de sa Majesté. Ce breuet s'addressoit au Tresorier de l'Espargne. Ce Gascon le fut cercher, où l'on lui auoit dit qu'il se tenoit, estant pres de son logis, il s'informoit à chacun où estoit le logis de ce Thresorier de l'Espargne, l'ayant apris, le premier qu'il rencontre fut lui-mesme, à qui il demanda vostre maistre est-il au logis, il respondit que c'estoit lui-mesme. C'est donc vous, dit-il qui estes le Tresorier ? Ouy, respondit-il : Sabous lire, lui demanda le Gascon. A quoy ayant respondu qu'ouy : Voyez vn peu, dit-il, ce que le Roy bous mande. Il luy presente son breuet, à quoy Monsieur le Tresorier respondit : Eh ! bien,

Monsieur

Monſieur, ce ſont cinq cens eſcus qu'il faut que ie vous baille. Quand les aurons-nouz mon mignon ! Monſieur, reſpondit-il, nous nous allons mettre à table, vous aurez, s'il vous plaiſt, patience que nous ayons diſné. Combien durera ce diſner, demanda-t'il ? il durera bien, reſpondit-il, vne heure & demie du moins : car il y a aujourd'hui bonne compagnie ceans, & nous y ſerons plus qu'à l'accouſtumée. Cap, dit le Gaſcon, ſi cela eſt i'en ſuis : lacquais, s'eſcria-il, va dire au logis qu'on ne m'attende point à diſner, Diou me damne, dit-il, Monſieur, ie ne fay point de ceremonie. Ce que voyant Monſieur le Treſorier, il fut contraint de l'emmener diſner, eſtant entré dans la ſalle il ſe met à lauer, & ſe ſied à table le premier, diſant, ſans ceremonie, Meſſieurs, & ſe met à maſcher des deux coſtez comme vn cheual, comme celuy qui de long-temps ne s'eſtoit trouué en pareil feſtin. Quand on eut acheué de diner, il s'adreſſe à Monſieur le Treſorier, luy diſant, & bien mon mignon aurons-nous d'argent, à quoy il répondit, ouy dea, Monſieur, & appellant vn de ſes Commis, il lui commanda de lui deliurer cette ſomme, & lui dit à l'aureille, qu'il luy retint vingt eſcus pour ſon eſcot. Le

commis fait son deuoir, & lui compte son argent à vingt escus prés, cettuy-cy dit qu'il n'auoit point son compte, il lui fit reconter quatre ou cinq fois, à la fin le Commis lui dit, il y a vingt escus moins, Monsieur, que ie rebats pour vôtre escot : Comment, dit il, pour mon escot, que veut dire cela ? Monsieur, dit le Commis, ces Messieurs de là dedans payent chacun autant. Vertu, dit-il, ie nourriray deux mois toute ma famille pour cela, mais quoy qu'il fist du bruit, il fallut qu'il passast par là, & fut veritablement payé de son effronterie, & traitté comme il meritoit.

Rodomontade d'vn Gascon.

VN certain Caualier Gascon, ayant été appellé pour se battre en duel contre vn autre qui pretendoit d'estre offencé de luy, ne mâque point de se trouuer à l'assignation, où il vid vn Caualier qui se promenoit, qu'il creut de loing estre son homme; mais l'ayant approché, il vid que c'estoit vn autre, la crainte qu'il eut que son dessein ne fust troublé par sa presence, luy fit dire assez rudement à ce Caualier qu'il sortist de là, l'autre n'estant point accoûtumé à telles ambassades luy repartit de mesme, de façon que de parole

parole en parole, s'estans picques ils en vinrent aux mains, sur cette entrefaite celui qui l'auoit fait appeller arriue, qui fort étonné de le trouuer en cette posture, lui demanda pourquoy il lui manquoit de parole, & attaquoit vn autre auant que de l'auoir satisfait, cap respondit le Gascon, il m'ennuoyoit, ie pelotois en attendant qu'on joüât partie. Le mesme ayant esté vn iour arrêté prisonnier, dit, cap les Courtisans ont bon temps à present que le Lyon est enchaisné, ils ne doiuent plus rien craindre.

D'vn qui vendoit vn Cheual *aueugle.*

EN la ville de Caën vn Normand vendoit vn cheual aueugle, mais il n'y auoit que les clairvoyans qui s'en peussent apperceuoir, tant il auoit la veuë belle & claire, & celuy qui le marchandoit ne s'y connoissoit point du tout, il dit au vendeur, au moins c'est à la charge que vous me le garentissez de tout vice generalement quelconque, car ie ne m'y connoy point, celuy qui le vendoit & qui connoissoit bien où le mal lui tenoit, lui dit, Monsieur, faites le voir, ie le garantis de tout vice, ils demeurent d'accord du prix, il le paye, & emmene son cheual; mais au bout d'vn iour ou deux, il s'apperceut que

ſon cheual êtoit aueugle, il va trouuer ſon marchand à qui il le veut rendre, maintenant qu'il lui auoit garenti de tout vice, & qu'êtant aueugle il lui deuoit rendre ſon argent, & emmene auec lui les teſmoins qui êtoient preſens quand il l'acheta, il dit qu'il s'en rapportoit aux meſmes teſmoins qu'il ne deuoit rien rendre, puis qu'il aduoüoit qu'il le fit voir, & qu'il le garentiſſoit de tout vice, puis qu'il ne lui manquoit rien que la veuë. De façon qu'il s'échapa par là, & le pauure homme fut contraint de ſe ſeruir de ſon aueugle.

Brocard à vne Femme *la taxant d'impudicité.*

VNe femme de celles qui paſſent leur temps aux deſpens de leur honneur, deſirant aller en maſcarade, & ſe voulant deguiſer en ſorte qu'elle ne fuſt conneuë de perſonne. Comme elle ſe conſeilloit auec celui qui la deuoit mener qui ſçauoit ce qu'elle eſtoit, Madame, deguiſez-vous en femme de bien, ie puiſſe mourir ſi perſonne vous pourra iamais connoître.

Iugement ſubtil du Duc d'Oſſonne *contre deux Marchands.*

CHacun a ouy parler de ce fameux Duc d'Oſſonne, de ce braue Eſpagnol, Chef

de la maiſon des Girons, dont l'eſprit excellent, & les hautes actions le rendront immortel dans les ſiecles à venir. Il n'y a gueres plus de 20. ans qu'eſtant Vice-Roy de Naples; ſous les Roys d'Eſpagne Philippes III. & Philipes IV. à preſent regnant, il fit pluſieurs choſes dignes de memoire, dont ie conterai icy quelques vnes des plus remarquables. Trois Marchands de la ville de Naples ayans equipé & armé vn vaiſſeau de guerre pour aller en courſe contre les pirates, ils eurent la fortune ſi fauorable qu'en peu de temps, ils amaſſerent vn butin qui pouuoit bien monter, tant en argent qu'en nippes à la valeur de ſoixante mil ducats. Auec cette ſomme ils voulurent ſe retirer, craignant qu'en voulant hazarder dauantage ils ne perdiſſent le tout. Eſperant qu'auec chacun vingt mil ducats, ſans ce qu'ils auoient chez eux, ils paſſeroient aſſez doucement le reſte de leur vie, ce peu de bien eſtant aſſez capable de contenter vn homme ſobre. Ils reuindrent donc en leur ville de Naples, auec deſſein de mettre cét argent chez quelque riche marchand pour le faire profiter. Mais comme ils eſtoient tous trois extremement deffians, ils ne voulurent qu'aucun d'eux fut gardien de l'argent, mais le mi-

rent chez vn certain Banquier pour estre en seureté, iusques à ce qu'ils eussent trouué vne occasion fauorable de le mettre en vn raisonnable interest, ils en firent dresser vn mot d'escrit par ce Banquier, par lequel il s'obligeoit de rendre cét argent toutesfois & quantes qu'il en seroit requis par tous les trois d'acord de partie, & de ne le rendre point qu'en leur presence, sur peine de le payer au double, declarant ces Marchands, qu'ils ne lui demandoient aucun interest pour le temps que cét argent seroit entre ses mains, attendu qu'ils n'auoient pas resolu de luy laisser long temps, mais l'employer le plustost qu'il leur seroit possible. Il y auoit vn de ces trois marchands, qui auoit beaucoup plus d'esprit que les autres, aussi les affina-t'il; Cettuy-cy pour son experience & bonne conduite menoit les autres par où il vouloit, & auoit la charge de toute la despence qu'ils faisoient, mesme de trouuer moyen de placer cét argent en lieu pour leur faire profiter à interest, cettuy-cy mesme negocioit au nom des trois les affaires qu'ils auoient en la Vicairie de Naples, qui est vne espece de Parlement, & auoit vne procuration de ses compagnons pour agir en leur nom de tout ce qui les concernoit touchant

l'operation

l'operation de leurs biens, & quand il luy falloit quelque argent, il prenoit vne police de ses compagnons c'est ainsi qu'en ce pays là on nomme les billets, pour en receuoir du banquier pour les despences qu'il leur falloit faire en commun, laquelle police estoit à peu prés en ces termes. Vn tel banquier, vous deliurerez contant à vn tel, present porteur la somme de tant, qu'estant signée de luy sera aloüée par nous sur les comptes que nous auons à faire ensemble. Cestui cy auoit desia receu quantité de polices de cette nature, & beaucoup d'argent dont il auoit tenu compte à ses compagnons, & comme il auoit enuie de les tromper, il leur fit entendre qu'il ne tarderoit gueres de trouuer vn moyen d'employer leur argent en chose dont ils tireroient vn notable interest. S'en vanta mesme au banquier, & fit en sorte que ses compagnons lui dirent qu'il ne garderoit plus leur argent, & qu'vn tel lui nommant ce matois icy, le deuoit placer en lieu, dont ils tireroient vn grand profit : à quoy le banquier leur dit que quand ils le desireroient, leur argent estoit tout prest ; cettuy-cy ne voulant pas retarder dauantage à faire eclorre son dessein, vint trouuer ses compagnons, & leur dit, qu'il estoit temps de faire profi-

ter leur argent,&qu'il auoit trouué le moyen comme il leur auoit promis, leur faisant croire vne fourbe qu'il inuenta sur le champ qui leur faisoit esperer vn profit tres-auantageux, mais que pour y paruenir il falloit faire vn present à vn certain personnage sans lequel il ne pouuoit rien, & autre argent qu'il falloit auancer pour cét effect, dont il dit qu'il leur tiendroit conte & leur demanda vne police pour le banquier, qu'ils ne hesiterent point de signer, comme ils auoient fait les autres, mettant N. Banquier ne manquez à deliurer à vn tel present porteur, là dessus ils luy demanderent quelle somme il vouloit; ie ne vous le sçaurois bien dire pour cette heure, respond il; car faut auparauant que ie consulte plusieurs personnes,& i'aurois trop loing à reuenir icy, mettez qu'il me baille la somme que ie lui demanderay, ce qu'ils firent notant ce qu'il vous demandera. Cettuy-cy bien content va trouuer le Banquier, à qui il dit, ie sçauois bien que vous ne garderiez gueres nostre argent; ie m'en vay tout de ce pas le placer, voilà mes compagnons qui vous mandent que vous me le mettiez entre les mains. Ce Banquier voyant la police, ne fit aucune difficulté de mettre tout l'argent qu'il lui restoit

ſtoit de ces trois Marchans, entre les mains de cettuy cy, qui extremement ioyeux, ſortit tout à l'heure de Naples, ayant donné ordre auparauant de preparer vn vaiſſeau pour ce ſujet, & depuis ce temps là on n'a point ouy parler de luy. Ses deux compagnons voyans qu'il ne reuenoit point, ce qu'il n'auoit garde de faire; vont chez ce Banquier, pour voir s'ils n'en auroient point de nouuelles, mais à leur grand regret, ils apprindrent ce qu'ils apprehendoient le plus, comme il s'en eſtoit allé auec leur argent, dont ils furent extremement eſtonnez, & dirent au Banquier, qu'il en reſpondroit, & qu'ils auoient ſon eſcrit, par lequel il s'eſtoit obligé de ne rendre point l'argent qu'en preſence de trois, & que pour ce ſujet ils ne tireroient aucun intereſt de leur argent : ce Banquier leur dit, qu'ils le miſſent en action, qu'il auoit dequoy leur reſpondre ? & que la police qu'il auoit de leur main luy ſeruoit de bon garand. Ils s'en vont donc en reſolution de le mener par la Iuſtice. Cette affaire fut diuulguée par toute la ville, & vint iuſqu'aux oreilles du Viceroy, qui dans quantité de iuſtes iugemens qu'il a rendus, a paru dans Naples vn ſecond Salomon. Il voulut auoir la connoiſſance de cette affaire, & fit venir

les parties plaider pardeuant lui. Ces deux Marchands qui estoient demandeurs, firent premierement leur harangue,& representerent à son Excellence,qu'ayant mis quantité d'argent entre les mains de ce Banquier qui appartenoit à eux trois,ils ne lui auoient demandé aucun interest,souhaittant seulement qu'il s'obligeast de ne deliurer cét argent qu'en presence d'eux trois, que neantmoins vn des leur, auec qui il se deuoit entendre sans doute,auoit tiré cét argent de ses mains pour les en frustrer, contre son escrit qu'ils representent. Le Banquier respond qu'il auoit deliuré cét argent sur leur police qu'il represente,comme sur paroles il lui en auoit donné plusieurs fois,qui toutes auoient esté agrées par ces deux icy,& que celuy à qui il auoit baillé l'argent faisoit toutes leurs affaires,& estoit chargé de procuration d'eux. Cette affaire balancée par le Viceroy, mais il est constant, dit-il, Banquier, que vous-vous estiez obligé de ne bailler point cét argent qu'en presence de tous les trois, & neantmoins vous l'auez donné tout entier à cettuy-cy sur vne simple police, qui portoit que vous lui donnassiez ce qu'il vous demanderoit? Ouy, Monseigneur, respond le Banquier, & i'ay creu puis qu'ils me le mandoient

doient, que ie n'en deuois point faire difficulté, puis que le billet portoit que ie lui baillasse ce qu'il me demanderoit, & il m'a demandé la somme, dont voilà vn bon acquit de sa part. Mais quoy, lui dit le Viceroy, en vne somme d'vne telle importance, n'en deuiez-vous point conferer auparauant auec les autres, & suiure les termes de vostre obligation? Mon amy, dit-il, ie vous condamne à executer ce à quoy vous estes obligé, qui est de payer la somme encor vne fois puis que vous l'auez donnée auec si peu de precaution. Mais ie veux que les termes de vostre contract soient suiuis, qui porte que vous ne payerez point cét argent qu'en presence de tous trois; qu'ils se presentent tous trois, & vous leur payerez cette somme. Par ce moyen le Banquier fut déliuré, & les deux compagnons en eurent pour leur argent, car l'autre n'ayant garde de paroistre, le Banquier n'estoit pas obligé à rien bailler.

Autre Iugement du mesme Duc d'Ossone, *contre des Religieux.*

LE mesme Duc d'Ossone fit vn autre iugement aussi subtil, & aussi equitable, entre vn Conuent de Religieux (& pour cer-

uines considerations ie ne veux point dire dequel Ordre ils estoient, aussi n'est il pas necessaire) & vn ieune homme habitant de la ville de Naples. Cettuy-cy estoit fils vnique d'vn Banquier de la méme ville, riche de cent mil ducats. Ce Banquier estoit fort deuot & affectionné à cét Ordre, où il alloit fort souuent faire ses deuotions, & meu d'vn zele pieux, il leur fit de grands biens, & venant à mourir il mit tout son bien en argent qui montoit comme nous auons dit à cent mille ducats, & en fit vn don à ces bons Peres, à condition de faire des prieres pour son ame, & de receuoir nouice en leur Conuent son fils vnique, qui êtoit encor fort ieune, qu'il destinoit à passer le reste de ses iours parmi eux. Mais dans le testament il y auoit vne clause, qu'en cas que ce fils estant en âge ne voulût point estre Religieux, ni faire profession dans leur Conuent, ces Peres seroient obligés pour le maintenir dans le monde, des cent mil ducats qu'il leur laissoit, de luy en donner ce qu'ils voudroient. Ce Pere meurt, ils se mettent en possession de cette somme, donnent l'habit de Nouice à ce ieune enfant qui n'auoit pas l'esprit de sçauoir encor ce qu'il faisoit. Mais estant paruenu en âge, & ces Peres le pressant de faire profes-
sion,

sion,il tesmoignoit n'en auoit gueres enuie, car estant visité par ses parens, & par quantité de ieunes hommes de la ville qui le connoissoient,ils luy remonstrerent le tort qu'il se faisoit de viure enfermé dans vne Religion, où auec tant de biens, en l'âge où il estoit il pouuoit si bien passer son temps dans la ville,si bien qu'ils luy mirent le cœur au ventre, & la resolution de leuer le masque, & dit tout haut qu'il ne desiroit point estre Religieux, & que Dieu ne luy auoit point tant fait de grace de le destiner à cette profession, & partant demanda instamment de sortir,ce qu'on ne luy peut pas refuser, ils luy firent faire vn habit de Caualier, & le mirent hors du Conuent. Quelques iours apres il fut trouuer le Pere Superieur, & luy demanda quelle raison on luy vouloit faire des biens que son pere auoit laissé à leur maison, & qu'il en auoit besoin pour viure dans le monde. Le Pere Superieur dit qu'il falloit assembler le Chapitre sur ce sujet,& qu'ils en resoudroient ensemble. Ce ieune homme leur ayant donné temps suffisant pour ce faire,il reuint au bout de quelques iours trouuer ce Superieur qui luy dit que la maison estoit pauure, que ne pensant point rendre cét argent ils l'auoient despen-

sé en œuures pieuses ; mais que neantmoins ils étoient tant obligés à la memoire du deffunt pour les biens qu'ils auoient receus de luy, qu'ils auoient resolu de faire vn effort sur eux, pour luy donner moyen de viure en homme d'honneur, & de maintenir le rang que ses parens tenoient, & que partant ils auoient deliberé de luy donner dix mil ducats. Cettuy-cy se trouuant bien esloigné de son compte, qui pour le moins esperoit auoir la moitié de la somme, qui estoit cinquante mille ducats, leur témoigna qu'il n'estoit point satisfait de leur procedé, & qu'il ne vouloit point accepter cette somme à quoy ils lui repartirent auec des paroles si douces, mais il eust mieux aimé de l'argent, qu'ils appelloient Dieu à témoin, qu'ils faisoient plus qu'ils ne pouuoient, & mesme plus qu'ils n'estoient obligés par le testament de son Pere, qui ne les obligeoit qu'à luy donner seulement ce qu'ils voudroient, sans rien specifier: mais quoy qu'ils luy peussent dire, ils ne lui osterent point la resolution de s'en plaindre en Iustice, comme il fit. Le bruit en fut tel dans Naples, que le Viceroy, comme il faisoit en toutes les affaires qui importoient, en voulut auoir la connoissance. La cause fut plaidée deuant luy, où chacun

où chacun d'eux deduit ses raisons le mieux qu'il luy fut possible, lesquelles ayans esté oüyes par le Viceroy, il demanda a ce ieune homme s'il desiroit contester le testament de son pere. Non, dit il, Monseigneur, mais ie suplie vostre Excellence, selon sa prudence ordinaire, de le vouloir expliquer vn peu plus à mon aduantage, que ces Peres ne sont qui veulent tout auoir pour eux & me laisser si peu de chose de la succession d'vn si grand bien. A quoy le Duc respond; I'ordonne que le testament du pere sera executé, qui veut que cent mille ducats qu'il legue à ces Peres, ils donnent à son fils ce qu'ils voudront. Or est-il que par l'offre de dix mille ducats qu'ils lui font, ils tesmoignoient en vouloir quatre-vingts dix mille pour eux, il est ordonné que puis qu'il est dit qu'ils lui donneront ce qu'ils voudront, qu'ils lui donnent ces quatre vingts dix mille ducats, qu'ils veulent pour eux, & qu'ils ayent les autres dix mil ducats, dont le ieune homme tout ioyeux remercia son Excellence, & les bons Peres tous honteux s'en retournerent mal satisfaits d'vn iugement si equitable.

Autre Iugement du mesme contre des estropiez.

CE mesme Duc estant encor Viceroy de Naples, allant par les ruës rencontra vne infinité de gueux, qui faisans les soldats estropiez pour le seruice du Roy, l'importunoient de demandes. Comme il s'en plaignoit au logis deuant ses domestiques, il apprit d'eux que le nombre en estoit bien plus grand qu'il ne croyoit, & que l'on ne voyoit autre chose dans les ruës. Le Viceroy se douta bien qu'il y auoit de la fourbe là dessus, & resolut d'en faire vn châtiment exemplaire, mais il craignoit qu'en voulant chastier les coulpables, il ne fit tort aux innocens, & se delibera par vn subtil stratageme de connoistre la verité, & de discerner les vns d'auec les autres. Pour ce sujet, il fit le lendemain publier vn Edit par tous les carrefours de la ville, qu'ayant receu du Roy son Maistre commandement de recompenser tous les soldats qui auoient esté estropiés à son seruice, & ayant receu fonds pour cela, il ordonnoit à tous ceux qui pour lors se trouuoient dans Naples, estropiez pour le seruice du Roy, de s'assembler le lendemain à la Larga del Castello, qui est la plus gran-
de

de place de Naples, pour y receuoir les recompenses que le Roy leur ordonnoit. Cét Edit estant publié, il s'y en trouua le lendemain vne si grande quantité, que le Viceroy en y arriuant en fut extremement estonné, & s'estant mis en lieu où il pouuoit estre ouy, si non de tous, pour le moins de la plus grande partie, Il leur dit, I'ay bien receu ordre du Roy mon Seigneur & mon Maistre de donner recompense à tous les soldats estropiez pour son seruice, mais le fonds qui m'est destiné pour ce sujet, n'est pas suffisant pour satisfaire à tant de monde. Aussi n'y a t'il pas d'apparence que dans vne seule ville il y eust tant de soldats estropiez pour ce sujet. Or l'intention du Roy est, que ses liberalités s'estendent seulement sur les personnes de cette condition, & non sur ceux qui par accident de maladie, ou pour autres causes ont esté endommagés de leurs membres. Pour connoistre donc ceux à qui ce fonds est legitimement destiné, ie me resous d'vser d'vne certaine inuention pour les discerner. Il est à croire que ceux qui ont esté mal traittés dans les occasions d'honneur, quoy qu'ils manquent de force, ne manqueront point de courage, & par ce moyen ie les discerneray bien. Il fait tendre vne corde

au milieu de la place, comme vne corde de jeu de paume, qui pouuoit arriuer iusques à la ceinture, & dit tout haut ; Ceux qui auront encor assez de courage & de generosité pour sauter sur cette corde, & la franchir de l'autre costé, seront ceux qui me feront paroistre auoir du cœur ; & par consequent de s'estre trouués dans les bonnes occasions ; & ceux-là auront la recompense qui leur est destinée par le Roy. Mais ceux qui feront paroistre manquer de force pour ce sujet, ce seront ceux que ie tiendray pour lasches, & que ie croiray auoir esté estropiés en autre occasion que l'espée à la main pour le seruice de son Prince. De tous ces estropiés, il n'y en auoit pas le tiers qui veritablement le fussent, l'esperance de la recompense promise ayant obligé plusieurs vaux-riens à feindre estre tels, ce fut pourquoy il fut fort aisé à ceux qui n'auoient ni mal, ni douleur de sauter librement par dessus la corde, dont ils receuoient des louanges du Duc qui les faisoit mettre à part, & escrire leurs noms, & ceux qui veritablement estoient estropiés, se presentans prés de la corde, quelque effort qu'ils fissent n'en pouuans venir à bout, le Duc les faisoit mettre de l'autre costé auec des termes de mespris, qui encourageoit d'autant

d'autant plus les autres, qui ne trouuoient aucun obstacle à obeir à ce commandement dont le nombre fut plus grand deux fois que les autres : Comme ils eurent tous fait l'espreuue de leur disposition, les vns & les autres furent extremement estonnés, quand ils virent que le Duc enuoya aux Galeres tous ceux qui auoient sauté par dessus la corde, & qu'il fit donner vne pistole à chacun de ceux qui n'ayans peu sauter tesmoignoient estre veritablement estropiés.

Autre iugement du mesme Duc, *des Forçats de Galere.*

IL print fantaisie vn iour au mesme Duc d'aller reuisiter les galeres de Naples dans le port, comme il fut entré dans la Reale, vn des espaliers de la galere, se iettant à ses pieds le pria de lui faire donner liberté, & le tirer de cette misere, où tous les iours sans mourir il souffroit la douleur de mille morts; le Duc lui demanda ce qu'il auoit fait pour être detenu forçat, chose aucune, Monseigneur, respondit il, i'ay tousiours vescu en homme de bien, sans auoir eu iamais aucun reproche, vn de mes ennemis m'y ayant fait mettre pour se vanger de moy à la solicitation de faux tesmoins : vn autre forçat lui fit la

mesme priere, à qui il demanda pareillement pour quel crime il auoit esté condamné ; Monseigneur, dit-il, ie n'en ay iamais commis aucun, ie suis ici par l'enuie de mes parens, qui m'ont supposé des crimes à faux, pour durant que ie suis icy captif ioüir de mon bien. Plusieurs autres luy tindrent le mesme discours, disant tous estre innocens des crimes qu'on leur imputoit. Le Duc iettant les yeux sur vn grand forçat, qu'il vit là de fort bonne mine: Et toy, dit-il, pourquoy es-tu icy ? I'y suis respondit-il tres iustement, Monseigneur, encor m'a-t'on fait trop de grace de me laisser la vie, apres les crimes que i'ay commis, car i'ay volé, pillé, assassiné, & violé, sans plusieurs autres crimes que i'ay commis, dont i'ay esté trop bien conuaincu. Le Duc l'ayant ouy parler de la façon, appella le Capitaine de la Galere, & luy dit; Faites promptement sortir ce pendart hors d'icy, coupable de si detestables crimes; car sans doute par sa frequentation il infecteroit tant de gens de bien qui sont ceans à tort condamnez : Et cettuy-cy seul fut mis en liberté pour auoir franchement confessé la verité, & les autres laissez là pour leur impudent mensonge.

Autre gentilleſſe du meſme Duc.

LE meſme Duc eſtant à Naples, aimoit extremement à ſe promener la nuiċt ſeul & inconnu, auec ſeulement vn lacquais, pour ouyr ce que le peuple diſoit de luy. Vne nuiċt entr'autres, ſe promenant ainſi dans les ruës, il vit de loing trois ſoldats de la garniſon du Chaſteau neuf qui deuiſoient enſemble, il s'approcha d'eux, & ſe mit en lieu qu'il pouuoit tout entendre, ſans eſtre veu d'eux. Il ouyt comme vn d'eux diſoit, ſi i'auois à cette heure mil eſcus d'argent comptant, ie m'eſtimerois cent fois plus heureux que noſtre Viceroy. L'autre luy dit, tu fais là vn ſouhait de maraud, pour moy ſi i'eſtois vn des Capitaines de ſa garde, ie me tiendrois plus heureux que luy. Le troiſieſme, dit, ſi i'auois à ſouhaitter quelque choſe, ce ne ſeroit point cela, & quoy donc luy dirent ſes compagnons? ſi i'auois ſeulement, dit-il, couché vne nuiċt auec la Vicereine ſa femme, ie ſerois cent fois plus heureux que vous deux: le Viceroy oyant ce diſcours, ſe retire le plus doucement qu'il pût, & enuoye ſon lacquais querir le plus proche Officier de la garniſon pour venir parler à luy, eſtant

venu il commanda de s'informer du nom de ces trois soldats qu'il leur monstra de loing, & de quelle Compagnie ils estoient, & de lui en venir rendre response le lendemain au matin; cela fait il s'alla coucher, cét Officier ne manqua pas de s'acquitter de sa commission, & vint le lendemain matin en aduertir le Duc, qui enuoya dire au Capitaine qu'il enuoyast ces trois soldats, à quoy il ne manqua point. Le Duc les ayant deuant lui, leur dit, parlez moi franchement & ne mentez pas. De quoy discouriés-vous hier au soir à telle heure, & en tel lieu? ils se mirent à se regarder tous trois estonnez sans rien respondre, mais le Duc leur dit sur l'heure, parlez & me dites la verité, ou ie iure Dieu que ie vous feray pendre. Eux qui connoissoient l'humeur seuere, mais tres-raisonnable de celuy qui parloit à eux, furent plus surpris que deuant le premier qui auoit parlé le soir precedent, fut le plus hardi à respondre, disant, Monseigneur, il est vray qu'à l'heure que vôtre Excellence dit, nous estions tous trois au mesme lieu que vous dites, nous discourions de plusieurs choses, & ie ne sçay pas bonnement sur quelle matiere nous estions pour lors, & sur celle que vous voulez que ie vous res-
ponde

ponde: le discours que vous teniez pour lors, respond le Duc, faisoit mention de moy, voyez si ie suis bien aduerty, respondez donc promptement, & gardez de me mettre en colere en voulant faire l'ignorant d'vne chose que ie sçai fort bien. Cettuy-cy qui voyoit fort bien que le Duc n'entendoit point raillerie, ie vous diray franchement ce que ie disois pour lors, Monseigneur, m'asseurant que vostre Excellence pardonnera la liberté d'vn discours que ie disois par galanterie. Ie me ressouuiens que mes compagnōs faisans entr'eux quelques souhaits, ie dis que si i'auois mil escus en argent, ie me tiendrois plus heureux que vostre Excellence. Là dessus le Duc enuoye querir son Tresorier, & fait sur le champ deliurer mil escus à ce soldat, qui fut ioyeux au point que le peut estre vn homme qui a tout ce qu'il souhaite. Le Duc apres se retournant vers l'autre, lui dit, & vous que disiez-vous, cettuy-cy enhardi par cette liberalité, respondit, Monseigneur, ie disois que si ie me voyois vn des Capitaines de vôtre garde, ie me tiendrois plus heureux que vostre Excellence. Ie ne veux pas dit le Duc estre moins liberal enuers vous, ie vous donne, dit-il, la charge d'vn tel qui l'est, que ie recompenseray d'vne plus honorable. Et

vous dit il au troisieme, que disiez-vous? cettuy-cy extremement estonné & surpris; Ah, Monseigneur, dit-il, ie suplie tres humblement vostre Excellence de me pardonner, nous sortions du cabaret, nous estions yures, & ne sçauions ce que nous disions, au moins pour moi. Parlez, rêpliqua le Duc, dites le moy promptement si vous n'auez enuie de me mettre en colere, & m'obliger à vous faire repentir de vostre desobeyssance: luy qui connoissant l'humeur du Duc, voyoit bien qu'il lui falloit franchir le pas, lui dit d'vne voix tremblante, Monseigneur, i'ay esté si sot de dire, croyant que nous fussions seuls entre nous, que si i'auois couché vne nuict auec la Vicereyne ie serois plus heureux qu'eux; mais Monseigneur, dit-il, en se mettant à genoux, pardonnez s'il vous plaist à la temerité d'vn impertinent, qui parle sans songer ce qu'il dit. Leuez vous mon amy luy dit le Duc, ie suis marry qu'il n'est à mon pouuoir de vous accorder ce que vous desirez, vous vous en retourneriez aussi satisfait que vos compagnons, mais tout ce que ie puis faire pour vous en cette occasion, est puis que cela depend de ma femme, de la prier pour vous, venez-çà, suiuez moy. Le pauure homme tout tremblant

blant ne sçauoit à quoy il deuoit se resoudre, mais le Duc voulant absolument qu'il le suiuist, il y fut contraint. Il le mena dans la chambre de sa femme, qui se coiffoit, à qui il fit le discours du dessein du personnage, & en suitte le prend par la main, & le presentant à sa femme, luy dit, mon amy, voila celle qui seule vous peut contenter en ce que vous desirez d'elle, si elle le veut i'y consens de bon cœur, ie vous laisse à penser s'il eust iamais sujet d'estre plus honteux, & sans le Duc qui l'en exempta, & le renuoya chez luy, la Vicereyne lui eust fait donner les estriuieres. Apres cela iugez si ses compagnons n'auoient pas sujet de se bien gausser de luy.

D'vn Ieune homme *à qui deux de ses Compagnons firent accroire qu'il estoit aueugle.*

TRois ieunes drosles apres auoir soupé se mirent à ioüer ensemble à trois dez, il y en eut vn des trois si en mal heur qu'il perdit tout son argent contre les deux autres, & estoit si mal heureux qu'à chaque coup qu'il perdoit il iuroit & renioit, prenant Dieu par tous les membres, de sorte qu'il faisoit dresser les cheueux à la teste aux autres, qui tant plus qu'ils l'en reprenoient,

tant plus le mettoient-il en colere,& l'obligeoient à iurer & maugreer d'auantage. Comme il eust le premier perdu son argent, il se retira en iurant encor, & n'ayant plus dequoy joüer, il fut contraint de s'aller coucher, & de laisser ioüer les deux autres, qui lui dirent en lui donnant le bon soir, qu'il demandast pardon à Dieu des offences qu'il auoit faites, pour lesquelles il deuoit craindre qu'il ne le punist. Il se couche donc dans la mesme chambre, laissant ioüer les deux autres, il ne fut pas long-temps dans le lict qu'il commença à ronfler, ses deux compagnons qui ioüoient l'vn contre l'autre, voyans qu'il dormoit bien fort, resolurét de luy ioüer d'vne fourbe. Ils tuent la chandelle, & esteigent le feu, en sorte qu'on ne voyoit goutte du tout dans la chambre, feignans de disputer ensemble sur vn certain coup, qu'ils feignoient estre douteux, ils firent vn tel bruit, qu'ils resueillerent en sursaut celui qui estoit au lict, qui ouurant les yeux, & ne voyant goutte dit, comment poüuez-vous ioüer sans chandelle; va, va, lui dirent ils, tu n'es pas encor bien esueillé & feignans de ne prendre pas garde à lui, firent semblant de recommencer leur ieu, & l'autre peu à peu se rendort à demy, ceux qui

ioüoient ou qui faisoient semblant de ioüer, feignans estre en dispute sur vn dé, sçauoir si c'estoit droict ou non, appellerent l'autre pour les iuger, lui disant, tien regarde ie te prie, si ce de là ne marque pas vn cinq, & si cettuy-cy a raison de me le disputer. Cettuy-cy estant resueillé, ouure les yeux & leur dit, comment voulez-vous que ie vous iuge, si ie ne voy goutte, va, va, lui dirent-ils, frotte tes yeux par plusieurs fois. Il se frotte les yeux par plusieurs fois, & dit, le diable m'emporte si ie ne voy goute, les autres feignirent d'estre extremement étonnez, lui disant, mais par ta foy te mocques tu point ? Non ou ie puisse mourir, dit l'autre, apporte la chandelle, dit l'vn d'eux à l'autre, ce qu'il fit semblant de faire, & s'approchant prés de celuy qui estoit couché, ils lui dirent, comment tu ne vois pas cette chandelle ? Non dit l'autre, ie proteste que ie ne voy point. Ah dit vn des deux camarades, ie me doutois bien que Dieu te puniroit pour tes horribles blasphemes, sans doute il t'a osté la lumiere des yeux, & t'a fait deuenir aueugle ; l'autre extremement fasché se met à pleurer & à se desesperer, demandant pardon à Dieu, & le priant d'auoir pitié de luy, vn des deux dit à son compagnon, approchez vn peu la chan-

delle, ce que l'autre faisant semblant de faire, dirent entr'eux, voyez vn peu quel dommage c'est, il a les yeux si beaux qu'il n'y paroit point, ils le consolent le mieux qu'il leur fust possible, lui conseillant de demander pardon à Dieu, & là dessus se coucherent, l'autre ne se fit que plaindre & soupirer toute la nuict, il s'obligea à quantité de vœux & pelerinages: & à ne iurer iamais, tant qu'à force de prieres, le sommeil l'assoupit, & le lendemain au matin en s'eueillant, il fut tout estonné qu'il vit le iour, il creut, & ses compagnons ayderent à le lui persuader, que c'estoit par miracle, & que la contrition qu'il auoit eüe de son peché, lui auoit fait obtenir cette grace de Dieu, en consideration des vœux qu'il auoit fait, que ses compagnons l'obligerent d'accomplir, ce qu'il fit, & de là en auant, vescut tres-deuotement, & perdit cette mauuaise habitude de blasphemer qu'il auoit auparauant.

D'vn Curé de village à ses Parroissiens.

VN certain Curé de village, qui aimoit extremement à ioüer, auoit passé vn Samedy toute la nuict à ioüer à la triomphe auec trois ou quatre de ses parroissiens qui lui gagnerent son argent, & pensant le regagner

gagner il ioüa iusques au grand iour en perdant tousiours, & iusques à ce qu'il fut heure d'aller à l'Eglise, on le vint querir pour dire Matines, parce que le lendemain il estoit Dimanche & vne bonne Feste. Il quitta le ieu fort à regret, disant à ceux qui luy auoient gagné son argent, qu'ils lui donneroient sa reuanche si tost que le seruice seroit finy, ce qu'ils lui promirent : & de peur que les cartes ne fussent egarées, il les met dans sa manche, & s'en alla à l'Eglise. Apres que Matines furent dites, on dit la petite Messe, & ensuite la grande. Comme il vint à dire le prosne, en se remuant de costé & d'autre, les cartes qu'il auoit dans sa manche tomberent au milieu de l'Eglise, dont il demeura extremement surpris, & le peuple fort estonné : comme il cherche quelque moyen pour éuiter l'affront qu'il en eût receu, il s'aduise de le reparer par vne iolie subtilité; disant, Or ça mes amis, pourquoy vous imaginez vous que i'ay apporté ces cartes, & que ie les ay iettées deuant tout le monde au milieu de l'Eglise: vous imaginez-vous que ie l'aye fait sans mistere? non, non, mes amis, sçachez que ie l'ay fait à dessein, pour vous faire rougir de honte de la mauuaise nourriture que vous souffrez à vos en-

fans, & du peu de soing que vous auez, de les instruire en ce qui est de leur salut, & des bonnes mœurs, & pour vous le faire paroistre, vous allez voir. Il appelle vn de ces enfans qui estoient à l'Eglise: le premier qui se presenta deuant luy, lui disant, ramassez moy vne de ces cartes là, ce qu'il fait, qu'elle carte est-ce? lui dit il, c'est vn valet de cœur, respond-il: il en appelle vn autre, à qui il en dit autant, & l'autre c'est vn sept de trefle, l'autre c'est vn as de cœur, & le mesme fit à la plus grande partie des enfans de la Parroisse, puis ouure le Missel, & demanda à l'vn d'eux quelle lettre est-ce là? ie ne sçay, Monsieur, dit-il, & pareillement aux autres, & bien mes amis, dit-il, n'est-ce pas vne honte, que ces enfans connoissent toutes les cartes, & pas vn d'eux ne connoist vne lettre. Ainsi il eschapa par cette subtilité où vn plus habile homme que luy fust peut estre demeuré muët, & eust eu l'affront tout entier.

D'vn Seigneur de village *& de son* Meusnier.

VN Gentil-homme qui auoit la reputation d'estre d'vne humeur estrange & extremement cruelle, fit decreter la Seigneurie tant temporelle que spirituelle d'vn certain

certain Gentil-homme qui la possedoit, & qui luy deuoit quantité de deniers. Comme il fut en possession de cette terre, il ouyt parler que le Curé de cette Parroisse faisoit profession de deuiner, c'estoit vn terme dont vsoient les simples païsans du village, qui appelloient ainsi l'Astrologie Iudiciaire, dont le Curé extremement curieux, & quelquefois se plaisoit à rafiner sur les Almanachs, promettant de la pluye & du beau temps; selon qu'il le voyoit par la conjonction des Astres, qui le plus souuent trompent le plus ceux qui s'y fient trop. Cela donna lieu à ses Parroissiens de dire, qu'il sçauoit bien deuiner. Ce nouueau Seigneur qui se mocquoit de la superstition de ceux qui croyent qu'il y ait des hommes qui puissent deuiner non seulement les choses passées, mais les futures, qui est reserué à Dieu seul, enuoye vn matin querir ce Curé, qui le vint trouuer au lict en tremblant, veu la mauuaise opinion qu'on luy auoit imprimée de sa bizarre humeur. Comme il fut entré dans la chambre, ce Seigneur luy dit; On me veut faire accroire que vous-vous meslez de deuiner. A quoy le pauure Curé respondit, Monsieur, c'est dequoy ie ne fais nulle profession, mais bien suis-je curieux en l'Astro-

logie Iudiciaire, & par le moyen des Astres nous rencontrons quelquefois par le iugement que nous faisons de leurs aspects, conionctions & de leurs influences. Ce Seigneur qui estoit extremement ignorant, & qui n'entendoit du tout rien à ce discours, dit au Curé comme il estoit tout à fait deraisonnable. Vois-tu mon amy si tu ne me deuines quatre choses que ie veux sçauoir, ie te feray donner les estriuieres, & te traiteray comme vn affronteur, ce Curé voulut s'excuser, non, non, dit-il, il n'y a point d'excuse, il faut te resoudre à l'vn des deux. Ces quatre choses que ie veux sçauoir, sont. La premiere, où est le milieu du monde. La seconde, ce que ie vaux. La troisiéme, ce que ie pense; & la quatriéme, ce que ie croy. Ce Curé luy voulant dire qu'il n'y auoit que Dieu seul qui conneut les cœurs d'autruy: Non, non, mon amy luy dit-il, tu penses attraper les simples par tes impostures ordinaires, mais ne croy pas me traitter de la mesme façon, ie veux que tout presentement tu confesse que tu n'es qu'vn affronteur, ou que tu me satisfasse à ce que ie demande. Ce pauure Curé connoissant cét extrauagant brutal iusques au dernier poinct, & que ce seroit l'irriter dauantage de luy contester, luy demanda

manda seulement terme iusques au lendemain, pour auoir loisir de consulter ses Ephemerides, ce qu'il luy accorda. En retournant en son Presbitaire, il rencontre le Meusnier du village, qui le voyant triste luy demanda ce qu'il auoit, il luy conta ce qui luy estoit arriué aupres de ce nouueau Seigneur, à qui le Meusnier dit, laissez moy faire ie vous deliureray de cette peine, vous me donnerez seulement demain au matin vôtre robe & vostre bonnet, il ne m'a iamais veu, & quand vous luy auez tantost parlé, il estoit dans le lict à ce que vous venez de dire, & la chambre estoit obscure, il ne vous aura pas sans doute remarqué, i'y veux aller sous vostre nom, & le satisfaire de ses doutes : le Curé qui connoissoit le Meusnier, pour homme extremement subtil & entendu, & d'ailleurs, estant fort empesché de ce qu'il luy respondroit le lendemain, se resolut de se laisser conduire à luy : il luy accorda volontiers ce qu'il luy demandoit, & dés le soir mesme luy enuoya sa robe, sa soutane & son bonnet carré. Le Meusnier le lendemain estant venu, il s'habille de ces longs habits, & n'y eust eu personne qui ne l'eust pris pour vn maistre és Arts. Il va trouuer le Seigneur qui se leuoit, & luy fit dire par vn lac-

onnais, que son Curé le demandoit pour auoir raison de ce qu'il luy auoit demandé. A ce mot estant presque habillé, il le fait entrer dans la chambre ; & luy demande, s'il pourroit satisfaire à ses demandes, il respond qu'ouy, sur le peril de sa vie. Ce Seigneur bien joyeux, si-tost qu'il fut habillé, luy dit, & bien dis-moy où est le milieu du monde. Ie ne vous le diray pas seulement, luy dit le Meusnier, mais ie vous le veux monstrer, si vous me voulez suiure, & mesme il ne faudra pas aller gueres loing : car il est assez proche d'icy. Est-il possible, dit ce Seigneur? Ouy Monsieur, dit le Meusnier, ie pretends si vous le voulez de vous le monstrer dans vn quart d'heure, ie le veux dit le Seigneur, ils sortent ensemble, & le Meusnier le meine dans vne grande campagne, où apres auoir quelque temps fait semblant de mesurer la terre auec vn long baston qu'il auoit apporté à ce dessein, il le ficha en terre, & dit à ce Gentil-homme, Monsieur, voila iustement le milieu du monde, ce Seigneur luy demanda comme il le iustifieroit; ah Monseigneur, luy dit-il, faites le mesurer, & en cas que vous y trouuiez manque d'vn pouce, ie veux perdre la vie. Le Seigneur voyant qu'il n'êtoit pas en sō pouuoir, lui dit, i'aime mieux

mieux te croire, passe pour celuy là. Venons au second. Combien crois-tu que ie vaux: Monseigneur, dit-il, Nostre Seigneur, qui sans vous faire tort valoit vn peu mieux que vous, ne fut vendu que trente deniers, quand ie vous mettray à vingt-neuf, auez vous raison de vous plaindre? Non mon amy, tu as raison, dit le Seigneur. Or voyons cettuy-cy, si tu me dis à quoy ie pense, ce ne sera pas peu fait pour toy. Ma foy, dit le Meusnier, ie gagerois, Monsieur, que vous pensez plus à vostre profit qu'au mien, & par ce moyen ie croy auoir satisfait à vostre demande? Il est vray dit-il, mais que répondras-tu au quatriéme, me diras-tu bien ce que ie croy. Ouy, Monsieur dit-il; N'est il pas vray que vous croyez que ie suis vostre Curé? Ouy, dit ce Gentil-homme, & cependant, dit-il, vous-vous trompez: car ie ne suis que vostre Meusnier. Ainsi par cette subtilité il fit rire le bon Seigneur, & passer sa mauuaise humeur par ce moyen.

Subtilité d'vn Bouffon *pour auoir ce qu'on luy auoit promis.*

CHacun sçait que les bouffons ont libre entrée par tout, & particulierement chez les Grands, & qu'il leur est permis des choses pour lesquelles d'honnestes gens se-

roient châtiez, & l'on voit mesme qu'au ieu d'eschets, les fous sont plus prés des Rois que les Cheualiers. Vn certain bouffon ayant libre entrée chez vn certain Prince, & ayant fait quelque tour de son mestier, qui luy auoit pleu, le Prince luy promit vn habit fort beau qu'il luy monstra, qu'il n'auoit plus d'enuie de porter, ce sont ordinairement les presens qu'on fait aux gens de cette estoffe, & commanda à son valet de chambre de lui donner quand il le viendroit querir, le lendemain au matin le bouffon ne manqua point, car ils sont fort ponctuels à de tels rendez-vous. Le valet de chambre fort mal satisfait de cette liberalité de son maistre, qui estoit si mal employée, auoit enuie de se seruir du corps du pourpoint pour en prendre le passement, qui fut la raison pourquoy il destacha les manches, & le serra, enueloppant ces manches, le haut, le bas & le manteau, dans vne toillette, & les bailla à ce bouffon, qui croyant que tout y estoit, s'en alla chez luy sans le regarder. Mais comme il l'eut desployé, & qu'il vit que le corps du pourpoint manquoit, par la malice du valet de chambre: car il se doutoit bien, que cela ne pouuoit venir que de luy, il se resolut de l'a-

uoir par vne subtilité, qui feroit sans doute rire le Prince qu'il connoissoit de bonne humeur, & l'obligeroit peut-estre par là, à quelque nouuelle liberalité. Il va trouuer le Curé de la Paroisse du Prince, à qui il fit entendre qu'il estoit mort quelqu'vn là dedans, & qu'il l'enuoyast querir pour le mettre en terre : ce Curé y enuoye des Prestres, auec la Croix, & la Banniere, & le bouffon marchoit à la teste, qui les conduisit iustement chez ce Prince comme il estoit prest de sortir. Voyant cét équipage il s'en estonne, & comme il demandoit que vouloit dire cela, le bouffon s'aduance, qui luy dit, Monseigneur, il vous a pleu me faire l'honneur de me donner vn de vos habits, vostre valet de chambre m'a donné le manteau & les chausses, pour le pourpoint, il ne m'a donné que les manches, nous venons querir le corps, Monseigneur. Le Prince se mit si fort à rire de cette naifueté, qu'apres auoir gourmandé son valet de chambre, il commanda qu'on luy donnast le corps.

Vengeance subtile d'vn François *sur vn* Espagnol.

VN François & vn Espagnol disputans vn iour ensemble sur les prerogatiues

de leur Nation. L'Espagnol se voyant vaincu en plusieurs choses par le François, la Nation duquel auoit beaucoup d'auantages sur l'Espagnole. L'Espagnol le voulut prendre sur le fait de la Religion, disant au François, voyez si en vostre païs on est deuot & respectueux enuers Dieu comme en ce païs-cy, i'ai esté en France dit-il, où l'on lui rend si peu d'honneur que i'en estois honteux; quand on porte le S. Sacrement à vn malade, il n'y a le plus souuent qu'vn simple Prestre, qui le porte auec vn petit Clerc qui sonne vne petite clochette sans aucune suite. Mais en Espagne quand le S. Sacrement marche par les ruës, voyés auec quelle pompe, & quelle suite il est accompagné, iamais ne va qu'auec quantité de flambeaux & quatre ou cinq cens personnes à sa suite, tous ceux qui le rencontrent quelques affaires pressées qu'ils ayent, il faut qu'ils quittent tout pour l'accompagner, & le Roy mesme & les grands d'Espagne, quand ils s'y rencontrent, tiennent à grand honneur de prendre vn des bastons du Dais duquel il est couuert: l'aduoüe cela, dit le François: mais le bon Dieu sçait bien qu'en France il est auec ses anciens seruiteurs, desquels n'ayant nulle doute, il ne se soucie pas beaucoup de se faire

re accompagner. Mais en Espagne, où il y a vn si grand nombre de Iuifs,il craindroit s'il ne se faisoit ainsi accompagner, qu'on ne le crucifiast encor vne fois.Comment,dit l'Espagnol,pour le faict de la Religion voudriés vous entrer en comparaison auec nous ? ne sçait-on pas biẽ qu'il y a plus de SS.Canonisez en Espagne, que ie n'ai de poils à la barbe. Le François soustient, qu'il y en a eu beaucoup plus en France, & sur cette dispute,le François luy dit en presence de monde, vous dites qu'il y a eu plus de Saints en Espagne que vous n'auez de poils à la barbe, mais il y en a eu cent fois plus en France que ie n'en ay en la barbe & en la teste, & pour vous le tesmoigner, voulez-vous à chaque S. François que ie vous nommerai que ie vous arrache vn poil de vostre barbe, & à chaque S. Espagnol que vous me nommerez vous m'en arracherez vn de la mienne. Ie le veux, dit l'Espagnol,ah pauure homme,dans peu il ne vous en restera pas vn. Ils se mettent donc en estat & gagerent vne grande somme d'argent,que deuoit perdre celui qui demeureroit court.Le François commence, & en atrachant vn poil de la barbe à l'Espagnol il dit, S.Denys,l'Espagnol lui en faisant autant, lui dit, Saint Ignace. Le François en

prend vn autre, disant S. Martin. L'Espagnol, S. Xauier. Le François, Saint Louys. L'Espagnol, Sainte Terese. Le François, Sainte Clotide. L'Espagnol, S. Isidore. Le François, S. Bruno. L'Espagnol arrachant au François deux poils tout à la fois, dont il lui fit mal, dit S. Cosme, S. Damian. Le François se voulant vanger, lui prend vne moustache toute entiere qu'il lui arrache, disant, onze mille Vierges, là finit la dispute, car la douleur qu'il sentit fut si grande qu'il aima mieux quitter la partie, & puis il eust eu bien de la peine d'en nommer onze mille tout d'vn coup.

D'vn Cordonnier *qui se vengea d'vn Archeuesque.*

L'Archeuesque de la ville de Tolede, Metropolitaine des deux Castilles, qui est vn Prelat de si haute reputation en Espagne dont il est le Primat, qu'il passe pour vn petit Pape, ayant vn million de liures de reuenu, & en effect c'est le plus riche Diocese de la Chrestienté, estant dans la ville de Seuille en Espagne, fit tuër vn Cordonnier de la mesme ville, pour quelque rapport qu'on lui fit qu'il auoit mesdit de lui. Le fils du Cordonnier, qui estoit homme resolu,

se

ſe porta partie contre lui pardeuant le Iuge Eccleſiaſtique,pour auoir raiſon de la mort de ſon pere,dont il donna des preuues ſi claires que perſonne n'en pouuoit douter, qui obligerent la Iuſtice, veu la qualité du perſonnage, de condamner l'Archeueſque d'eſtre vn an ſans dire la Meſſe,pour reparation de ce crime. Le fils du Cordonnier ne ſe tenant point ſatisfait de cette condamnation, attend que le Roy d'Eſpagne,qui eſtoit Dom Pedro ; qu'on ſurnommoit le Cruel, vint à Seuille, comme le bruit couroit qu'il y deuoit venir pour le iour du S.Sacrement,qui deuoit eſtre en bref : Si toſt qu'il fut arriué, le fils du Cordonnier ne manqua point de le venir trouuer, & ſe iettant à ſes pieds, luy demanda vengeance de la mort de ſon pere que l'Archeueſque de Tolede auoit fait tuër ſans aucune cauſe. Le Roy lui demanda s'il ne s'en eſtoit point plaint en Iuſtice. Ouy Sire, dit-il, mais on n'en a pas tenu conte, veu que ie ne ſuis qu'vn pauure Cordonnier, & lui un Prelat de telle reputation. Le Iuge Eccleſiaſtique, pour reparation de ſon crime, l'a ſeulement condamné à eſtre vn an ſans dire la Meſſe, dont il ſe mocque, ayant bien moyen de viure ſans cela. Le Roy luy demanda, mais ce que tu me dis eſt-il bien,

vray ? Ouy Sire, sur le peril de ma vie, respond le Cordonnier. Auras-tu bien la hardiesse de le tuër ? lui dit le Roy, Oüy Sire, dit il, pourueu que vostre Majesté me le commande. Va fay-le, dit le Roy, & ne te mets point en peine. Ce Cordonnier s'en reua fort ioyeux, & se saisit d'vn bon poignard, se resoluant de faire cette execution le lendemain, qui estoit la feste du S. Sacrement, mesme en la presence du Roy. Il sçauoit que le lendemain, cette grande procession se deuoit faire, qui en ce pays là est tres magnifique, où l'Archeuesque deuoit paroistre à la queuë auec ses habits pontificaux, à costé de l'Archeuesque de Seuille, il le suit iusques à ce qu'il fut deuant le Palais Royal, où le Roy & toute sa Cour étoit aux fenestres pour voir passer la Procession. Là il ne le manque point, & le choisissant droit au cœur, il luy donna deux si grands coups de son poignard, qu'il tomba roide mort à ses pieds. L'horreur de cét étrange spectacle donna de l'étonnement à tous les spectateurs, on se saisit de luy pour le mener en prison afin d'en faire vne seuere iustice. Il se fit vn si grand bruit, que le Roy se doutant bien ce que c'estoit, en demanda la cause. On luy dit la hardiesse qu'auoit eu

ce

ce malheureux, & qu'on le menoit en prison. Le Roy commande qu'on l'amenast deuant luy : Et d'autant qu'on sçauoit que le Roy étoit vn Iusticier tres-seuere, qui comme nous auons dit, luy a donné iusques aujourd'huy dans les Histoires le surnom de Cruel, on n'esperoit pas de lui autre chose qu'vne horrible punition d'vn si detestable crime. Le Roy l'ayant deuant lui en presence de cette honnorable assistance, lui dit d'vn ton graue: Viença traistre, & meschant homme que tu es, quel malin esprit t'a porté à commettre vn si énorme crime en presence de Dieu, & à ma veuë, en vn iour messme si sainct comme est cettuy-cy ? Le Cordonnier, qui sçachant l'adueu qu'il en auoit eu de sa Maiesté, auoit suiet de répondre hardiment, lui dit sans s'étonner: Pourquoy, Sire, a-t'il eu la hardiesse de faire tuer mon pere comme il a fait, & quoi que plusieurs fois i'en aye demandé Iustice, on ne me l'a pas faite? Ce que voyant, n'ay je pas eu raison de la faire moy-mesme ; chacun fut étonné de cette réponse si hardie : Mais ceux qui tenoyent le party de l'Archeuesque maintindrent deuant le Roy que cela étoit faux, & qu'on lui auoit rendu Iustice, & écouté sa plainte. Quelle Iustice me peut on auoir

renduë, répond le Cordonnier, puis qu'il étoit en vie ? Le Roy voulut sçauoir quelle Iustice on lui auoit renduë, on luy dit qu'on auoit condamné l'Archeuesque d'estre vn an sans dire la Messe, & que c'estoit vne grande infamie à vn homme de cette condition là. Et bien, dit le Roy, n'auois tu pas sujet de te satisfaire. Non, Sire, respondit le bon homme, puis qu'il auoit bien moyen de s'en passer. Le Roy luy demanda de quel mestier il estoit, il respondit qu'il estoit cordonnier, va luy dit le Roy, pour punition de ton crime ie te commande d'estre vn an entier sans faire des souliers ; & pour auoir moyen de viure, il luy assigna vne bonne pension à vie sur les biens du deffunct Archeuesque.

D'vn Gentil-homme *qui se vangea d'vn* Coupeur de bourse.

VN Gentil homme s'amusant dans la Galerie du Palais à lire vn Liure à la Boutique d'vn Libraire, il vit vn certain galand s'accoster de luy. qui n'auoit pas trop bonne mine. Ce Caualier auoit vn grand manteau d'escarlatte auec force boutons d'or, sur lesquels voyant que ce drosle auoit dessein, il se tourna de l'autre costé pour lui donner

plus

plus de lieu de venir à bout de ſon entrepriſe, afin de le ſurprendre ſur le fait. Le galant voyant qu'on lui faiſoit beau ieu, auec ſon couſteau commence à vous couper ſept ou huit de ſes boutons, le Gentil-homme qui s'en apperceuoit bien, met la main dans ſa poche, feignant d'en tirer ſon mouchoir, mais c'eſtoit pour en tirer comme il fit vn couſteau qu'il auoit auſſi bien que l'autre, qui coupoit comme vn raſoir, auec lequel hauſſant la main, feignant de rendre le Liure au Libraire, il vous attrape mon drôle ſi ſubtilement, qu'il lui coupe l'aureille toute nette; lui qui ſentit cela plus viſte que le iour, commence à crier tout haut: ah! mon aureille, & le Gentil-homme de ſon coſté ſe met à crier, ah! mes boutons. Le Coupeur de bourſes oyant cela, lui iettant ſes boutons à la teſte, lui dit, tien voila tes boutons, & l'autre lui iettant pareillement ſon aureille, & tien voila ton aureille. Encor le pauure diable fut bien heureux d'en eſtre quitte pour cela.

D'vn Filou *qui trompa vne Marchande de Soye auec vn faux Diamant.*

VN Filou extremement ruſé auoit vn fort beau Diamant, qui valoit bien dix-

ſept ou dix-huit cens liures, auec lequel ayant deſſein de faire vn tour de ſon meſtier, il fit tailler par vn Orfevre de ſes amis, vne pierre blanche, de celles qui viennent de Canadas, qui reſſemblent eſtans taillées, ſi fort à vn Diamant, qu'il n'y a que les experts qui en puiſſent connoiſtre la difference, ils eſcriuent meſme ſur le verre comme les fins, & ont auſſi vn luſtre ſinon eſgal, pour le moins extremement approchant. Il la fit, comme dit eſt, tailler de la meſme forme, & de la meſme groſſeur que le bon, auec vne fueille ſi proprement miſe & l'enchaſſeure ſi ſemblable, qu'il eſtoit bien mal aiſé à vn autre qu'vn expert Lapidaire de le diſcerner d'auec le bon. Auec ces deux pieces, il vient accoſter vne Marchande de Soye de la ruë au Foire, à qui il dit qu'il s'alloit marier, & qu'il lui falloit quantité d'eſtoffes pour s'habiller lui & ſa maiſtreſſe. Cette Marchande aſpre au gain, voyant vne ſi bonne pratique, lui dit qu'il ne trouueroit point dans Paris mieux ſon fait que chez elle, ni qui lui fiſt meilleur marché. Elle lui deſploye quantité d'eſtoffes de toutes ſortes, mais auant de rien marchander, il lui dit, Madame, ie n'ay point d'argent content à vous donner iuſques à ce que i'en aye receu de mon maria-

ge, ie me marie dans huict iours, apres ie dois receuoir mon argent, il m'en faut pour quinze ou seize cens liures ; mais en attendant que ie vous paye ie vous donneray des gages. Quels gages me donnerés-vous, Monsieur, ce lui dit-elle : Tels que vous en serez contente, lui respondit-il, & lui montrant son Diamant, ie vous laisseray cette bague, lui dit-il. Elle le regarde, & quoy qu'elle ne s'y connust pas, elle vit bien qu'il estoit fort beau, mais lui dit-elle, Monsieur ie ne me connois point en pierreries, ie ne connoy point leur bonté, & ne sçai point leur valeur. Faites le voir, dit-il, Madame, à quelque personne capable, & à qui vous vous fiez, ie m'en raporterai à ce qu'il en dira. Elle trouua cette proposition fort iuste, & dit qu'elle le monstreroit fort volontiers à vn Orfevre de sa connoissance, s'il vouloit prendre la peine de venir auec elle iusques là, il dit qu'il iroit fort librement, elle le mena donc chez vn sien compere Orfevre, à qui elle fit voir ce Diamant, le priant de lui dire s'il estoit bon, & combien de marchandise elle pouuoit fier dessus. L'ayant contemplé à loisir, allez, dit-il ma commere, quand vous lui donnerez pour cinq cens escus de marchandise & plus encor, ie vous

en respond sur ce gage là, ie le croy bien dit le galand, vous ne l'auriez pas asseurement pour ce prix-là, mais ie n'ay pas enuie de le vendre, & il suffit que vous m'en bailliez enuiron pour cette somme là, ie pense que i'en auray assez. Mais Monsieur, lui dit-elle, vous sçauez que les Marchands comme nous, ont affaire de leur argent pour aller en marchandise, si vous pensiez me le laisser long-temps entre les mains, vous me feriés tort. Madame, dit-il, ie vous feray vn mot, par lequel ie vous donnerai permission de le vendre, comme estant à vous, si dans vn mois pour toute sorte de delais, ie ne le retire d'entre vos mains. Fort bien, dit la Dame, i'en suis contente, & s'il ne le retiroit pas par hazard, dit l'Orfevre, & que vous eussiez affaire d'argent, apportez-le moy, ie vous en donneray tousiours iusques à seize cens liures; la Dame bien aise, iugeant bien qu'il falloit qu'il valust dauantage, puis que si franchement cét homme en offroit cette somme pour regagner dessus, dit au maistre du Diamant qu'il pouuoit venir à sa Boutique choisir telle marchandise qu'il lui plairoit. Il reprend sa bague, & s'en reuont à la boutique, où il print quantité d'estoffes d'or & de soye de toutes façons, iusques à la concurrence

currence de 1600. liu. sur lequel marché la Dame faisoit son conte de gagner bien prés de cent écus, qui estoit vne bonne iournée pour elle. Comme toutes les marchandises furent coupées, il luy mit en main le faux Diamant que nous auons dit, qui estoit si semblable au fin. La Dame le print, n'ayant garde de s'imaginer la tromperie, & ne le regarda pas beaucoup, parce qu'elle ne se deffioit pas que ce fut vn autre que celuy qu'elle auoit veu entre les mains de l'Orfevre. Le galand lui dit, Madame, faites moy s'il vous plaist apporter du papier & de l'ancre pour en faire vn petit mot, il me semble à propos que nous en ayons chacun vn, moi pour auoir lieu de vous redemander mon Diamant en vous apportant vostre argent, & vous de le vendre en cas que ie ne peusse venir le requerir, quoy que ie sçache bien que cela n'arriuera pas, mais il est bon de prendre ses seuretez: car vous non plus que moi ne sommes pas asseurez d'estre en vie d'huy en vn mois, ce qu'elle trouua fort raisonnable, il fit donc vn billet pour luy laisser qui estoit en ces termes: Ie sous signé vn tel, vn nom qu'il print à plaisir, Escuyer sieur d'vn tel lieu, auec quantité de qualités qu'il adiousta, reconnois & confesse deuoir

à honnorable perſonne Dame vne telle, Marchande de Soye, demeurant à Paris ruë au Foire, Parroiſſe S. Innocent la ſomme de ſeize cens liures, pour marchandiſes à moy liurées, dont ie me tiens content; laquelle ſomme de ſeize cens liures ie promets lui payer dans vn mois du iourd'huy, & pour aſſeurance de cette ſomme, ie lui ay laiſſé entre les mains vn Diamant peſant tant de grains en table enchaſſé en vne bague d'or eſmaillée en telle façon, dont elle contente, demeurant d'accord moy dit vn tel, que le-dit mois expiré ladite Dame le pourra vendre à qui bon lui ſemblera, comme à elle apartenante, ſans que moi ni les miens puiſſent cy-apres reuandiquer, ſous pretexte qu'il pouuoit valoir dauantage que ladite ſomme de ſeize cens liures, ou pour quelque autre que ce ſoit, en foy de quoy i'ai ſigné ces preſentes, à Paris ce trentieſme, &c. témoins tels & tels voiſins, qu'on pria de ſigner, & lequel eſcrit la Dame garda, & lui en fit vn de ſa part, contenant à peu prés la meſme choſe, qu'elle lui mit entre les mains, de façon qu'ils ſe ſeparerẽt tous deux extremement contens l'vn de l'autre. Le mois expiré, la Dame fut extremement contente de voir qu'il n'eſtoit point reuenu querir ſon

diamant

diamant, s'imaginant desia auoir gagné pour le moins cent autres escus, mais au bout de quelques iours estant pressée d'argent pour faire vn payement pour des marchandises qu'ils auoient acheptées, elle fut trouuer son compere, pour le prier de lui prester de l'argent dont elle auoit besoin sur ce Diamant, dont mieux que pas vn il connoissoit la valeur, cét Orfevre apres l'auoir consideré, lui dit, pour ce Diamant là, ie n'en voudrois pas auoir baillé plus de cent sols, qui est à peu pres la valeur de l'or, car pour la pierre ie ne l'estime pas plus de cinq sols. Cette pauure femme fut extremement estonnée, luy disant qu'il auoit promis de lui en donner seize cens liures, toutesfois & quantes qu'elle auroit besoin d'argent. Ouy de celui que vous me monstrâtes alors, lui dit-il, mais ce n'estoit pas cettuy-cy, elle creut que ce pauure homme resuoit, elle le fit voir à plusieurs autres Orfevres, qui tous lui dirent la mesme chose, dont elle pensa desesperer.

D'vn Filou *qui affronta vn hostelier de Paris.*

LE Renard est bien fin, dit-on, mais celuy qui le prend l'est encor dauantage, ie dy

cecy, parce qu'vn certain hôtelier de Paris estoit si rusé, que tous ses amis pour ce sujet l'appelloient Renard, & pour ce sujet voulant tenir hostellerie, il mit pour son enseigne au Renard, qui est encor à present dans la ruë sainct Denys à Paris, mais ce Filou dont nous allons parler l'affina comme vous allez entendre. Ce maistre Filou estoit vn bas Normand, qui estant venu à Paris à dessein d'y tromper quelqu'vn, car ie croy qu'il n'y auoit pas d'autres affaires, vint loger en cette enseigne du Renard, où estant arriué il demande à la Maistresse s'il pourra loger là dedans, y auoir vne chambre, & y estre traitté à table d'hoste, parce qu'il auoit long-temps à demeurer à Paris, l'hostesse luy demanda combien de temps il y pourroit sejourner, il lui respondit qu'il ne le pouuoit pas bonnement dire, parce qu'il y venoit plaider vn procez de consequence, & qu'il ne sçauoit pas quand il pourroit estre vuidé, & qu'il loüeroit Dieu de bon cœur si les Juges le pouuoient expedier dans quatre ou cinq mois, mais qu'il estoit resolu de ne sortir point de Paris qu'il n'en vit vne fin, venãs en discours sur le sujet de ce procez, il dit qu'il auoit pris vn Office aux parties casuelles, qu'on s'estoit opposé à la leuée, & qu'il deman-

demandoit d'estre receu en deposant son argent, ce que l'on disputoit, disant auoir apporté ses deniers pour ce sujet, qui consistoient en dix mil escus, qu'il auoit tous coulez dans sa valize, & qu'il prioit l'hostesse de lui vouloir mettre en lieu de seureté, parce qu'il n'y vouloit point toucher, estant reserué pour ce sujet, l'hostesse luy promit d'en auoir soin, & de lui rendre toutesfois & quantes qu'il le lui demanderoit: Il lui va querir vne valize qu'il auoit apportée pleine de cailloux qu'il auoit cachetée à trois ou quatre cadenats, & qu'elle enferma encor sous deux ou trois clefs. Il demanda combien on payoit là dedans en table d'hoste, pour estre couché & leué à faire bonne chere, elle lui dit qu'on payoit cinquante sols par iour, & que venant ou non, on ne laissoit pas de payer, il l'accepta; & fit mettre en escrit le iour qu'il y entroit, pour payer quand il sortiroit autant de iours qu'il y auroit demeuré, il fut bien trois mois logé là dedans à faire grand chere, sans qu'on lui demandast de l'argent, s'imaginant auoir de si bon gages de lui en cette valize, où ils croyoient qu'il y eust dix mil escus, comme il leur auoit donné à entendre, sortant tous les iours du matin, & ne reuenant qu'à midy, & apres qu'il

auoit disné il ne reuenoit que le soir, feignant tousiours de venir solliciter ses Iuges, & conferer auec son Aduocat. Il continua tousiours cette vie, iusques à ce qu'vn iour il apprint le soir que son hosteisse deuoit aller le lendemain de grand matin à Vaugirard voir vn enfant qu'elle y auoit en nourrice, & qu'elle ne deuoit reuenir que le soir, cela lui donna lieu de iouer d'vn tour à son hoste dont il ne se doutoit pas, car sçachant que la maistresse auoit la clef du cabinet où elle auoit enfermé sa valize, il vint sur le midy, contre-faisant le ioyeux, dire à son hoste qu'il venoit de gagner cent liures en vn quart d'heure de temps, par ce qu'il venoit d'achepter vn cheual qui lui auoit cousté cent escus, & que tout à l'heure on luy en auoit voulu donner quatre cens liures, demande promptement sa valize pour prendre de l'argent pour payer le Marchand qui l'attendoit pour aller disner ensemble, cét hoste lui dit que sa femme en auoit emporté la clef, & qu'elle ne deuoit reuenir que le soir: là-dessus il commance à iurer & à tempêter auec mille sermens, voulant tout à l'heure qu'on enuoyast querir vn Serrurier pour ouurir la porte, disant qu'il ne recouuriroit peut-estre vne telle occasion, que le Marchand

chand s'en vouloit aller,& qu'il ne pouuoit attendre. L'hoste qui void qu'il ne pouuoit ouurir cette porte sans se faire tort, & sans laisser tout à l'abandon, car cette clef estoit enfermée dans vn autre cabinet,& qu'il falloit rompre deux ou trois serrures,d'ailleurs qu'estant seul il ne pouuoit pas auoir le loisir de vacquer à cela, lui dit, Monsieur, ce que vous me demandez est impossible, ie ne sçaurois pas rompre ce cabinet pour auoir la clef,de combien auez vous affaire,i'ayme mieux vous le donner,& vous me le rendrez quand elle sera venuë. Luy qui ne demandoit pas mieux, fait semblant d'estre mal satisfait, disant que s'il auoit besoin de plus grande somme qu'autant en seroit, mais pourtant à la fin se laisse combler à prendre cent escus des mains de son hoste pour aller payer le cheual qu'il feignoit d'auoir achepté,fait marché mesme combien il lui cousteroit par iour pour le nourrir, & pour mieux colorer sa fourbe,il fit donner mesme vn teston au valet,pour auoir soin de le bien panser,& demanda encor vne pistole à l'hoste de plus pour payer le disné auec le marchand & deux autres qui lui auoient aydé à achepter le cheual,à quoy il feignoit d'estre obligé par le marché. Il sort donc de ce lo-

gis pour n'y r'entrer iamais. L'hosteſſe arriue le ſoir, à qui ſon mary fit des reproches, d'auoir emporté cette clef, pour laqu'elle il y auoit eu beau bruit. Elle s'en eſtonne, diſant, quoy en plus de trois mois qu'il y a qu'il loge ceans il ne me l'a point demandée, il faut qu'à poinct nommé vn iour ſeul que ie suis dehors il en ayt eu beſoin; Ouy dit ſon mary, il a fallu que ie lui aye baillé cent eſcus pour payer ſon cheual, & vne piſtolle pour aller faire la vie auec ſes Marchands, & bien, dit elle, il n'importe, nous auons aſſez bons gages. Le ſoir vient, & ne voyans point leur hoſte, ils ne s'en eſtonnent point beaucoup, croyans qu'il fit encor la dêbauche auec ſes marchands, mais trois ou quatre iours apres n'oyans point parler de lui, ils commencent d'en eſtre en peine, & s'imaginer peut eſtre qu'ayant voulu reuenir le ſoir meſme ou le lendemain, il auroit peu rencontrer quelques Filous, qui pourroient bien l'auoir tué pour auoir ſon manteau, la nuict ils ſe confirmerent encor plus en cette croyance, apres l'auoir en vain attendu plus de huict iours, ce que voyans, ils preſenterent Requeſte à Monſieur le Lieutenant Ciuil, expoſans de ce que deſſus, diſans eſtre chargé d'vne valize où il y auoit, à ce qui leur auoit

dit, dix mille escus dedans, qu'ils leur auoient presté plus de cent escus, & autant pour le moins qu'il leur deuoit en despence qu'il auoit faite chez eux, que craignans d'en estre recerchez quelque iour, ils requeroient que sa valize fust ouuerte par autorité de Iustice, estans satisfaits de ce qui leur peut estre deub, & deposé en telles mains qu'il plairoit à Iustice en ordonner, croyans estre obligez de faire cette diligence pour leur seureté: leur requeste leur fut accordée, vn Commissaire fut deputé auec Sergent & Greffier, & trois ou quatre tesmoins, pour estre presens à l'ouuerture de la valize, pour rendre encor la chose plus authentique: Mais qui fut bien estonné ce fut mon hoste, quand il ne vit que des cailloux dedans, car luy qui n'en sçauoit rien que par le recit de sa femme, qu'il croyoit auoir veu & conté l'argent, il demeura plus froid que marbre, voyant bien qu'il en tenoit pour ses trois cens dix liures, pour autant pour le moins de despense & ce qui plus le desesperoit encor, fut qu'il luy fallut payer les frais de Iustice, & la taxe du Commissaire, du Sergent & du Greffier, qui se montoit encor à quelque argent. Voila comme nostre vieux Renard fut affiné, qui iura depuis de ne se fier à personne qu'a-

uec bons gages, qu'il verroit auparauant. Mais apres la mort le Medecin.

De deux Archifilous *qui attraperent plusieurs Marchands de Paris.*

CEttuy-cy est tres veritable, & des plus subtils qui se soient faits de long-temps dont les plus aduisés eussent eu bien de la peine à s'en defendre. Et ie vous proteste l'auoir apris d'vn des Marchands mêmes qui y furent attrapés, qui se souuiendra bien de me l'auoir dit, si ce Liure tombe entre ses mains & s'il se donne de la peine de le lire. Deux Filous de consideration, ie les nomme ainsi, parce qu'il falloit qu'ils eussent du bien pour auoir fait ce que vous allez entendre, leur fond se montoit à vingt-cinq ou trente mil liures, ils estoient estrangers, qui vindrent demeurer à Paris, l'vn d'eux prit vne grande maison au Faux-bourg S. Germain, auoit carrosse & cheuaux dans vne des plus fameuses hostelleries, & l'autre fit le semblable au Marais du Temple, car il importoit comme vous sçaurez à cette heure, qu'ils fussent, le plus qu'il se pouuoit faire, separez l'vn de l'autre. Celui qui estoit logé aux Marais du Temple contrefaisoit l'Allemant, semblant être fort facile à dupper, & se disoit

estre

estre Marchand qui venoit employer quantité de deniers en cette grande ville de Paris, pour auoir toutes sortes de marchandises qu'il deuoit porter à la Foire à Francfort en Allemagne, Il acheptoit de tous costez ce qu'il pouuoit rencontrer de curieux, iusqu'à plus de vingt mil liures, qu'il mit en estoffes d'or, de soye & de laine, en Castors, en toiles desliées, en dentelles de points coupez, en pierreries & orfevrerie, en montres, en gands, en rubans, & esuentails, & generalement en tout ce qu'il vouloit faire croire, qu'il y auroit vn grand profit à le porter en cette Foire, tout ce qu'il achetoit il le payoit argent comptant, en belles pistoles qu'on ne pesoit point en ce temps là, elles ne valoient pour lors que sept liures quatre sols, mais entre marchands à la bourse elles passoient bien iusques à sept liures & six. Il prenoit les marchandises quasi au mesme prix qu'on les lui estimoit, comme vn homme qui prejugeoit bien qu'il n'en payeroit rien, quand le marché estoit fait, il payoit tout en pistoles, mais il les bailloit à sept liures six, disant qu'elles lui coustoient autant; les Marchands qui trouuoient bien leur compte ailleurs, se soucioient fort peu de deux sols sur pistole, eux qui en la vente de

leurs marchandises y en gagnoient plus de trente, & tel iusques à vn escu, toutesfois il leur disoit, Messieurs, contrefaisant l'estranger, i'ay pris icy les pistoles d'vn Marchand au prix que ie vous les donne, il m'a fait entendre qu'elles valoient cela à Paris, il n'a tenu qu'à moi que ie n'aye pris d'autre argent, il n'est pas raisonnable que vous perdiez, ni moi non plus, ni qu'en cette consideration vous me vendiez vos marchandises plus cheres, tous ceux qui en ont receu de moy peuuent aller trouuer mon Marchand auec vn billet de moy qui leur baillera d'autre argent: ceux-cy eurent l'oreille esueillée, disans le pis qu'il nous puisse arriuer est de perdre ces deux sols pour pistole, que nous gagnons bien & par delà sur nostre marché, mais si nous les pouuons auoir ce sera encor le mieux, de façon qu'ils prirent tous vn billet de ce pretendu Marchand, pour receuoir d'argent de son Banquier, c'est ainsi qu'il nommoit celui qui comme nous auons dit, se tenoit au Fauxbourg S. Germain. Ils les vont tous trouuer les vns apres les autres pour auoir d'autre argent, & pour ne perdre point deux sols sur chaque pistole, il les remit tous au lendemain, disant qu'il deuoit le soir receuoir d'autre argent. Cependant mon

drosle

drosle qui se tenoit aux Marais du Temple, & qui estoit saisi des marchandises, conte auec son hoste & s'en va. Le lendemain tous les Marchands se trouuent au leuer de celui qui leur auoit donné rendez-vous, ils attendirent qu'il fust habillé & en estat de parler à eux, il les fit tous entrer, leur demandant quel argent ils auoient receu de leur correspondant, chacun apporte son faict, l'vn cent pistoles, l'autre cinquante, l'autre quatre-vingt, l'autre deux cens, faisant escrire sur vn liure les noms de ceux qui lui rapportoient cét argent, & la somme qu'ils lui mettoient entre les mains, comme il eut fait à tout le monde, demandant s'il n'y en auoit plus, & voyant qu'à peu prés il auoit son conte, il leur dit, Messieurs, ie suis bien aise de r'auoir mon argent, celui qui vous a enuoyez vers moy n'est qu'vn fripon, à qui i'ay presté tout cét argent là, à la recommandation d'vn mien amy dont il m'a apporté des lettres, entre nous autres Marchands en gros nous les prenons à ce prix là, & c'est vn sot de me les renuoyer, veu que ie ne prends aucun interest de lui, allez lui faire ce rapport de ma part, & l'asseurez qu'il n'aura iamais vn teston de moy, ceux-cy voulurent faire du bruit, mais l'autre leur dit, allez requerir

vos marchandises, ie m'en vay vous bailler vn mot à tous, par lequel ie confesseray que i'ay repris mon argent, & que ie l'en tiens quitte. Ceux-cy ne pouuans faire autre chose, furent contrains d'aller proptement chercher leur Marchand du Marais du Temple, qu'ils trouuerent party, celuy du Faux-bourg S. Germain cependant conta à son hoste & plia bagage, & fut trouuer son Camarade où ils s'estoient donné rendez-vous, qui au lieu d'aller à Francfort, allerent ailleurs debiter leurs Marchandises, & les pauures Marchands eurent chacun vn pied de nez.

De quatre Filous *qui attrapperent vn garçon de Cabaret.*

CEttuy-cy n'est encor que gentil, & qui pourroit passer pour risée en vn Mardy-gras. Quatre bons compagnons eurent enuie de faire grand chere sans qu'il leur en coutast rien, aux despens de qui il appartiendroit. Et sçachans qu'il y auoit vn garçon qui estoit fort niais en vn bon Cabaret de Paris, ils creurent qu'il leur seroit fort aisé de le desniaiser, ils concerterent ensemble le tour qu'ils auoient enuie de lui ioüer, & s'en allerent là dedans demander à disné. Il ne faut point s'informer s'ils firent grande chere

chere & s'ils beurent du meilleur puis qu'ils n'auoient pas resolu d'en rien payer. Comme ils eurent bien disné, ils appellerent le garçon pour conter, estans arrestez de conte, l'vn d'eux fit semblant de mettre la main à la pochette pour tirer de l'argent, quoy que pas vn d'eux n'eût vn liard: ce que voyant vn autre qui estoit assis aupres de lui dit, que pretendez-vous faire, vous ne payerez rien icy, & veritablement il auoit bonne raison, aussi n'estoit ce pas son dessein. Le troisiesme se mit en colere, disant au valet, ie vous deffends de prendre de l'argent d'autre que de moy. Mais le quatriéme insista encor plus que pas vn, disant qu'absolument il vouloit payer, chacun faisant deffences de son costé à ce pauure diable, qui ne sçauoit auquel entendre. Ce que voyant vn d'eux, dit aux autres, Messieurs, ie voy bien ce que c'est, il n'y a personne de nous qui le vueille ceder à son compagnon, & nous serions iusques à demain à nous le disputer ensemble. Il faut que celui là paye sur qui le sort écherra. Bandons les yeux à ce garçon-icy, afin qu'il n'aye pas la liberté de choisir qui bon luy semblera, & celui qu'il prendra de nous quatre payera l'escot, les autres s'y accorderent, & le bon valet aussi, qui n'y pensoit point de

malice. On le banda auec vne seruiette, & mes drosles faisans semblant de s'escarter s'en allerent les vns apres les autres, laissant ce pauure nigaud tastonnant dans cette chambre les yeux bandez, & fut bien vne demie heure en cét estat, taschant à en attrapper quelqu'vn iusques à ce que le Maistre de la maison reuenant de la ville entra dans cette chambre, cettuy-cy le sentant le va prendre au colet, lui disant, ah ma foy vous payerez l'escot, & il se trouua qu'il dit vray, car l'escot alla sur le dos du Maistre, qui ayant apris la fourbe qu'on lui auoit iouée, auoit sujet d'admirer la subtilité de son valet.

D'vn Filou *qui subtilement attrapa vn Rotisseur.*

CEttuy-cy ne cede point en subtilité aux deux autres; vn drosle ayant enuie de faire grand chere à peu de frais, & de traitter ses Compagnons, s'en alla à la Valée de Misere chez vn Rotisseur auec vn Crocheteur qu'il meine auec luy, disant qu'il se marioit le lendemain, & qu'il lui falloit quantité de viandes pour ses nopces, il fait marché de tout ce qu'il trouua, & en chargea le Crocheteur tant qu'il en peut porter, disant au

Rotisseur,

Rotiſſeur, mon amy, c'eſt mon oncle qui eſt vn Curé de cette ville qui fait les frais de mes nopces, ie vous prie de commander à quelqu'vn des voſtres de venir auec moy querir l'argent, ce qu'il fit, commandant à vn de ſes garçons d'aller auec lui querir cette ſomme dont ils eſtoient conuenus enſemble. Il le meine par pluſieurs ruës de Paris, & paſſant deuant ſainct Iacques de la Boucherie, il dit à ce garçon, c'eſt icy dedans qu'eſt mon oncle, entrons, & fit demeurer le crocheteur à la porte. Eſtans entrez, le premier Preſtre qu'il vit qui diſoit la Meſſe, dit au valet du Rotiſſeur, voila mon oncle, attendons qu'il ait acheué, ce qu'il firent. Comme le Preſtre eut fait, attendez-moy, lui dit mon galand, ie m'en v'ay parler à lui. Lui qui ne connoiſſoit point du tout ce Preſtre, lui dit à l'oreille, Monſieur, voicy vn pauure garçon que ie vous enuoye qui a perdu l'eſprit, mais ſon genre de folie eſt eſtrange, il croit que tout le monde lui doit de l'argent, & ne tient autre diſcours qu'à en demander à tous ceux qu'il rencontre, on m'a commandé de faire dire vn Euangile ſur lui, ie vous prie Monſieur de m'obliger en cela. Ouy-dea, dit le Preſtre, là-deſſus cét homme dit tout haut, l'allez vous pas depeſcher, Monſieur? Ouy

dit le Prestre. Le valet du Rotisseur entendant cela, creut qu'il n'y auoit plus qu'à tendre la main, & cependant mon drolle s'en va, qui emmeine le Crocheteur auec luy. Ce Prestre apres auoir acheué son Oraison, va trouuer ce garçon, à qui il dit qu'il se mist à genoux. Pourquoy faire, dit ce garçon, il n'est pas besoin de se mettre à genoux pour receuoir de l'argent, ie le receuray bien debout. Le Prestre croyant que sa folie agissoit, se met à le prescher, lui disant qu'il deuoit mettre ces folies là hors de son esprit, mais lui qui ne se repaissoit point de ce discours-là, demandoit de l'argent à châque moment, ils furent assez long-temps en cette plaisante dispute, iusques à ce que le Prestre commença à se douter de la fourbe. Lui demanda quel argent il lui demandoit, celuy, dit le valet, que vostre nepueu doit pour des viandes qu'il a prises chez mon Maistre pour le festin de ses nopces, qu'il dit que vous deuez payer. A l'heure il vit bien qu'ils en tenoient tous deux, ce valet voyant qu'il estoit hors d'esperance de ce costé-là, cherche son homme auec ce Crocheteur, qui estoit déja bien loing de là.

D'vn Filou *qui desroba la iuppe de la femme d'vn Procureur.*

VN certain Filou se promenant dans Paris, estant aux aguets pour trouuer moyen de faire son coup, vit vne porte ouuerte, il entre hardiment, ayant son excuse preparée en cas qu'il rencontrast quelqu'vn, il entre iusques à la salle, dans laquelle ne trouuant personne, il se saisit d'vne iuppe de tafetats qu'il trouua sur vne chaire, & l'emporte quand & lui. En sortant la porte il rencontra Monsieur le Procureur qui reuenoit du Palais, qui le voyant chargé sous son manteau, lui demande ce qu'il portoit. Il oste hardiment son manteau, & lui monstre la iuppe qu'il portoit disant, que Madame sa femme lui venoit de donner pour la racommoder, de façon que le prenant pour vn des garçons du Tailleur, il le laissa librement aller.

Tour subtil d'vn Filou.

QVoy que cettuy-cy soit imprimé quelque part, il est trop bon pour le laisser derriere, venant si à propos à nostre sujet. Et puis le liure où il est ne peut peut pas estre veu de tous ceux qui liront cettuy-cy. Il y

eut deux freres dans la ville de Chartres, l'vn nommé Charles d'Estampes, & l'autre Philippe d'Estampes, fils d'vn riche Marchand de cette ville-là. Charles d'Estampes qui estoit l'aisné fut par son pere enuoyé à Paris chez vn Marchand Drapier, chez lequel ayant apris le mestier il se fit receuoir Maistre & s'habitua dans Paris, où il print femme, de laquelle il eut quelques enfans. Philippes d'Estampes demeura à Chartres, faisant la profession de son pere, qui estoit Orfevre, qui s'y maria, mais qui ne peût auoir d'enfans. Vn certain Filou natif de Chartres estant à Paris, & connoissant fort bien les deux freres, & toute leur famille, il se resolut de faire vn coup de sa main chez ce Charles d'Estampes Drappier qui demeuroit en la ruë Saint Honoré, il aduertit de son dessein quelques meschans garnemens de Paris qu'il hantoit, leur disant que par vne subtilité qu'il auoit conceuë en l'esprit, il trouueroit moyen de se faire receuoir à souper & coucher chez ce Drappier, qu'ils ne manquassent pas de venir à la ruë sur vne heure apres minuit, qu'il leur ouuriroit la porte, & qu'ils auroient moyen de faire vn beau butin là dedans, ce qu'ils resolurent de faire.

Ce Filou icy pour venir à bout de son dessein

dessein, tout nud presque, c'est à dire en fort mauuais equipage, sans bas ny souliers, chappeau, pourpoinct, ny manteau, mais seulement auec des vieux haillons qui lui seruoient de chausses, vint trouuer ce Marchand Drappier, à qui il dit qu'il auoit vne bonne & vne mauuaise nouuelle à lui dire, la mauuaise estoit celle de la mort de son frere Philippes d'Estampes, & la bonne, que n'ayant point d'enfans il estoit son heritier, & qu'il l'auoit laissé executeur de son testament. Cette nouuelle fut capable de le consoler promptement de cette perte, il lui demanda s'il n'auoit point de lettre de sa belle-sœur, il dit qu'ouy, & qu'elle lui mandoit qu'il la vint trouuer en diligence, mais sçauez vous, dit-il, le mal-heur qui m'est arriué, passant par Palaiseau où i'ay disné en vne hostellerie où il ne me souuenoit pas que ie deuois quinze francs, il y a quatre ou cinq ans ayans meilleure memoire que moy, ils me l'on ramentu, & n'ayant point d'argent pour les payer, ils m'ont despoüillé mon habit, & l'ont pris, m'ayans mis en l'estat que vous me voyez, m'ayans donné seulement ce meschant haillon icy. Ie me suis trouué si éperdu que ie n'ay pas songé à prendre ma lettre, que

de peur de la perdre i'auois cousuë dans vne des basques de mon pourpoinct : si vous me voulés tant faire de faueur que de me prester cette somme de quinze liures pour aller requerir mon habit, Madame vostre sœur qui me connoit fort bien,& chez qui ie suis tous les iours, estant son proche voisin, vous le rendra sans doute en cas que ie n'eusse pas le moyen de vous les rendre si tost. Là dessus il luy dit tant de particularités de Chartres, & de toute sa parentée,& dont il estoit fort instruit, qu'il ne fit point de difficulté de lui donner cette somme, tant il auoit haste de voir cette lettre qui lui annonçoit vne si bonne succession, car il sçauoit bien que son frere estoit à son aise.

Auec cét argent mon drosle fit bonne chere à Paris le temps qu'il fallut mettre pour faire croire qu'il auoit esté à Palaiseau & reuenu, il s'en va chez vn Fripier, où pour dix ou douze francs il eut vn habit tout complet qui auoit esté porté, puis s'en alla au Cimetiere S. Innocent trouuer vn des Secretaires de ce lieu-là à qui il fit escrire vne lettre aux termes qu'il voulut, au nom de la femme de ce Philippes d'Estampes,& la porta à ce Drappier, qui l'ayant leuë, & veu qu'elle luy confirmoit ce qu'il lui auoit dit

de

de bouche, & le prioit de venir à Chartres en diligence, il ne douta plus de la verité, & pour s'excuser que la lettre n'estoit pas de sa main, il fit escrire dedans qu'elle prioit de l'en excuser, que la grande affliction où elle estoit ne lui auoit pas permis, veu qu'elle n'eust sceu escrire vn mot sans baigner le papier de ses larmes. Remettant le surplus de la lettre à la relation du porteur, qu'elle atteſtoit fort homme de bien & de connoissance.

Ce Drappier retint cét homme à souper & coucher chez lui, qui estoit ce qu'il demandoit, lui disant qu'il se mettroit le lendemain au matin en chemin auec lui pour aller à Chartres, comme sa belle-sœur lui mandoit. Comme tout le monde fut couché, ce Filou qui n'auoit pas enuie de dormir, ouure vne fenestre qui respondoit sur la ruë pour prendre garde quand ses Compagnons seroient arriuez, qui ne tarderent gueres à venir, il descend en bas pour leur ouurir la porte, mais comme ordinairement, & principalement dans Paris où chacun se tient sur ses gardes, les portes des Marchands sont fermées à double ressort, il lui fut impossible de l'ouurir; de sorte qu'il fut contraint de remonter, & de ietter par la fenestre quel-

que piece de drap à ses compagnons, n'osant pas en prendre beaucoup, ny d'autres meubles, de peur qu'on ne s'en apperceust au logis, puis qu'il falloit qu'il se fist voir.

Le lendemain au matin le Drappier le fait appeller, lui disant qu'ayant songé la nuit au voyage qu'il vouloit entreprendre, il ne trouuoit pas à propos de paroistre à Chartres qu'il ne fust habillé de dueil, qu'il lui falloit du temps pour cela, & partant qu'il lui conseilloit de retourner à Chartres retrouuer sa belle-sœur auec vn mot de lettre qu'il lui donneroit, dans lequelle il mit la raison qui l'obligeoit de retarder encor deux ou trois iours, au bout desquels il ne manqueroit pas de se rendre par delà, la consolant le mieux qu'il lui fut possible de l'affliction qui lui estoit arriuée. Il donna cette lettre à cét homme, auec de l'argent pour faire son voyage, & pour la peine qu'il auoit euë de lui apporter vne si bonne nouuelle, quoy qu'il lui tesmoignast beaucoup plus de regret de la mort d'vn si bon frere, que de cette bonne succession.

Ce Filou voyant qu'il n'auoit fait qu'vne partie de ce qu'il desiroit, resolut de faire la mesme fourbe à Chartres à Philippe d'Estampes,

ſtampes, & lui faire entendre que ſon frere Charles eſtoit mort à Paris, pour eſtre receu de meſme dans la maiſon, & attrapper quelque Orfeverie. Pour venir à bout de ce deſſein il fit par vn Secretaire de S. Innocent contrefaire vne lettre de la femme de Charles d'Eſtampes, aux meſmes termes que celle qu'il auoit fait faire auparauant, lui donnant aduis de l'affliction qui lui eſtoit arriuée, d'auoir perdu vn bon mary, & lui vn ſi bon frere, lui diſant que ſon mary lui auoit laiſſé quelques legs par ſon teſtament, dont il le faiſoit executeur, & tuteur de ſes enfans ſous âges, le priant de venir en diligence à Paris pour donner ordre à leurs affaires, lui faiſant les meſmes excuſes de ce que cette lettre n'eſtoit pas eſcrite de ſa main.

Auec cette lettre il arriue à Chartres, il la preſente à Philippes d'Eſtampes, qui fut bien marry d'apprendre vne ſi mauuaiſe nouuelle, & ſçachant que cét homme eſtoit venu exprez de Paris, enuoyé par ſa belle-ſœur, il lui fit faire bonne chere, lui diſant qu'il s'en retournaſt le lendemain au matin avertir ſa belle-ſœur qu'il s'alloit faire habiller de deuil, & que dans deux iours il l'iroit trouuer, & lui donna vn mot de lettre,

mais le Filou, qui ne s'endormit point la nuict, crocheta vn petit cabinet, dans lequel il print vne petite boüette où il y auoit quelques bagues, & quelques perles; De sorte qu'il fit mieux ses affaires à Chartres qu'il n'auoit fait à Paris : Et dés le lendemain de grand matin il part, feignant aller à Paris porter les lettres. On ne s'aperceust pas si promptement de cette boüette, car le lendemain cét Orfevre ne songea qu'à faire depescher son deüil pour s'en aller promptement à Paris.

Le bon de l'affaire est, qu'ils partirent en mesme iour, Charles de Paris, & Philippes de Chartres, pour faire leur voyage, & vindrent tous deux coucher à Bonnelle, qui est enuiron la moitié du chemin de Chartres à Paris, mais Charles estant party vn peu plustost arriua de meilleure heure, alla coucher au Lyon d'or, qu'il apprint estre la meilleure hostellerie, soupa si-tost qu'il fut arriué, & s'alla coucher d'heure pour partir le lendemain du matin; Philippes arriue fort tard, demanda la meilleure hostellerie, on luy enseigna le Lyon d'or, où il fut demander vne chambre, on luy en donna vne ioignant celle de son frere, qui estoit couché & qui dormoit, & pour y aller il

falloit

falloit passer au trauers de celle où son frere estoit. A quoy il ne prend point garde en passant, & s'alla coucher auec vn de ses amis qu'il auoit emmené auec luy.

Comme ils discouroient ensemble dans cette Chambre, Charles s'estant resueillé, ouït cette voix qu'il iugea aprocher de celle de son frere, quoy qu'il ne peust pas discerner les mots, dont il s'estonna fort, & commença à auoir peur que ce ne fust l'ame de son frere qui reuenoit, mais ce qui le confirma bien dauantage en cette apprehension, fut qu'ayant pris enuie à Philippes estant couché d'aller aux lieux secrets, il se leue nud en chemise, & passe au trauers de la chambre de son frere, qu'au moyen d'vn clair de Lune qu'il faisoit eut le moyen de le reconnoistre, & le voyant en cét estat, il ietta vn grand cry: qui ne donna pas moins d'apprehension à Philippes, qui reconnut la voix de son frere, & qui s'en retourna à son lict extremement effrayé, croyant de son frere, ce que son frere croyoit de lui. De sorte qu'ils passerent tous deux le reste de la nuict, en l'apprehension l'vn de l'autre; mais le bon, fut le lendemain au matin qu'ils se rencontrerent faisans le deüil l'vn de l'autre, & chacun s'enfuyant

de ſon compagnon, auec des ſignes de croix, penſant voir vn fantoſme, mais peu à peu s'eſtans enhardis, ils ſceurent la fourbe qu'on leur auoit faite. De façon que chacun s'en retourna chez ſoy, où au bout de quelque temps ils s'apperçeurent du larcin, le Drappier de ſon drap, & l'Orfevre de ſa boüette, mais il fallut que l'vn & l'autre priſt patience, pource qu'ils ne voyoient aucun remede à leur perte.

D'vn Cordelier *qui fut contraint de faire vne Predication à des voleurs.*

CInq ou ſix voleurs qui alloient de compagnie, rencontrerent en leur chemin vn Cordelier, qui n'ayant que perdre apprehendoit fort peu cette rencontre, ils s'informerent de luy où il alloit, il reſpondit qu'il alloit preſcher en vn certain village proche de là qu'il leur nomma. Or bien luy dit vn d'eux, puis qu'il n'y a rien à gagner auec vous, il faut que vous nous donniez vn plat de voſtre meſtier, & que vous faſſiez preſentement vne predication à noſtre loüange. Le Cordelier voyant que c'eſtoit force, dit qu'il eſtoit content. Il ſe mit donc à les preſcher de la ſorte, Meſſieurs, dit-il, ie ne vous ſçaurois traitter

plus

plus dignement que de comparer vostre vie à celle de Nostre Seigneur Iesus Christ lors qu'il estoit au monde. Il enduroit beaucoup en ce monde, aussi faites vous fugitif çà & là, comme vous estes. Il alloit accompagné de ses Disciples, aussi allez vous en troupe. Il hantoit les Scribes & les Pharisiens, vous hantez des gens qui ne valent pas mieux. Il souffroit le plus souuent la pluye, le vent, le froid, le chaud & toutes sortes d'iniures, vous receuez le plus souuent toutes sortes d'incommoditez. Il alloit pieds nuds, vous n'estes gueres bien chaussez. Il n'auoit qu'vne robbe, & vous autres n'auez que ie croy que les habits que vous portez. Il ne portoit sur luy, ny or, ny argent, ie ne crois pas que vous en soyez beaucoup chargez. Il ieusna quarante iours dans les deserts, aussi faites vous bien souuent. Il fut tenté du diable, vous l'estes continuellement aussi. Il fut transporté sur le pinacle & sur vne haute montagne, aussi le diable vous porte sur des collines pour espier les passans, & les voir venir de loing. Il eut faim & soif, il vous en prend bien souuent autant. Il estoit rejetté de tout le monde, aussi estes vous. Les Iuifs guettoient continuellement pour le prendre, le Preuost & les Archers en

font de mesme pour vous attrapper. Il fut trahy par Iudas, l'vn de vous autres trahira ses compagnons. Il fut pris, mené, lié & garrotté, aussi serez vous sans doute. Il respondit deuant Anne, Caïphe, & Herodes, aussi serez vous deuant vos Iuges. Il fut foüetté de verges, aussi serez vous si vous ne l'auez desia esté Il fut pendu entre deux larrons, on vous verra bien-tost de mesme. Il descendit aux enfers, aussi serez vous. Il monta apres aux Cieux, mais vous ne partirez point de là, & demeurerez eternellement auec les diables, où vous enuoyeront le Pere, le Fils & le S. Esprit. Ainsi soit-il. Ainsi finit le Cordelier sa Predication, & s'en alla aussitost, laissant Messieurs les voleurs si confus, qu'ils n'eurent pas vn mot à respondre.

D'vn Larron *qu'on menoit pendre.*

VN larron pour ses meffaits ayant esté condamné à estre pendu & estranglé, comme on le menoit au gibet, son confesseur lui disoit, mon amy que vous deuez estre heureux en songeant que vous allez souper auec Dieu. Helas! ce dit-il mon Pere, pourueu que i'y sois bien demain à dîner, ce ne sera pas mal allé. Non mon amy, lui repliqua son Confesseur, il faut tenir pour asseuré

ſeuré que vous y irez ſouper à ce ſoir, mourant contrit & repentant comme vous faites, quelle felicité de ſe voir ſeruy par des Anges en la compagnie des Saints, auec des mets tous diuins. Ah! mon Pere, reſpondit-il, vous me feriez bien plaiſir ſi vous y vouliez aller en ma place, car ie vous iure que ie n'ay nul appetit, le Cordelier qui n'en auoit nulle enuie, lui dit: I'y irois fort volontiers, mon amy: mais il eſt auiourd'huy ieuſne en noſtre Conuent.

Autre ſur le meſme ſujet.

COmme on menoit vn iour pendre vn larron, en lui prononçant ſon Arreſt, le Bourreau, comme c'eſt la couſtume, lui met la corde au col, le Roy vous ſaluë. Comment, dit-il, me connoit-il le bon Seigneur, ie le remercie bien fort, comme on lui oſte ſon chapeau, ne me deſcouurez pas, dit-il, car ie ſuis fort caterreux & ſujet à la migraine. Mais lui ayant dit qu'il falloit chanter vne autre langage, & ſe reſoudre à la mort, l'ayant monté dans la charrette, comme il vit en paſſant par vn certain endroit qu'on alloit deſtourner au coing d'vne ruë, ne me menez pas par là, dit-il, ie vous prie, ie dois de l'argent en cette ruë là, i'aurois peur

qu'on ne me fit mettre la main sur le colet. Estant à l'eschelle tout prest d'estre jetté, il dit qu'il mouroit de soif, & qu'on lui donnast vn verre de vin. On lui alla querir tout à l'heure, comme il vint pour le boire voyant l'escume qui estoit sur le verre, il dit au bourreau, ostez cela ie vous prie, i'ay tousiours oüy dire que cela donne la grauelle. Apres qu'il eut beu, il laissa tomber le verre en bas, & comme il baissoit la teste plusieurs fois, le bourreau lui demanda pourquoy il la baissoit. C'est, dit-il, pour voir si le verre est cassé, ouy, ouy, dit-il, il est cassé, pourquoy. Là dessus ce pendart se met à dire; Ah Dieu, il m'arriuera donc auiourd'huy quelque malheur : car ie n'ay iamais cassé de verre qu'il ne m'en soit arriué. Il auoit bien raison d'auoir cette croyance, car c'estoit le plus grand qu'il lui pouuoit arriuer de sa vie.

Gasconade.

VN Gentil-homme Gascon entendant parler des belles actions de nos Generaux d'Armées, & que dans deux attaques de places vn Prince auoit tué iusques à six soldats de sa main: Hal dit le Gascon, voila bien dequoy s'estonner, ie veux que vous sçachiez que les matelats sur lesquels ie repose

mes

mes membres,ne sont garnis que des moustaches de ceux dont mon épée a esté victorieuse,&c'est de cela dont il faut s'esclamer, & non pas des petites bagatelles de ce Prince dont vous parlez.

Imagination de huict Langues *en vne bouche.*

IL y a enuiron vn an qu'vn homme qui n'estoit pas des plus spirituels, entendant vn recit que l'on faisoit des belles qualitez de l'esprit de la Reyne de Suede,entr'autres de ce qu'elle parloit huict sortes de Langues differentes aussi distinctement & parfaitement,que si elle estoit originaire des pays : Cét homme à mesme temps prenant la parole,dit,vrayement il ne faut pas s'estonner si cette Dame parle si bien,car puis qu'elle a huict langues dans la bouche,elle n'a garde de demeurer court.

Naïfueté impertinente d'vn Lacquais.

VN ieune Aduocat du Parlement,ayant affaire d'vn lacquais pour le seruir,alla sur les degrez du Palais,pour en choisir vn à sa fantaisie,parce que c'est le lieu où d'ordinaire il s'en trouue de toutes façons,& ayant ietté l'œil sur vn garçon de l'âge de dix-huict

ans, dont la phisionimie lui sembloit assez bonne, mais dont l'esprit n'y correspondoit nullement, l'Aduocat lui demanda s'il le vouloit seruir, à quoy le garçon ayant respondu qu'il ne demandoit pas mieux, & qu'il auoit vn bon respondant, ils conuindrent ensemble que l'Aduocat lui donneroit par année dix escus, & qu'il l'habilleroit & chausseroit, ce qu'estant accordé entr'eux, & le respondant ayant donné asseurance à l'Aduocat de la fidelité du lacquais, il l'amena chez luy, & tout le iour seruit assez bien son maïstre, le soir venu s'estant couché, & la nuict passée, sur les huict heures du matin, l'Aduocat attendoit toûjours son lacquais pour faire du feu dans sa chambre, & lui donner ses habits, mais comme il eust conté neuf heures & dix heures, & que ce garçon ne se leuoit point, il eust apprehension qu'il ne fut mort, ou qu'il lui fust arriué quelque accident, ce qui fut cause que l'Aduocat se leua & alla en la chambre de son lacquais, qu'il trouua fort bien esueillé, & lui demanda pourquoy il ne se leuoit pas, & n'estoit venu au leuer de son Maître? Ho, ho, Monsieur, dit le nigaut, auez-vous desia oublié le marché que nous fismes hier ensemble? auez-vous pas promis outre mes gages de m'habiller

biller? Hé dame, i'attendois que vous vinsiez m'apporter mes habits pour me leuer, ce qui donna sujet de rire à l'Aduocat, plustost que de s'en fascher, & croy qu'il ne se seruit pas long temps d'vn tel lacquais.

Le miroir où une Dame *ne se voyoit point dedans.*

IL y a quelques mois que m'estant rencontré dans vne compagnie où il y auoit quantité de Dames de qualité, & entre les autres vne, qui quoy que belle n'auoit point de dents dans la bouche, & tenoit tousiours vn miroir à la main, dont quelqu'vn de la compagnie estonné me demanda si ie ne sçauois point pourquoi elle se miroit si souuent, à quoi ie lui fis responce qu'il ne falloit pas s'en estonner, & que c'estoit que dans cette glace, elle auoit beau la tourner, & s'y mirer d'vn costé & d'autre, elle ne s'y voyoit iamais dedans, & que c'estoit ce qui la faisoit si souuent regarder, & parce que d'abord il ne pouuoit comprendre qu'on ne se vit point dans vn miroir, ie lui fis entendre que cette Dame n'ayant point de dents dans la bouche, ne s'en pouuoit pas voir dans la glace qu'elle tenoit en sa main, ce qui le satisfit de sa curiosité.

Le Paysan *démonté de son asne.*

TRois Filous, dont les apprentissages & les chefs d'œuures auoient esté merueilleux en subtilitez, ayant remarqué parmy vne grande foule de peuple qui estoit à la Croix du Tiroir, pour voir executer à mort vn Gentil-homme condamné d'auoir la teste tranchée, vn certain paysan du village de Coulombe monté sur vn fort bel asne, qui regardoit auec grande attention tout le mistere de la Iustice, ils entreprirent d'auoir l'asne du pauure homme, & pour paruenir à leur dessein, s'estans coullez tous trois parmy la presse, & estans paruenus iusques auprés du manant, l'vn d'eux appuyé sur le col de l'asne lui cachoit la teste de son manteau, pendant qu'vn autre doucement, feignant de s'accoder sur la crouppe, le dessangla subtilement, puis prenant auec son troisiesme compagnon les deux costez du bast de la beste asine, leuerent doucement le manant en l'air, sans qu'il s'en apperçeut en aucune façon que ce fut, ayant tousiours l'esprit bandé à oüir chanter le *Salue*, & considerer le pauure Gentil homme. Pendant vne petite émotion qui arriua au sujet de quelques Coupeurs de Bourses, qui pouuoient estre

de la

de la cabale des Filous,& iustement lors que le Bourreau tiroit son épée pour donner le coup, le Filou qui cachoit la teste de l'asne, le tirant par sa bride, pendant que l'vn des autres le picquoit aux fesses auec vne espingle, il tira la beste d'entre les jambes du paysan qui auoit les yeux sur l'eschaffaut, & lui ayant fait faire quatre pas l'amena, pendant que les deux autres soustenoient toujours le manant sur son bast, lequel laissant tomber aussi-tost le coup donné, ce pauure homme se voyant culbuté à terre, & son asne hors d'entre ses jambes, il demeura tellement esperdu, qu'il ne sçauoit s'il estoit mort ou vif, puis ayant vn peu repris ses sens, demanda à ceux qui estoient autour de lui, s'ils n'auoient point veu sa bourrique, mais il n'en peut apprendre autre chose, sinon qu'vn homme vestu de noir l'auoit amené, & par ainsi le paysan fut contraint de s'en retourner à pied en son village, grandement estonné d'vne auenture si estrange, & dont il ne peust iamais rendre raison à sa femme, ny à son Curé.

Le Degraisseur de manteaux.

VN autre Filou qui n'estoit pas moins subtil que les precedens, cherchant oc-

casion pour faire quelque bon tour de son mestier, & ayant appris que proche la place Maubert vne honneste femme vefue logeoit des Pensionnaires, seroit entré effrontément dans cette maison, & n'ayant rencontré dans vne chambre que trois manteaux d'aucuns de ceux qui estoient en pension, il s'en saisit à l'instant, & les mit sous le sien, & redeualant les degrez plus viste qu'il ne les auoit monté, lors qu'il pensoit sortir le pas de la porte, vn jeune Aduocat qui estoit à la mesme pension, reuenant de la ville auec vn manteau doublé de panne, rencôtrant le Filou lui demande d'où il venoit, à quoy le coquin respond sans s'estonner, qu'il alloit degraisser des manteaux que des Messieurs qui logeoient dans cette maison lui venoient de donner ce que le ieune homme approuuant, & regardant le collet & le haut du sien qui estoit gasté de poudre, dont on se seruoit fort en ce temps-là, lui demande si cela seroit bien-tost fait : A quoy le Filou ayant respondu, que dans vne heure il les rapporteroit comme neufs, l'Aduocat à mesme temps lui donne le sien, & le prie de le nettoyer au plustost: Tellement que par cette ruse le drole emporta quatre manteaux au lieu de trois, & est encore à leur rapporter :
Et

Et ie vous laisse à iuger ce qui se passa entre tous ces pensionnaires, lors qu'ils virent ainsi leurs manteaux perdus, & leur gausserie de l'Aduocat, qui auoit perdu le sien par sa propre faute.

Le bon Mestier *non permis.*

VN voleur, ayant esté apprehendé & condamné à mort; lors qu'on le menoit au supplice, le Docteur qui l'assistoit lui ayant fait plusieurs remonstrances, & entr'autres qu'il eust bien mieux fait d'apprendre quelque bon mestier pour gagner honnestement sa vie, plûtost que de s'amuser à voller & piller comme il auoit fait, au grand déplaisir de ses parens & amis: Ha! Monsieur, dit le Larron, n'auois-ie pas appris vn bon mestier pour deuenir riche en peu de temps, si l'on me l'eust laissé faire, il y en a bien d'autres qui l'exercent qu'on ne punit pas.

D'vn Chirurgien *à vn homme à qui on auoit creué vn œil.*

VN homme regardant iouer à la paume receut sous la galerie vn si grand coup de balle dans l'œil, que peu s'en fallut qu'il ne le mit hors de la teste, il enuoye tout à l'heure querir vn Chirurgien, qui comme il

le vouloit panser, l'œil lui demeura dans la main: Ce pauure homme dans la grande douleur qu'il sentoit auoit toutes les apprehensions du monde de deuenir borgne, ce qui l'obligea à dire au Chirurgien, Monsieur, dites moy ie vous prie, mon œil est-il perdu? non, non, Monsieur, répondit le Chirurgien, n'apprehendez rien de ce costé là, il n'a garde d'estre perdu, ie le tiens dans ma main.

Naifueté d'vn Enfant.

VNe bonne femme de village voulut enuoyer à confesse vn fils qu'elle auoit âgé de neuf ou dix ans, qui se mit à pleurer, disant n'y vouloir point aller, parce qu'il se souuenoit bien que l'année passée on l'auoit tenu plus d'vne heure. Va, va, ce lui dit sa mere, ie m'y en vay deuant toy, & ie luy diray qu'il te depesche. Sa mere va à confesse deuant lui, & ayant fait elle dit au Curé Monsieur, ie m'en vay vous enuoyer vostre petit garçon, ie vous prie de le depescher promptement, ce qu'il lui promit de faire. Estant retournée à la maison, elle dit à son fils, va-t'en à confesse, Monsieur le Curé m'a promis de te depescher; Il s'y en va, & s'estant mis à genoux, le Curé lui demanda s'il sçauoit son *Confiteor*, il dit que non: le Curé lui dit, ie me confesse

confesse à Dieu, dit le Curé, cét enfant: croyant que ce fut fait, lui dit, Adieu Monsieur, en se leuant, ma mere m'a bien dit que vous ne me tiendriez gueres.

De certains Marguilliers *de village*.

A Quatre ou cinq lieuës de Paris, il y a vn certain village, dont le Patron de la Parroisse est S. Sebastien, la representation duquel est sur le grand Autel de l'Eglise, mais à cause que durant la guerre les Huguenots auoient abatu les Eglises, & rompu toutes les Images, ce Sainct icy se trouuoit ruiné, sans teste ny sans bras. Ce qui obligea le Curé à representer aux Parroissiens qu'ils auoient tort de le laisser en cét estat, & que pour peu ils en auroient vn neuf. Ils demeurerent donc d'accord, de prendre de l'argent du tresor de l'Eglise, pour en faire vn de bois, qu'on deuoit argenter par dessus. Et auec cét argent les Marguilliers furent deputez pour aller à Paris commander ce Sainct, auec la mesure de la grandeur qu'il le falloit. Ils furent donc chez vn Sculpteur, à qui ils demanderent combien il vouloit auoir pour leur faire vn S. Sebastien. Le Sculpteur leur demanda dequoy ils le vouloient, ils respondirent qu'ils le vouloient de bois pour le

faire argenter par apres. Leur demandant de quel bois ils le vouloient, ils respondirent qu'ils le vouloient de bois de chesne. Il voulut sçauoir la grandeur, ils lui monstrerent la mesure qu'ils en auoient apportée. Ce n'est pas tout, dit le Sculpteur, le voulez-vous vif ou mort. Leur demandant en quelle posture ils vouloient qu'il le representast, soit encor viuant, ou bien mourant dans le martyre, ou bien desia mort de ses blessures. Les Marguilliers se trouuerent fort estonnez à cette question, à laquelle ils ne pouuoient que répondre, aussi n'auoient-ils eu aucune charge touchant ce poinct là. Comment, dit l'vn d'eux, nous faut-il retourner pour cela; Il le faut bien, dirent les autres, car si nous leur allons porter en vie, & qu'ils le vueillent mort, il n'y a point d'apparence, & aussi peu de le porter en vie s'ils le veulent mort. Ce que voyant vn d'eux, qui se croyoit bien plus habille homme que ses compagnons, leur dit, Vous voilà bien empeschez, faut-il tant consulter là-dessus: Là, là, faites-le en vie, dit-il au Sculpteur, s'ils le veulent mort, n'aurós-nous pas bien le moyen de le tuer apres.

Gages *qui courent tousiours.*

LE Valet de Chambre d'vn Gentil-homme de campagne, qui vouloit quitter son maistre,

maistre, à cause qu'il estoit mal payé de ses gages, & lui ayant fait sa harangue, par laquelle il luy tesmoignoit ouuertement son mécontentement, & le dessein qu'il auoit de sortir de son seruice; le Gentil-homme qui se trouuoit bien du garçon, & qui n'auoit pas enuie de le laisser aller, parce qu'il eust eu de la peine à en trouuer vn autre pour le seruir à meilleur marché, luy dit, qu'il auoit tort de se plaindre, parce que ses gages ne laissoient pas de courir tousiours. Et c'est dequoy ie me plains, dit le Valet de Chambre, car ils courent si fort que ie ne les sçaurois attrapper.

D'vn Medecin à *son fils*.

VN Medecin ayant vn fils vnique malade, qu'il aimoit extremement, le visitoit à toute heure, & ne luy ordonnoit iamais que des boüillons, & de tenir bon regime de viure, sans vser d'aucuns autres medicamens, dont ce fils s'estonnant, lui dit vn iour: Mais mon pere, vous ne m'ordonnez aucune medecine comme vous faites aux autres malades. Ie le croy bien, dit-il, mon fils, nostre marchandise est bonne pour la vendre & en tirer de l'argent, mais elle ne vaut rien pour en vser; Ne voyez-vous pas

qu'vn Confiturier a la presse pour le debit de ses confitures qu'il vend, & que lui n'en vse iamais, nous en sommes tout de mesme, si elle vous pouuoit seruir ie ne vous l'espargnerois pas.

D'vn Predicateur.

VN Cordelier preschant le iour du Sainct François, comme il voulut exagerer le merite de ce glorieux Sainct, le preferant à tous les autres, comme celui que Dieu auoit tant aimé, qu'il l'a honoré de ses saincts stygmates, faueur qu'il n'a faite à autre qu'à lui: Où le mettrons-nous, dit-il, le bien-heureux Pere Seraphique Sainct François? le mettrons-nous auec les autres Saincts? Il est bien plus en dignité que les autres: le placerons-nous auec les Prophetes? Ah il est encor bien au dessus des Prophetes: le mettrons nous auec les Patriarches? Ah il est bien encor au dessus des Patriarches: le mettrons-nous auec les Anges? il est encor au dessus des Anges: le mettrons-nous auec les Archanges? il est encor au dessus des Archanges: le mettrons-nous auec les Cherubins? il est encor au dessus des Cherubins: le mettrons-nous auec les Seraphins? il est encor au dessus des Seraphins. Où le placerons-

nous

nous donc ce glorieux Sainct François : le mettrons-nous auec les Vertus? Ah il est encor bien au dessus des Vertus : le mettrons-nous auec les Thrônes? il est encor au dessus des Thrônes: le mettrons-nous auec les Dominations? il est encor au dessus des Dominations: le mettrons-nous auec les Puissances? il est encor au dessus des Puissances. Où le mettrons-nous donc? où le placerons-nous? Vn bon compagnon qui estoit là present, & qui s'ennuyoit fort de ce discours si souuent repeté, se leue & dit tout haut : Si vous ne sçauez où le mettre, mettez le à ma place, car aussi bien ie m'en vay. Ce qui obligea tout le monde à rire, & fit on telle confusion au pauure Predicateur, qu'il fut contraint de s'en aller sans dire mot.

D'vn Biscain.

LEs Biscains, entre les Espagnols, sont estimez estre les plus simples, les plus idiots & les plus grossiers. Vn iour vn d'eux estant venu en vne certaine bourgade de Castille, & ayant veu vn moulin à vent par dedans où cette grande rouë tournoit auec vne vitesse incroyable, sans que personne y touchast, il creut qu'indubitablement il fallut qu'il y eust du miracle, & qu'il estoit im-

poſſible que ſans vne force extraordinaire, cette grande machine peuſt aller ſi viſte, veu qu'il n'y auoit point d'hommes pour forts qu'ils fuſſent capables de l'ébranler, & attribuant ce miracle à vne puiſſance ſuperieure, il creut eſtre obligé de l'adorer, & ſe proſternant à genoux, & s'eſtant mis à la baiſer tres-deuotement, cette rouë luy emporta toutes les babines, luy laiſſant les dents toutes deſcouuertes. Ce que voyant, il dit tout en colere en ſa langue, *Juro a Dios que andas por arte del diabolo*; Qui veut dire, Ie iure Dieu qu'il faut que cela marche par l'inuention du Diable.

D'vn Valet.

VN homme rencontrant le valet d'vn de ſes amis, qui eſtoit vn bon Payſan, qui ordinairement en Eſté vont nuds pieds: Il luy dit, mon amy, quand les bas que tu portes ſeront vſez ie t'en donneray d'autres, entendant parler de ſes jambes qu'il auoit nuës. Ce valet qui n'eſtoit point ſot, luy repart ſur le champ; Ie vous remercie de bon cœur, Monſieur, il y a long-temps qu'ils me durent, ils ne ſont pas prés d'vſer, l'eſtoffe en eſt ſi bonne qu'il y a plus de trente ans que i'en porte le haut de chauſſe de meſme, & il n'y a encor qu'vn trou.

D'vn

D'vn Borgne.

EN la ville de Roüen il y auoit vn certain droit à prendre sur ceux qui veulent tenir cabaret, qu'on nomme droict d'enseigne; car pour mettre vne enseigne il faut donner vn escu, ou quatre francs, & de ce droict vn borgne estoit Partisan : Vn homme voulant tenir cabaret, ne pût iamais obtenir de ce borgne permission de mettre vne enseigne qu'il ne luy donnast vne pistole, parce qu'ils auoient autrefois eu querelle ensemble; de sorte que pour en passer son enuie il fut contraint de donner à ce Borgne la pistole qu'il lui demandoit, auec resolution pourtant de l'en faire repentir : Si tost qu'il eut permission de leuer vne enseigne, il y fit peindre vn borgne à qui vn homme presentoit vne pistole, & fit écrire dessous, *Au borgne qui prend.* Ceux qui voyoient cette seigne, & qui sçauoient l'histoire en rioient à bon escient, tant que cela vint aux oreilles du Borgne, qui s'en sentant extremement scandalisé, en coucha sa plainte en Iustice. Le Tauernier fut assigné en plainte deuant le Iuge, qui respondit sur l'interrogatoire qu'on lui fit, qu'il êtoit vray qu'il l'auoit fait mettre exprez en derision du Borgne, qui

auoit exigé deux fois plus de luy qu'il ne luy falloit pour faire apposer son enseigne: qui apres serment pris de luy, auoüa qu'il estoit vray,& offrit à luy restituer le surplus; ce qui fut ordonné au Borgne,& au Tauernier de reformer son enseigne:mais toute la reforme qu'il fit ne consista qu'à oster vn P, de l'escriture,y laissant la peinture entiere, de sorte qu'on lisoit, *Au Borgne qui rend:* Et en effet,dans la posture que ce Borgne faisoit en prenant la pistole de l'autre, on ne sçauoit discerner s'il la prenoit ou s'il la rendoit:&par ce moyen soustenoit auoir satisfait à l'Arrest. Ce qui fut iugé,sans auoir esgard à la seconde plainte du Borgne.

D'vn Soldat.

EN vne certaine Garnison,dans vne ville frontiere,où les soldats estoient fort mal payez,ce qui n'est pas bien difficile de trouuer, où l'on attend les Commissaires quelques fois six mois auant qu'ils viennent,où les monstres sont quasi aussi rares que les eclypses;Comme on demandoit à vn soldat quelle heure il estoit, ie n'ay garde de vous le dire,dit-il,car il y a plus de six moix que ie n'ay veu de monstre

D'vn Cuisinier *à son Maistre.*

VN Gentil-homme auoit vn Cuisinier, qui apres l'auoir seruy quelques an-

nées, ne se pouuant accommoder auec luy, fut contraint de chercher maître ailleurs, où il fit mieux ses affaires : car en peu de temps il se mit en fort bonne conche auec vn bel habit verd, & fut voir en cét estat son premier maistre, qui le voyant si bien vestu, luy dit, comment, mon amy, te voila bien verd ? C'est, dit il, Monsieur, que ie seme en bonne terre.

D'vn Peintre *à vn Caualier.*

VN Caualier commanda à vn Peintre de luy peindre ses armes, pour donner à vn Tapissier, pour les faire mettre en broderie sur des couuertures de mulet : le Peintre luy demanda quelles estoient ses armes : il dit qu'il vouloit vn chasteau d'or en champ de gueules, & que dedans il vouloit qu'il y eust vn chien qui abayast, & à la porte vn homme d'argent, tenant à sa main vne espée de méme. Le Peintre se charge de faire ses armoiries, moyennant vne somme d'argent, dont ils demeurent d'accord. De là à quelques iours le Peintre luy apporte ses armoiries, il trouua le chasteau fort bien fait, & l'homme aussi en fort bonne posture auec son espée à la main, mais n'ayant point de chien abayant,

il lui demanda d'où venoit qu'il n'entendoit point ce chien abayer : le Peintre voyant la simplicité du Caualier, lui repartit : Ah, Monsieur, il est à present l'heure de disner, & sans doute il est à la cuisine, qui s'amusera à ronger quelque os. Ce que le Caualier prit pour argent comptant.

D'vn à qui on auoit donné vn coup d'Espée *au trauers du visage.*

VN certain homme ayant querelle contre quelqu'vn de la mesme ville, ils le quitterent la nuict, & lui donnerent vn grand coup d'espee tout au trauers du visage, il reuint tout sanglant en la maison, on enuoye querir par tout des Chirurgiens pour le panser, qui luy banderent sa playe, qui luy couuroit tout le visage : comme vn de ses amis le vint voir vn iour, le voyant si defiguré, il lui dit, ces gens là qui vous ont ainsi accommodé n'auoient pas dessein de vous nourrir, mais encor ce n'eust esté que demy mal s'ils ne vous eussent frappé que par vn bras, ou par vne iambe, sans vous auoir ainsi donné au trauers du visage, pour le moins la playe ayant esté cachée, elle n'eust pas paru comme elle fait. A quoy le blessé repartit, à quoy bon ces discours, vertu non

tu non pas de ma vie, ne sçauez vous pas que celuy à qui on donne ne choisit point.

D'vn Page à son Esquier.

VN Page d'vn grand Seigneur ayant fait quelque friponnerie, son Maistre commanda à son Escuyer de luy donner le foüet, l'ayant emmené dans sa chambre, & luy voulant faire mettre pourpoinct bas : le Page qui estoit desia grand, n'en voulut rien faire, de sorte que s'estant rebellé contre son Escuyer, qui seul n'en pouuant venir à bout, se fit assister de quelques palefreniers, qui le prennent & le despoüillent, de sorte qu'ils le mirent tout nud, & durant qu'ils le tenoyent, l'Escuyer animé qu'il estoit de la grande resistance qu'il luy auoit faite se ruë si viuement sur luy à coups de foüet qu'il le mit tout en sang, quelque cris & quelques prieres que le Page fit pour l'émouuoir à pitié, & aprés estre plustost lassé que saoul, il le laisse là, luy disant qu'il s'habillast promptement : le Page extremement animé d'auoir esté traitté si rudement, luy dit tout en colere, vous auez tort, Monsieur, de me dire que ie m'habille, prenez vous-mesme mes habits, puis que de droict ils appartiennent au bourreau.

D'vn Medecin *& d'vne ieune Fille malade.*

VNe ieune fille estant tombée malade, ses parens, qui en estoient idolatres, pour n'auoir que cette fille, qui estoit fort belle, & en l'âge de dix-sept ou dix-huict ans, enuoyerent querir le Medecin, qui la venant visiter, la premiere chose qu'il fit fut de luy demander son bras pour taster son poulx, pour voir si elle n'auoit point de fievre: cette fille se voyant en compagnie, faisant la succrée, ne vouloit point presenter son bras nud à vn homme pour le manier, mais ses parens l'ayant admonestée à cela, luy disant qu'il n'y auoit point de danger, à force de prieres elle tire son bras du lict, & le presente au Medecin, couuert de sa chemise, le Medecin n'ayant sceu gagner sur elle qu'elle luy presentast à nud, se mit en colere, & se leuant d'auprés d'elle s'en alla, disant, à malade de toille, il faut vn Medecin de drap.

D'vn Docteur *au Roy d'Espagne.*

EN vne grande assemblée en Espagne, où il falloit que tous les Estats comparussent, les Docteurs voulurent preceder les

Caualiers

Caualiers, se fondans sur cette sentence, *Cedant arma togæ*, que les armes cedent à la robbe, mais les Caualiers ne voulurent ceder en façon quelconque aux Docteurs: surquoy il y eut entr'eux vne grande dispute, qui ne se pouuant terminer par autre moyen, il fallut que le Roy decidast ce different, ce qu'il fit en faueur des Cheualiers, ordonnant qu'en tous lieux ils precederoient les Docteurs. Ce dont vn d'eux se pleignant en bonne compagnie, il dit à ceux qui soustenoient le party de la Noblesse, & par consequent le iugement du Roy. Vous ne sçauez ce que vous dites, Messieurs, il n'y a nulle comparaison des Caualiers aux Docteurs: car le Roy en vn iour peut faire mille Caualiers: mais en dix ans il ne sçauroit faire vn Docteur.

Brocard contre vn Medecin.

VN Laboureur ayant vn fils vnique, & luy voulant faire apprendre quelque mestier pour auec le temps le pousser dans la ville, le mit chez vn de ses amis Boucher, qui alloit en tous les marchez vendre de la viande. Comme il eust esté quelque temps auec luy, & qu'il commençoit à deuenir grand, & qu'il sçauoit plus que mediocrement ce qu'il falloit sçauoir de ce me-

ſtier pour le village, ſon pere le voulut mettre chez vn Maiſtre boucher de la ville : & comme il recherchoit celui qui auoit le plus de pratique, où la tuerie eſtoit plus grande, & où il pouuoit apprendre & profiter dauantage en ſon meſtier, il s'en conſeilla à vn des bourgeois de la ville, qui eſtoit fort ſon ami, qui luy dit : Ie vous conſeille de le mettre chez le Medecin vn tel, il n'y en a pas vn en toute la ville qui en tuë tant que luy.

D'vn Abbé *à vn Cardinal.*

VN Cardinal faiſoit vne tres grande deſpenſe, & mangeoit deux fois plus qu'il n'auoit de reuenu, de ſorte qu'il eſtoit endebté auec tout le monde, & ſon bien arreſté de tous coſtez. Il y auoit vn certain Abbé qui le venoit voir fort ſouuent: & quoy qu'il fut fort accommodé, il mangeoit la pluſpart du temps à la table du Cardinal, parce qu'il faiſoit tres bon ordinaire, & quoy que cét Abbé ne mangeaſt iamais chez luy, & qu'il donnaſt meſme à ſes gens leur argent à deſpenſer pour ne tenir point d'ordinaire: il ne laiſſoit pas d'auoir vn Maiſtre d'Hoſtel, & vn train fort leſte & fort bien entretenu; Dequoy venant à diſcourir vn iour à la table du Cardinal, il luy dit, N'eſtes-vous pas bien

fol de faire la despense de nourrir & payer vn Maistre d'Hostel,& vous ne tenez point d'ordinaire chez vous? A quoy l'Abbé respondit,veritablement, Monseigneur, vous auez raison, vostre Tresorier & mon Maistre d'Hostel sont extremement superflus, & comme faineants,on les deuroit bannir du pays.

Rodomontade d'vn Gascon.

COmme chacun sçait que les Gascons pour la pluspart son fanfarons: Vn Caualier François estant en discours sur pareille matiere en compagnie où se trouua vn Gentil-homme Gascon,il ne peut nier cette verité:mais aussi faut-il que ie vous confesse,dit-il,que tous les Gascons plus qu'aucune autre nation, ont bonne grace à faire vne rodomontade,&que les autres n'y entẽdent rien au prix d'eux. Vne Demoiselle qui estoit là presente,luy dit,pour obliger donc la compagnie,Monsieur,luy dit-elle,ie vous prie de nous en faire vne, puisque vous y reussirez mieux que pas vn. Ah, respondit-il, Mademoiselle, ie vous estime trop, & toute la compagnie, car il est certain que si ie faisois vne rodomontade, ie vous ferois tous mourir de peur,& i'ay trop d'affection pour vostre seruice.

Autre sur le mesme sujet.

VN certain Caualier Gascon, nommé le sieur de la Terrade discourant de son extraction, & de ses moyens, exagerant les superbes bastimens & ses grands reuenus de sa terre de la Terrade, se plaignoit que ses coquins de valets en vn an luy auoient vendu pour plus de mil escus de bois mort dans sa forest: Considerez ce que pouuoit valoir le reuenu du bois verd: apres qu'il fut party, vn de la compagnie qui le connoissoit, & qui auoit esté chez luy, dit, Voyez vous ce que ce fanfaron vient de dire: ie proteste que i'ay esté chez luy, & que i'ay veu cette terre de la Terrade dont il fait tant d'exagerations, & il n'est rien de plus vray qu'vn escargot des plus gros, pourroit faire le tour de cette terre en moins de demy quart d'heure de temps marchant au petit pas: il faut, si ce qu'il dit est vray, que le bois y soit vendu beaucoup plus qu'au poids de l'or.

D'vn Seigneur Gascon.

VN Seigneur Gascon de tres-haute condition, qui auoit vn fort beau Chasteau en ce pays-là, basty sur vne fort belle terre d'vn tres-grand reuenu, de laquelle dépen-

doient grande quantité de Fiefs nobles, y estant vn iour, comme il y faisoit la plus-part du temps sa demeure ordinaire, deux Conseillers du Parlement de Bordeaux qui releuoient de lui, l'y vindrent trouuer pour lui rendre la foy & hommage qu'ils lui deuoient à cause de la redeuance de leurs Fiefs, qui estoient obligez de lui venir rendre la foy & hommage dans son Chasteau vn genouil en terre. Ce Seigneur extremement ialoux de son authorité, ayant esté aduerty de leur arriuée, les fit entrer, & en arriuant lui dirent, Monseigneur, nous sommes venus icy pour rendre à vostre grandeur les hommages que nous lui deuons pour telles terres & telles que nous tenons qui releuent d'elle. Vous soyez les bien-venus, Messieurs, leur répondit-il, à chacun le sien n'est pas trop. Qu'on appelle mon Secretaire. Ce Secretaire estant venu; Voyez, lui dit il, à quoy ces Messieurs sont obligez. Ayant feuilleté le papier terrier, & trouué les noms de leurs Fiefs, il leut tout haut comme ils estoient obligez de venir rendre foy & hommage audit Seigneur en son Chasteau vn genoüil en terre. Et bien, Messieurs, ce leur dit-il, ie suis prest de receuoir vos soubmissions Aussi-tost deux lacquais qui les suiuoient,

leur ayant fait signe, apporterent chacun vn carreau de velours dont ils s'estoient munis, sur lesquels les Maistres s'estans mis chacun vn genoüil, comme ils commencerent à faire leur harangue, ce Seigneur les interrompit, disant; Attendez vn peu, Messieurs: Secretaire, lisez encor vne fois à quoy ces Messieurs sont obligez. Il reprend le papier terrier, leut tout haut comme ils estoient obligez à venir rendre foy & hommage à Monseigneur dans son Chasteau, la teste nuë, & vn genoüil en terre. Est-il parlé là-dedans, dit ce Seigneur, de carreaux de velours? Non, Monseigneur, dit le Secretaire. Ostez ces carreaux de velours, Messieurs, dit ce Seigneur, ie ne veux que ce qui m'appartient.

D'vn Capitaine Espagnol.

VN Capitaine Espagnol estant à l'armée au siege d'vne ville, entendant sonner l'alarme en son quartier, se leue en sursaut, & ceux qui le voyoient armer, virent qu'il trembloit comme la feuïlle: Ce que ceux qui estoient presens, comme il y auoit de l'apparence, l'interpretant à poltronnerie ou lascheté de cœur, ils lui dirent: Comment, Monsieur, vous tremblez à ce qui se voit?

Que

Que veut dire cela, nous auions tout autre opinion de vostre courage. C'est la grandeur de mon courage, respondit-il, que ma chair tremble, car comme elle est ordinairement fragile & timide, elle tremble de peur pour le danger où elle preuoit bien que mon courage la portera tantost.

D'vn autre fanfaron Espagnol.

VN Espagnol extremement fanfaron, mais en effect le plus lasche homme qui fut iamais, discourant auec son valet de sa generosité, & des hauts faits d'armes qu'il auoit autresfois executez en plusieurs endroits, non seulement de l'Europe, mais de l'Asie, Afrique, & Amerique, où sa valeur s'estoit renduë redoutable par tout. Son valet qui connoissoit sa poltronnerie, & qui se mocquoit ordinairement de lui, lui dit, veritablement vous dites vray, Monsieur, car en quelque lieu que ie passe par les ruës, i'entends dire par les tauernes & les bordels, que vous estes le plus vaillant homme de l'Europe, mais depuis que ie suis auec vous ie suis si mal-heureux que ie n'ay point esté tesmoin d'aucun de ces genereux exploicts que le monde exagere si haut. Tu dis vray, mais c'est que ma valeur est tellement con-

nuë par tout, que tout le monde la redoute, & personne n'oseroit m'attaquer, te iurant bien que depuis que ie me connois, ie ne sçache point auoir esté tant de temps sans donner à boire à mon espée que depuis que tu es auec moy. Que veut dire, rêpondit ce valet, donner à boire aux espées? les épées boiuent elles? On connoist bien par ces demandes que tu me faits, lui repliqua son Maistre, que tu es peu expert aux affaires de la guerre, le breuuage des espées n'est autre chose que le sang de ceux qu'auec elles on tue dans le combat. Ah! dit ce valet, i'aduouë que ie suis vn ignorant, mais puis qu'elles boiuent, il faut bien qu'elles mangent, car tant boire sans manger leur pourroit faire mal. Ah, respondit le maistre, la mienne ne se repaist que des cœurs des Capitaines, les autres de moindre condition mangent les iambes, les bras, & les testes de ceux qu'elles abbatent en combattant. Il est vray, dit le valet, qu'auec vn Maistre extremement sçauant & experimenté, vn ignorant comme moy apprend de belles choses : certainement quoy que ie n'aye pas le cœur martial, que ie me plais fort à ouyr ces belles histoires, comme il alla, il tua, il frappa, il meurtrit, il tailla, il reduit en poussiere, il trancha la

teste,

teste, il coupa les iambes, & pourfendit la teste d'vn autre iusques aux dents;mais ie ne me plais pas beaucoup à me trouuer en telles rencontres, parce que tel homme sera vaillant à faire & vn autre à ouyr les fais d'autruy. Pour moy, quand ie voy reluyre vne espée ie tremble plus d'vne heure apres, aduoüant que ie suis le plus grand poltron qu'il y ait au monde. Tay-toy maraud, luy dit son Maistre en colere, ne prononce iamais ce mot de poltron dans mon logis, car c'est le profaner entierement. Mais puisque tu connoissois ce deffaut en toy, d'où vient que tu ose venir habiter auec la terreur du monde comme moy. Parce, Monsieur, respondit-il, que quelque offence que ie puisse faire, à qui que ce soit, il n'y a ame viuante qui m'ose regarder au visage. Tu es adroit mon amy, respondit son Maistre, & veritablement ta pensée est fort excellente, &c.

Autre sur le mesme sujet.

VN fanfaron Espagnol pareil à celui dont nous venons de parler cy-dessus, exagerant auec vn valet qu'il auoit, les exploits qu'il auoit autrefois fait, ne laissant pas vn seul endroit de la terre habitable où

il n'eust amplement signalé sa valeur. Son valet se mocquant de lui, qui connoissoit à quel poinct estoit sa poltronnerie, lui dit, mais, Monsieur, il me semble auoir autresfois ouy dire qu'on vous auoit banny de France? Il est vray, respondit-il, car le Roy sçachant quels hauts exploits i'auois fait en tous les lieux où ie m'estois rencontré, & le nombre infiny de mes conquestes, ayant peur que ie ne m'emparasse de la meilleure de ses Prouinces, ou pour mieux dire de la plusspart de ses Estats; me commanda de sortir de son Royaume, point pour autre chose que pour l'enuie qu'il portoit à ma valeur: mais tu ne sçais pas comme ie m'en suis bien vangé depuis; Et comment, Monsieur, lui dit son valet? C'est chose qu'il ne faut pas publier, car tu sçais que les personnes des Roys sont sacrées, mais moy qui m'estime autant qu'eux, parce qu'encore que ie ne sois point né Prince, mon bras me peut fournir des Royaumes quand il me plaira. Ie ne te celleray pourtant point cette genereuse action, quoy que personne iusques à present n'en sçache rien. As tu pas ouy dire qu'vn Roy de France auoit autresfois esté tué par vn Caualier inconnu, qui armé de toutes pieces auoit couru quelques coups de lances

lances auec lui? Ouy Monsieur, lui dit ce valet, i'en ay bien ouy parler, mais ie pensois qu'il y eut long temps que cela fut arriué; Non, non, mon amy, il n'y a pas si long-temps que tu penses; qui crois-tu qui estoit ce Caualier-là par ta foy? moy Monsieur, respondit ce valet, ie n'en sçay rien, aussi ne m'en suis ie iamais informé, & puis que vous dites que personne n'en sçay rien, qui est ce qui m'eust pû esclaircir de ce doute. Tu as raison, respondit ce fanfaron: entre nous deux, ce fut moy pour te dire la verité, qui le fis exprez pour me vanger de lui: Mais moy, i'ay fait quantité d'autres actions genereuses, dont par modestie ie n'ay pas voulu que le tiers en entendit parler.

Rodomontades *Espagnoles*.

IL faut aduoüer que les Espagnols encherissent encores par dessus les Gascons, c'est pourquoy ie ne les separe point les vns des autres: Ie ne pretens pas aussi m'estendre beaucoup sur cette matiere, veu qu'il y a vn Liure imprimé, auquel ie remets le Lecteur qui sera curieux d'en voir dauantage sur ce sujet; i'en diray seulement ce mot en passant, que tu ne trouueras pas imprimé. Vn Espagnol voulant tesmoigner quel carnage il

pretendoit faire de ses ennemis en vne sanglante bataille qui se deuoit donner le lendemain, dit : Ie veux que le nombre de ceux que ie pretends tuer de ma main soit si grand, qu'au lieu de cette spacieuse valée, on voye vne haute montagne de corps morts, que le Soleil le lendemain au matin, voyant vne montagne au lieu où il auoit accoustumé de voir vne plaine croira s'estre esgaré de son chemin. Ie veux que les fleurs de ces prez flottent dans les ruisseaux de sang humain ; & que ces herbes que ie foule aux pieds, se rejouyssent seules de cette misere commune, puis que ie leur donneray lieu de contester de couleur auec les œillets, puisque en despit de l'Aurore, qui à force de pleurs les fait naistre vertes, ie veux qu'elles meurent rouges.

Vn autre voulant menacer son ennemy qui faisoit mine de se vouloir battre contre lui. Sors, lui dit-il, mal-heureux, si tu as assez de cœur pour paroistre deuant moy ; ie te veux reduire en tant de morceaux, que le grand estant ietté au vent, donnera moins d'ombre au Soleil que le plus petit de ses atomes.

D'vn

D'vn Normand *qui faisoit dire vn Seruice pour son Pere, qui auoit esté pendu.*

VN Normand s'estant trouué à Bourdeaux, comme il vouloit desniaiser vn certain Gascon, le Gascon se trouua plus fin que luy, car il le surprint la main dans sa poche, & il est à croire que ce n'estoit pas pour luy emprunter son chappellet. On se saisit du Normand, & le mena t'on prisonnier, l'ayant fait dépoüiller, & l'ayant troué marqué sur l'espaule des armes du Roy: il fut condamné à estre pendu & estranglé, Il auoit vn fils en Normandie, qui ayant esté aduerty de la disgrace arriuée à son pere, il en porta le deuïl, sans publier la cause de sa mort, il en feignit vne plus honorable; & meu de pitié luy fit faire vn Seruice en son village, où il assista vestu de deuïl, auec vn feint tombeau couuert de drap noir. Comme le Seruice fut acheué, le Curé (comme c'est la coustume) prenant le benestier pour ietter de l'eau beniste sur le tombeau: le fils qui l'assistoit en cette ceremonie, prit le bras du Curé, & le leuant en haut, luy dit, plus haut, Monsieur, ie vous prie, le Curé ne sçachant ce qu'il vouloit dire, il s'expli-

qua, disant, que son pere estoit mort en l'air, & que partant il falloit que l'eau beniste allast plus haut.

De la harangue qu'vn Escheuin *de Ville fit au Roy à son entrée.*

LE Roy faisant vn iour son entree dans vne des capitales villes de son Royaume; vn Escheuin estimé vn des plus habiles habitans, fut deputé pour luy faire vne harangue. Il se prepara toute la nuict, & comme il n'auoit iamais paru deuant vn si grand personnage, pour habile homme qu'il estoit, il demeura tout interdit, & ne laissa point d'assez bien debuter, & de dire de fort bonnes choses. Comme il fut au milieu de son discours, vn asne qui estoit en quelque esquirie assez proche de là, commença à braire si fort, que le Roy se trouuant par ce bruit interrompu d'ouyr cette harangue, qui ne luy déplaisoit point, dit tout haut, qu'on fasse taire cet asne. Le pauure Escheuin estoit si attentif à son discours, qu'il n'auoit point ouy, ou n'auoit point pensé à la voix de l'asne, de façon qu'il creut que le Roy vouloit parler de luy, & qu'il commandoit qu'on le fist taire. Ce qui le fit demeurer tout court, disant, ah, Sire, ie me doutois bien

que

que ie n'estois pas capable de haranguer deuant vostre Majesté. Aussi n'en voulois-ie rien faire; mais ces Messieurs icy m'y ont forcé. Le Roy se print à rire de cet equiuoque, ce qui desorienta encor dauantage le pauure Escheuin, & pour tout ce que le Roy luy peust dire pour l'obliger à acheuer sa harangue, luy attestant qu'il parloit fort bien, iamais il n'en voulut rien faire; mais se coulant parmy la presse il s'euada, & s'en retourna au logis, où l'on ne le peust iamais consoler.

Autre sur le mesme sujet.

LE Roy voulant faire son entrée en l'vne des villes capitales de son Royaume, il luy fallut passer par vne ville où l'on luy dit, qu'il y auoit vn homme deputé pour le haranguer. Ce Prince qui auoit l'esprit fort bon, & qui ne se plaisoit point à ouyr des sottises, ne croyant pas que dans vne petite bicoque, comme estoit celle-là, il y eust personne qui fut capable de dire quelque chose qui luy peust plaire, dit qu'il ne vouloit point entendre de harangue. Vn des grands qui l'accompagnoyent, luy dit, Sire, vous desesperez ce pauure peuple, qui s'imaginera que c'est par mespris, & vous con-

traindrez ce harangueur à renguainer son compliment, qui croira auoir receu le plus grand affront du monde : le Roy qui estoit bon & qui ne vouloit point faire confusion à personne, dit, bien donc qu'il parle ; mais qu'il ne die gueres de choses, car les longs discours m'ennuyent. On ne manqua pas à luy dire qu'il fut fort court, qui fut vn commandement qu'il obserua fort religieusement. Si tost qu'il fut deuant le Roy, en presence de tant de monde, où il ne s'estoit iamais veu, il ne sceust dire autre chose que Sire, tant il se trouua surpris. Il repete par trois fois cette parole, sans pouuoir dire autre chose. Ce que voyant le Roy, il luy dit, est-ce tout ce que vous auez enuie de dire ? Ah, Sire, respondit-il, vostre Majesté m'estonne. Bon, luy dit le Roy, voila la meilleure harangue que vous eussiez sceu faire à mon gré. Ie vous en remercie.

Autre sur le mesme sujet.

LE Roy venant vn iour pour faire son entrée en vne ville, & estant obligé de passer par vne petite ville où on luy preparoit vne harangue, estant pressé d'entrer, parce qu'il auoit appetit, & que son disné estoit

estoit preparé dans l'Hostel de ville, il n'auoit pas beaucoup d'enuie d'entendre cette harangue : Mais s'y estant laissé porter par les Seigneurs qui l'accompagnoient, celuy qui deuoit haranguer, l'attendant à la porte de la ville, il luy dit d'abord, Sire, Alexandre le Grand, si tost qu'il eust dit ce mot, il fut si interdit, qu'il ne peust dire autre chose, que repeter ce qu'il venoit de dire. Disant derechef, Sire, Alexandre le Grand, & demeuroit là. Il repeta pour la troisieme fois, & le Roy voyant qu'il ne pouuoit dire autre chose, luy dit : Ouy-dea, mon amy, Alexandre le Grand auoit disné, & moy non, remettons ce discours à vn autre fois, & là dessus passa outre, laissant mon pauure harangueur tout honteux & confus, qui ne peust se plaindre que de son manque de memoire : car pour sa harangue, il soustint à tous ses Confreres, qu'elle estoit parfaitement bien faite : ce qu'ils creurent fermement, puis qu'il le disoit luy mesme.

D'vn Menteur *qui fut attrapé en son mensonge.*

VN certain homme se ventant qu'il auoit extremement voyagé, & qu'il y auoit

quantité d'années qu'il auoit esté hors de son pays, en discourant deuant quelques ignorans qui n'ont pas l'esprit de concilier les choses, chacun l'admiroit, leur disant qu'il auoit demeuré tant d'années en Espagne, tant en Italie, tant en Allemagne, tant en Turquie, tāt aux Indes Orientales qu'Occidentales, ceux qui l'auoient ouy en ayant fait recit deuant d'autres personnes plus sensées, ils vinrent à examiner l'âge qu'il auoit quand il partit du pays, & celui qu'il pouuoit auoir pour lors, qui ne pouuoit pas passer quarante-deux ou quarante-trois ans, il auoit plus de dix-huict ans quand il commença à voyager, & partant il ne pouuoit auoir du tout mis que vingt-quatre ou ving-cinq ans, & neantmoins ceux qui en discouroient, soustenoient lui auoir ouy dire que le temps qu'il disoit montoit à plus de deux fois autant. Ils concerterent deux ou trois de le voir & de le faire discourir de ses voyages, & de se munir de pois dans vne de leur poches chacun, pour marquer auec eux le nombre des années qu'il leur diroit: l'ayant donc mis sur ce discours, il leur dit qu'il auoit demeuré sept ans en Espagne, ils prinrent chacun sept pois d'vne poche qu'ils mirent dans l'autre poche, apres il dit qu'il

auoit

auoit demeuré cinq ans en Italie,ils reprindrent encor cinq pois. Le temps qu'il auoit demeuré en Turquie,aux Indes Orientales, & aux Occidentales,& en Orient; le temps qu'il auoit aussi mis à aller d'vn pays à l'autre. Ils lui demanderent quel âge il auoit quand il commença à voyager, il leur dit, qu'au sortir de ses estudes, il estoit sorty du pays,& qu'il n'y estoit pas reuenu depuis, il estudioit encor à dix huict ans,& partant ils mirent dix-huict pois dans la mesme poche, sçachant qu'il y auoit quatre ou cinq ans qu'il estoit de retour,ils en mirent encor autant, & apres vn d'eux lui va dire,quel âge, pouuez vous auoir à present,Monsieur? Luy sans cõcilier ce qu'il auoit dit,dit qu'il pouuoit auoir enuiron qurante-cinq ans, ils tirent tous les pois de leurs poches, & trouuerent,que si ce qu'il disoit fut vray,il falloit qu'il eust plus de six vingts ans,& tous trouuerent le nombre de leurs pois égaux; quelqu'vn d'eux lui demanda pour se mocquer de lui s'il n'auoit point passé par la ville de Cosmographie, il dit que non, mais qu'il auoit passé auprés, & l'auoit laissé à main gauche.

Response d'vn Homme *que l'on appelloit. Veau.*

IL y a quelque temps qu'au lieu de petits colets qu'on porte à present, on portoit des frezes, & n'y a pas mesme long temps que la mode en est passée. Vn homme du vieux temps, estoit tellement fait à porter des frezes qu'il ne se pouuoit accoustumer à porter vn colet, & quoy que tous ses amis l'en importunassent, & sa femme mesme, c'estoit chose à quoy il ne se pouuoit resoudre. Il estoit homme d'esprit pourtant, & qui ne souffroit pas volontiers vne raillerie. Vn certain ieune estourdy le rencontrant par les ruës, le voyant auec sa freze, pour se mocquer de lui, lui dit: Approchez, approchez freze de veau. Mon homme qui auoit sa repartie prompte; lui respondit sur le champ. Nous auons partagé le veau ensemble, Monsieur, la freze est demeurée en mon lot, & vous en auez la teste.

D'vn Paysan *qui confondoit la doctrine des plus sçauans.*

VN certain Roy, ie ne sçay pas de quel pays il estoit, se promenant par la campagne en habit déguisé, parce qu'il ne vouloit

loit estre reconnu de personne, rencontra vn paysan qui fouïssoit la terre, qui bien qu'il n'eust que cinquante ans ou enuiron, ne laissoit pas d'auoir les cheueux tous blancs, & qui trauailloit la teste nuë. Le Roy le voyant en cét estat lui dit, Dieu vous gard l'homme de la terre, & vous aussi, respondit-il au Roy, Maistre de la terre. Pourquoy m'appelle tu ainsi, lui dit le Roy; me connois-tu bien? Non, lui dit le paysan (quoy qu'il le connut bien: ce qu'il ne vouloit pas tesmoigner, voyant qu'il se vouloit cacher de lui) mais ie vous appelle ainsi, puis que Dieu ayant crée la terre pour l'vsage de l'homme, il en doit estre le maistre. Il a bien neigé sur la montagne, lui dit le Roy, lui voyant ses cheueux tous blancs: le temps le veut ainsi, respondit le paysan: le Roy connoissant par ces reparties equiuoques qu'il estoit homme d'esprit, lui dit, vous trauaillez beaucoup, & vous estes desia bien âgé; il y en a, respondit le paysan, de bien plus âgez que moy qu'il faut que ie nourrisse, & que ie trauaille aussi pour gagner ma vie. Combien gagnez-vous par iour, lui demanda le Roy? Ie gagne, respondit il, huict sols tous les iours. Cela est il suffisant pour te nourrir, lui dit le Roy, il faut bien que l'en fasse as-

tre chose, respondit-il : car c'est bien la moindre dépense qee ie fasse de ma nourriture : Mais encor, en quoy les despenses-tu, luy dit le Roy ? i'en despense seulement tous les iours deux pour la nourriture de moy & de ma femme, respondit-il, ie paye mes debtes de deux autres que ie baille tous les iours, i'en preste tous les iours deux autres, & les deux autres ie les iette. Comment cela se fait-il, luy dit le Roy : ainsi respondit-il, i'en dépense deux pour la nourriture de ma femme & de moy, & pour si peu d'argent nous ne pouuons pas faire grand chere, comme vous iugez bien. Les deux autres i'en paye mes debtes, c'est que i'ay encor mon pere & ma mere, qui sont si vieux qu'ils ne peuuent trauailler, & comme ils m'ont nourri estant ieune, ie les nourri en leur vieillesse, & par ce moyen ie leur paye ce que ie leur dois. Les deux autres que ie preste, sont pour la nourriture de mes enfans qui sont encor si ieunes qu'ils ne peuuent encor trauailler, car ie me suis marié, estant desia bien auant sur l'âge, & cela estant, ie leur preste, esperant qu'ils me le rendront quand ils pourront trauailler, & qu'accablé d'ans ie ne pourray plus rien faire, ainsi que ie le rends à ceux qui m'ont nourri durant

ma ieunesse ; & les deux que ie iette, sont pour la nourriture de deux filles de ma femme que i'ai espousée en secondes nopces, car ie n'espere iamais qu'elles me le rendent, veu qu'elles ne me sont de rien, & quand bien elles en auroient la volonté, elles seront estans grandes, mariées à des hommes qui les empescheroient, & ie me suis par mariage faisant auec leur mere, oblige a cette nourriture, le Roy prit grand plaisir à l'entretien de ce Paysan, & ne creut pas qu'en toute la Cour, il y eust personne, non pas mesmes les plus Doctes qui peussent si bien raisonner : ce fut pourquoi il lui dit, mon ami, i'ai pris plaisir a ton discours: mais sur de grieves peines, ie te defens de dire à qui que ce soit, ce que tu m'as dit auiourd'huy, que ce ne soit qu'en ma presence, regarde ce visage là, lui dit-il, lui monstrant le sien, & si tu ne le vois deuant toy, n'ouure iamais la bouche à personne pour dire ce que tu me viens de dire: Ce qu'il lui promit. Le Roy auec cette asseurance s'en retourna à la ville, où estant arriué, il fit assembler tous les Docteurs de sa Cour, ausquels il dit, qu'il auoit le iour d'auparauant fait rencontre d'vn paysan, qui estoit capable de les confondre tous. Il leur conta les paroles que le

d'en parler : ils s'informerent s'il n'auoit pas tenu au Roy tels & tels discours? il dit qu'oüi ils le prierent de leur en dóner l'explication: ce qu'il refusa de faire. Ils lui firent mille promesses de lui dóner force biens, à quoi il ne se voulut point fier. Ce que voyans, ils s'en retournerẽt à la ville en resolution de lui apporter tant d'or & d'argent, qu'indubitablement ils le suborneroient, ce qu'ils firent, lui apportant de grandes pieces d'or de la monnoye du Prince, que ce paysan les voyant en son pouuoir, ne fit aucune difficulté de leur dire ce qu'il auoit dit au Roy, ils s'en retournerent le trouuer extremement ioyeux, & lui expliquerent le discours qui leur auoit demandé: le Roy en fut estonné, & se douta bien qu'il falloit qu'ils eussent consulté le paysan, contre lequel il se mit extremement en colere, veu l'estroite deffence qu'il lui en auoit faite d'en parler à qui que ce fut : Ce qui l'obligea à l'aller trouuer seul, comme il auoit fait auparauant : si-tost qu'il le vit, il lui dit, hé bien mon amy! pourquoy ne m'as tu pas tenu la parole que tu m'auois dónée: moy, Monsieur, respondit-il, ie vous l'ay tenuë. Ayant obey ponctuellement à ce que vous m'auez commandé. Comment, lui dit le Roy? Ne t'auois-ie pas deffendu de dire à

qui ne fust, l'explication des paroles que tu m'auois tenuës, & neantmoins ie sçay bien que ça esté toy qui l'as dit à tels & tels, qui te le sont venus demander. Il est vray Monsieur, respondit-il: mais ie n'ay rien fait sans que vous ne me l'ayez ordonné. Ils sont venus la premiere fois sans vous, & pour ce sujet, ie ne leur ay voulu rien dire: car vous m'auiez deffendu de parler que ie n'eusse veu vostre visage, à la seconde fois ils sont reuenus, & ne m'ont pas seulement monstré vostre visage seul, mais vne quantité de visages tous semblables au vostre, que voila, (& en disant cela il lui monstra toutes ses pieces d'or qu'ils lui auoient données, où l'effigie du Roy estoit marquée) ce que voyant ie n'ai fait aucune difficulté de leur dire tout ce qu'ils m'ont demandé. Le Roy fut encor plus étonné de la subtilité d'esprit de ce paysan, & iugeant qu'il estoit malseant qu'vn homme de si bon sens fust en vn si pauure estat, dans vn village, il l'emmena à la Cour auec lui, lui fit de grands biens, mesme quelques-vns disent qu'il en fit son fauory, & qu'il prenoit aduis de lui aux choses des plus importantes de son Estat. Tant vn bon esprit est à priser par ceux qui le sçauent connoistre.

Naifveté

Naïfueté d'vn Lacquais.

VN ieune garçon de village ayant esté receu lacquais en vne maison de Noblesse, comme il estoit tout neuf, sa maistresse lui fit vne leçon, lui disant, mon amy, apprend la ciuilité, & sçache que les lacquais de ceans ne portent iamais de chapeau, afin que ie ne voye iamais, ny mon mary, le tien sur ta teste. Ce pauure garçon retint cela: Vn iour comme son maistre estant à la sale l'appelloit, lui estant à la chambre, & n'osant descendre auec son chapeau, il s'en alla vitement à son lict prendre son bonnet de nuict, son maistre voyant qu'il tardoit, commence à crier, maraud veux-tu pas venir; Incontinent il fut tout estonné qu'il parut deuant lui auec son bonnet de nuict sur sa teste. Ce que voyant, il lui dit, qu'est-celà mon amy, es tu malade, ou bien est-ce quelque mascarade que tu veux faire? Nenny, Monsieur, respondit-il, mais c'est ma maistresse qui m'a dit qu'on ne portoit point de chapeaux ceans, c'est pourquoy ie me suis tardé à aller querir mon bonnet de nuict. Ie vous laisse à penser s'il y eut sujet de rire.

D'vn homme qu'on vouloit receuoir à estre Prestre.

VN ieune homme Diacre, nommé Maistre Iean Bastier, alant aux Ordres pour estre receu Prestre, qui ne sçauoit pas vn mot de Latin, ou fort peu auec, apprehendoit extremement l'examen, comme celui qui sçauoit bien qu'il demeureroit court, en allant, il faut attrapé de la pluye, ensorte que pour se mettre à couuert, il ne peut faire autre chose que de s'enfermer la nuict entre deux meschâtes nattes: mais comme il estoit à descouuert, & qu'il pleuuoit en abondance, il ne laissa point d'estre moüille depuis la teste iusques aux pieds, & de geler de froid toute la nuict. Le iour venu il se mit en chemin, comme si de rien n'eust esté, & se rend au lieu où estoit l'Euesque; comme ce vint à l'interroger, il lui dit, que veut dire ce passage de l'Escriture: *Inter natos mulierum, non surrexit maior Ioanne Baptista.* Ce pauure drosle qui entendoit aussi peu ce discours que du haut Allemand, s'imagina qu'on lui reprochoit la mauuaise nuict qu'il auoit euë. Ce fut pourquoy tout honteux, il dit, qui vous l'à dit, Monsieur? comment, qui c'est qui me l'a dit, lui dit l'Euesque, vous moc-

quez

quez vous de moy ? Respondez à ce que ie vous demande. L'entendez vous bien; Ouy, dit-il, Monsieur. Expliquez le donc, lui dit l'Euesque. Voyez l'explication qu'il lui donna, *Inter natos mulierum*, entre les nates moüillées, *non surrexit*, n'a pas sué, *Maior Ioanne Baptista*, Maistre Iean Bastier. L'Euesque ne prenoit point cela en raillerie au commencement, qu'il n'entendoit point ce discours: mais comme on lui eust expliqué, & l'accident arriué au pauure Prestre, il en pensa mourir de rire.

D'vn Docteur *& d'vne jeune Fille.*

VN Docteur estant dans sa chambre, feuilletant ses liures, actif à la composition de quelque ouurage serieux, il entra vne jeune fille à qui il demanda ce qu'elle vouloit. Ie voudrois bien vous prier, lui dit-elle, de me permettre de prendre vn peu de feu à vostre cheminée. Prenez-en, lui dit-il, ma fille: mais vous n'auez pas où le mettre, il n'importe, dit-elle, ie ne laisseray pas d'en emporter. Elle s'approche du feu, & auec sa palette elle print vn peu de cendres froides au fond de sa main, & mit dessus vn charbon allumé. Comme ce Docteur vit cela, il fut fort esmerueillé, & iettant ses liures au

loing, il dit, ie protefte qu'auec toute ma ſcience ie n'en euſſe iamais ſceu faire autant.

Gageure *gagnée*.

PErſonne n'ignore que dans l'Iſle Noſtre Dame il y ait de parfaitement belles filles, & neantmoins aux promenades qui s'y font l'Eſté apres ſouper, deux cadets d'aſſez bonnes familles & bien galantiſez, faiſant le tour de l'Iſle l'Eſté dernier, apperceurent ſur vne porte vne fille fort peu aduantagée des traicts de la beauté, mais qui eſtoit connuë de l'vn des deux gallands, & de l'autre non, & lequel dit à ſon camarade, l'on parle en beaucoup d'endroits des beautez de l'Iſle, mais en voila vne bien mal faite, comment, dit celui qui la connoiſſoit, ſçauez vous bien que c'eſt la plus belle du Cartier, c'eſt ce que ie ne vous accorderay pas, reſpondit l'autre, car i'en connois de cent fois plus belles; & ſi vous voulez gager ie mettray quatre Louys d'or contre deux, hé bien ie le veux, dit celui qui auoit connoiſſance de la fille, accoſtons la, & de fait s'étans approchez, & l'ayant ſaluée, celui qui la connoiſſoit lui ayant demandé où eſtoit ſa ſœur, la pria de la faire venir, il parut à la porte vne

autre fille encore beaucoup plus laide & mal faite que la premiere, ce que celui qui auoit le premier gagé, ayant bien contemplé, & apres quelques petits complimens, les deux cadets s'estans retirez; celui qui auoit gagé que la premiere estoit la plus belle du Cartier, dit à son compagnon, hé bien trouue tu pas la premiere plus belle que la seconde, ouy, respondit l'autre, or bien aduoüe donc, dit le premier, que i'ay gagné la gageure, parce qu'estans toutes deux filles d'vn faiseur de Cartes, la premiere est la plus belle fille du Cartier, dequoy l'autre bien estonné apres s'estre enquis si le pere des filles faisoit des Cartes, & s'il n'auoit que ces deux là, consentit à la perte de ses quatre Louys d'or, dont quelques iours apres eux & leurs amis firent grande chere chez Boquet.

Tour admirable d'vne Larronnesse.

LEs Voleurs, ou plus honnestement les Filoux de Paris, ayant reconnu que la plus grande partie de leurs subtilitez auoiét esté sceuës par le moyen de grand nombre de Marchands & autres personnes qu'ils ont affrontez dans Paris depuis vingt ou trente ans, & qu'ils auroient de la peine à se garantir de la corde s'ils estoient attrapez, se sont

aduisez depuis quelques mois d'instruire leurs femmes de diuerses ruses pour attraper ceux qui se peuuent deffier des maris, dont l'vn ces iours passez ayant mené sa femme à la fripperie, fit loüer vn atour de Demoiselle passablement beau, moyennant vn escu pour deux iours, & l'ayant habillée la meine à vn loüeur de carrosse du Faux-bourg S. Germain, choisit le plus beau carrosse, le cocher le mieux habille pour la mener au Palais, du Palais à la ruë Aubry-Boucher, & de là à S. Mederic, paye le loüage du carrosse, elle seule monte dedans, va descendre au Palais, où ayant fait vn petit tour, elle descend par la porte de S. Barthelemy, où voyant quantité de lacquais à loüer elle en choisit vn fort bien fait, & dont l'habit approchoit de la couleur de la casaque du cocher, le loüe, l'emmeine, & le fait monter derriere le carrosse, & en cét equipage est menée en la ruë Aubry-Boucher, où estant descenduë chez vn Marchand de passement qui la receut auec grand honneur, la croyant ce qu'elle n'estoit pas, elle lui demanda à voir de ses plus beaux poincts de Gennes, à quoy le Marchand lui ayant obey, lui en fit voir de ceux de plus grand prix qu'il eust en son magazin, & dont la gallande ayant fait

prix & choix d'vn,ils en conuinrent de prix à quinze cens liures, puis elle dit au Marchand, Monsieur, prenez celui-là & montez dans mon carrosse pour venir prendre vostre argent chez moy, qui n'est qu'en la ruë de la Verrerie, ce que le marchand ayant creu, prend son manteau & son passement, monte en carrosse auec elle, dit au cocher, touche au Cloistre S. Medeiic, i'ay là vne parente à qui ie veux monstrer mon marché, & de fait le cocher ayant poussé ses cheuaux & arresté deuant le Cloistre S. Mederic, la Demoiselle dit au marchand, Monsieur donnez moy vostre passement, ie le vais monstrer à ma cousine; demeurez cependant dans mon carrosse: car ie ne feray qu'entrer & sortir, le Marchand qui se croyoit bien asseuré de sa Marchandise, ayant vn carrosse & des cheuaux qui lui en respondoient, demeure dans ce carrosse, pendant que la Demoiselle gagne vne petite ruelle, s'enfuit auec le passement, & ne la point veuë depuis, cependant il estoit dans ce carrosse, attendant tousiours son retour, & apres auoir demeuré en cette attente vne heure, deux heures & trois heures en grande impatience, finalement voyant qu'elle ne reuenoit point, il demanda au cocher, mon

maistre, comment s'appelle vostre maistresse, dit le cocher, la loueuse de carrosse: non, non, dit le marchand, la Dame que vous auez amenée icy: Monsieur, dit le cocher, ie ne la connois point, elle est venuë ce matin loüer ce carrosse, & en a payé le loüage, alors le Marchand demeura bien surpris, ce qui lui fit demander au lacquais, mon fils, di moy ie te prie, comment se nomme ta maistresse? à quoy le lacquais fit responce, Monsieur ie ne la connois pas encor, car elle ne m'a loué au Palais qu'à midy, & m'a seulement donné deux sols pour auoir du pain pour mon disner: comment, dit le Marchand, grandement emeu, vous ne la connoissez ny l'vn ny l'autre? non ie vous iure, dirent le cocher & le lacquais: Ah! dit le Marchand, voila mon poinct de Gennes de quinze cens liures perdu, il auoit raison de le dire, car depuis il n'en a eu nouuelle, & bien fasché s'en retourna chez lui, le cocher ramena son carrosse en sa maison, & le lacquais s'en retourna au Palais chercher nouuelle maistresse ou maistre. Ce qui monstre qu'il se faut autant defier des femmes que des hommes de cette condition filoutique.

D'vn

D'vn Deuin *feint*.

ON appelle grillet vn petit animal noiraut, fait enuiron comme vne petite cigale, qui crie la nuit dans les cheminées. Vn certain villageois nommé de ce nó là Grillet, auoit ouy faire tant d'estat des bons morceaux, qu'il mouroit d'enuie d'en gouster son saoul, n'ayant iamais mangé de viande plus delicate que du lard, encore à leche doigt. Il oyoit si fort loüer les perdrix, levraux, beccaces, canards, aloüettes & autres sortes de gibier, les vins delicieux, bisques, entremets, & autres choses delicates qu'on sert aux festins, qu'il ne vouloit point mourir sans en taster, & sans faire trois repas durant sa vie, où il n'eust rien à desirer, apres quoy il ne se soucioit point de mourir. Mais n'ayant pas dequoy contenter son enuie, faute de moyens, il eut recours à vne inuention qu'il creut qu'elle lui reüssiroit, qui estoit de contrefaire le Deuin, & de publier par tous les lieux où il iroit (car il se resolut de s'en aller par le monde) qu'il sçauoit deuiner toutes choses, & si quelqu'vn qui fust puissát auoit besoin de son art pour deuiner quelque chose de cósequence, il diroit qu'il luy estoit impossible de rien deuiner qu'au-

parauant par trois iours consecutifs il n'eust fait trois repas, depuis le matin iusqu'au soir, des viandes les plus rares & les plus exquises qui se pourroient rencontrer dans le pays, & beu en grande quantité des plus excellens vins de toutes sortes de façons. Croyant par ce moyen que le mettant en besogne il assouuiroit son enuie à son aise, sur l'esperance que ceux qui le traitteroient auroient de recouurer les choses qu'ils auroient perduës, ou autres curiositez, & qu'apres qu'il seroit venu à bout de ce qu'il souhaitoit, il s'exposeroit aux coups de bastons, aux estriuieres, & aux plus rigoureux chastimens dont on le voudroit punir, iusqu'à la mort mesme, tant cette furieuse fantaisie de se saouler à son aise, occupoit ses esprits. Il part donc auec cette resolution, & au bout de quelques iournées ayant publié le secret particulier qu'il auoit de deuiner toutes choses, plusieurs le voulurent employer, mais n'ayans pas le moyen de satisfaire à ses appetits, & quand mesme la chose eust esté, leur curiosité n'estoit pas si grande, ny les choses de si grande consequence, qu'ils l'eussent voulu achepter à si grands frais. Il continuë son voyage, & arriue en vn pays où il y auoit vne Dame de fort haute condition

condition, qui auoit perdu vn diamant d'vne tres-grande valeur, que trois lacquais auoient derobé par ensemble. Cette Dame entendant parler qu'il y auoit vn deuin l'enuoye querir,& lui demande s'il pouuoit deuiner qu'est deuenu son diamant. Grillet le Deuin simulé,lui dit qu'asseurement il lui en donneroit des nouuelles ; mais que cela ne se pouuoit faire qu'auec le temps,& quelque despence. Elle demanda quel temps il falloit,& à combien monteroit cette despence, il dit qu'il demandoit trois iours de temps, & que toute la despence consistoit à lui faire durant ces trois iours, trois excellents & magnifiques repas, qui durassent chaque iour,depuis le matin iusqu'au soir:qu'autrement il ne pouuoit auoir la faculté de deuiner : cette Dame qui estoit extremement riche,& qui se soucioit fort peu de cette despence, qui pour elle estoit si peu considerable,commanda à son Maistre d'Hostel de lui donner toutes les viandes qu'il demanderoit.Il demanda celles dont il auoit ouy faire le plus d'estat,& dont il desiroit si fort en auoir par delà son saoul. Et là-dessus print congé de Madame, & fut conduit dans vne chambre qui lui fut destinée, on lui donna à souper, mais ce soupé là ne fut pas mis au

nombre de ses trois repas, qui deuoient durer toute la iournée. Estant couché, les trois lacquais qui auoient fait le larcin, estoient en vne merueilleuse apprehension de l'arriuée du Deuin : tenant pour tout certain que leur affaire seroit descouuerte, & que ce Deuin les accuseroit. Apres auoir consulté ensemble, ils resolurent d'attendre que ces trois iours fussent passez, & vn d'eux eut commission du Maistre d'Hostel d'aller seruir Monsieur le Deuin durant son premier repas. Dés le matin, il se mit à table, fut seruy tout comme il auoit commandé, & ce lacquais qui soigneusement épioit toutes ses actions, estoit si fort en exercice à lui seruir souuentes-fois à boire, car comme il n'estoit pas accoustumé à cette sauoureuse liqueur des vins des plus delicieux, il reuisitoit souuent les brocs. Comme il fut saoul, il demanda à se coucher, & par hazard il ietta les yeux sur ce lacquais, en disant tout haut. Ah! Dieu mercy en voila desia vn. Les larrons croyent que tout ce que l'on dit, qu'on le dit pour eux, principalement cettuy cy ayant des sujets si grands d'apprehension, creut que cettuy-cy vouloit dire, voila desia vn des trois larrons qui a dérobé le diamant. Mais son intention estoit autre, car il vouloit

loit seulement dire, Dieu mercy voila desia vn des trois repas que i'ay tant desiré. Ce qui fut cause que tout tremblant & effrayé, il s'en alla trouuer ses compagnons, leur contant ce qui lui estoit arriué, en exagerant encor les circonstances, que la peur lui auoit fait remarquer beaucoup plus grandes, leur donnant pour chose toute asseurée que leur larcin estoit descouuert. Ce qui les fit penser à leur conscience, & resoudre ensemble pour en estre encor plus esclaircis qu'vn des deux autres, l'iroit seruir le lendemain. Le iour estant venu on recommence le festin au Seigneur Griller, où il fut servy encor auec plus d'apparat qu'au premier, & comme il fut retiré en se voulant coucher, dit encor tout haut en presence du second, en iettant les yeux sur lui comme il lui sembla. Ah! Dieu mercy en voila desia deux. Ce lacquais tout effrayé fut pour donner la peur encor plus grande à ses deux camarades, qui resolurent que le lendemain le troisiesme iroit le seruir sa fois, & sur ce qu'il rapporteroit, qu'ils resoudroient ce qu'ils auroient affaire. La nuict se passe, le iour vient & de nouueau on couure la table, & sert-on à l'accoustumée. La Dame ayant tant de soin de son Deuin que souuent elle enuoyoit sçauoir de

ses nouuelles, & s'il failoit bonne chere: Le troisiesme lacquais qui mouroit d'apprehension en le seruant, ne sçauoit ce qu'il deuoit faire, & à chaque fois qu'il demandoit à boire, il s'imaginoit qu'il le montroit du doigt en le menaçant. Car la peur qui a desia de grands fondemens, nous fait voir bien souuent des choses qui ne furent iamais. Ayant acheué de souper, il se met à rendre graces à Dieu, & à la fin de sa priere, il dit tout haut. Ah! Dieu mercy les voila tous trois, ie ne desirois au monde autre chose, ie suis maintenant content, & n'ay plus rien à desirer. Toy, mon amy, dit-il, au lacquais, dis à Madame que i'auray l'honneur de la voir. Ce lacquais ayant le tout raconté à ses compagnons, ils ne douterent point du tout que leur vol estoit découuert, & que des le matin il en aduertiroit Madame, ce qui les fit resoudre à s'aller tous trois de grand matin ietter à ses pieds, lui aduoüer toute l'affaire, lui mettre le diamant entre les mains, le supplier d'auoir pitié d'eux, & de ne les vouloir point accuser, parce qu'indubitablement ils seroient pendus. Ce qu'ils firent dés le matin que le Seigneur Grilles fut esueillé, qui ne s'attendoit à rien moins qu'à vne si bonne nouuelle; car comme son vin fut cuué, & que

que le matin il ne se sentoit plus de sa bonne chere, il n'esperoit rien que le chastiment deu à vne entreprise si temeraire, dont la verité alloit paroistre à son preiudice, & de bon cœur eust voulu en estre quitte pour deux cens coups d'estriuieres. Mais il fut bien estonné qu'au lieu d'vn supplice, il se vid vne haute recompense preparée, auec l'esclat d'vne reputation qui iroit bien loing, Il fait le serieux à ce discours, leur dit qu'ils auoient tres-bien fait de lui auoir franchement declaré cette affaire, quoy qu'il ne l'ignoraft pas par le moyen de son art; mais que s'ils vouloient auoir leur pardon, qu'ils deuoient lui declarer toutes les particularitez de cette affaire; sçauoir quād, où, & comment ils auoient attrapé ce diamant, ce qu'ils firent sans mentir d'vn seul poinct, ce qui réjouyt fort le Seigneur Grillet, qui prenant le diamant, le fit en leur presence aualler à vn coq-d'Inde du logis, qu'il remarqua, puis print congé des trois lacquais, apres les auoir asseurez du secret, & s'estant fait conduire deuant Madame, il lui dit, qu'elle auoit perdu ce diamant en tel iour, à telle heure, en tel lieu & en telle compagnie, comme il auoit appris de ces trois lacquais, qu'en desfaisant son gand il lui

estoit tombé de la main, & qu'vn de ses coqs-d'Indes passant par là l'auoit aualle, qu'on les fit tous venir deuant lui, & qu'il le reconnoistroit. La Dame fut rauie d'entendre ce discours, voyant que toutes les particularitez qu'il lui cottoit estoiēt veritables, elle commanda qu'on amenast tous les coqs-d'Indes deuant elle, ce que l'on fit. Alors le Seigneur Grillet reconnoissant celui à qui il l'auoit fait aualler, lui dit, Madame, le voila, faites lui ouurir le ventre & vous le trouuerez sur le peril de ma vie. La femme ne fut point paresseuse, elle lui fit ouurir le ventre, & trouuant son diamant, elle s'escria, ô l'excellent Deuin! ô le grand Deuin! & mesme ne se peut tenir de se ietter à son col, & l'emmenant chez elle, elle le fit disner à sa table, seis coste à coste d'elle, & lui fit autant d'honneur, comme si ç'eust esté vn bien plus honneste homme, & le retint à souper & coucher au logis, en attendant qu'elle lui preparast vne fort honnorable recompense. Peu d'heures apres le mary de cette Dame arriue, qui depuis huict ou dix iours estoit absent du logis. Elle lui conta à l'heure, comme heureusement elle auoit trouué son diamant, par le moyen d'vn excellent Deuin, à qui elle auoit de particulieres obli-

gations. Ce mary qui estoit vn peu plus rusé que sa femme, ne peut si facilement croire qu'elle, qu'vn homme eust le pouuoir de deuiner; se mocquant de ces suppositions-là: mais elle lui asseura la chose auec tant de sermens, qu'il eust enuie de le voir. On le manda, il comparoist deuant lui, il le trouue de si mauuaise mine, & d'vn raisonnement si ridicule, que cela le confirma dauantage en l'opinion qu'il auoit que sa femme s'estoit laissée dupper, on le renuoya dans sa chambre, & le mary se mocqua de sa femme, d'estre de si legere croyance. La femme persiste auec d'estranges sermens, lui disant qu'il lui estoit facile d'en faire la preuue sur quelque autre chose. A l'instant vn grillet qui estoit dans la cheminée de la chambre de cette Dame, auec son cry, cry, les estourdissoit. Vn Page reuisitant la cheminée auec vn bout de chandelle, trouua ce grillet dans vn trou, & le presenta à ce Seigneur, l'ayant entre ses mains, & sa femme l'importunant de faire l'épreuue de ce Deuin, & qu'il en verroit encor plus qu'elle ne lui en disoit. Il commanda qu'on appellast ce Deuin, & pendant qu'on l'alla querir, il demanda deux plats sans que personne le vist faire. Le Deuin arriuant, ce Seigneur lui

dit, hé bien mon amy, vous faites icy le Deuin, & voulez passer icy pour tel, & ie sçay bien que tu n'es rien qu'vn marand, & que tu ne le fais que pour penser attraper le monde; mais ie veux voir à present ce qui en est, car si tout presentement tu ne me deuine ce qui est entre ces deux plats, ie te feray donner cinq cens coups d'estriuiere, & te couperay les deux oreilles. Le pauure Deuin fut bien attrappé, car il voyoit asseurement sa fourbe descouuerte. Ce qui fit qu'en leuant les yeux au Ciel, il dit tout; Helas! pauure Grillet, te voila pris. Il entendoit parler de lui-mesme, qui se nommoit Grillet. Mais ce Seigneur qui ne sçauoit point son nom, & qui n'entendoit point cette equiuoque, creut que veritablement il l'auoit deuiné, à l'heure ouurant les deux plats, & admirant la vertu de cét homme, il fut à lui les bras ouuerts, & en l'ambrassant, ie te demande pardon, mon amy; Va, tu es le plus habile homme qu'il y ait en l'Europe. Il lui fit mille caresses, & force honneur, on le mena coucher auec pompe, & le lendemain, on le fit magnifiquement déjeuner, & le chargea t'on d'or & d'argent, auec cent mille remercimens. Voyez vn peu s'il n'estoit pas plus heureux que sage.

D'vn Curé *de Domfront.*

DOmfront est vne petite ville de la basse Normandie, qui a le nom d'auoir plus de faux tesmoins, qu'en tout le reste de la Prouince. Elle est du ressort de l'Euesché du Mans, & d'autant que les Curez de ce Diocese exigeoient de leurs Parroissiens des sommes excessiues pour leurs droicts, l'Euesque fit vn Reglement pour tous les droicts des Curez, pour les Baptesmes, Enterremens, Mariages, & Confessions. Mais le Curé de Domfront n'en vouloit baptiser aucun si on ne lui payoit quatre fois autant que l'Euesque leur permettoit de prendre par ce Reglement, ce qui donna lieu d'en faire plainte à l'Official, qui ordonna que ledit Curé ne prendroit d'oresnauant que la taxe qui lui estoit enjointe par le Reglement de l'Euesque, & le condamna à restituer le surplus qu'il en auoit exigé sur peine de saisie de son temporel, dont il se porta pour appellant comme d'abus à la Cour, deuant laquelle ses parties firent production du Reglement de l'Euesque, & quantité de plaintes furent dressées contre lui, par plusieurs desquels il auoit exigé ces sommes. A quoy il respondit, Messieurs, ie vous supplie

de m'entendre, & ie vous diray la raison qui m'oblige à n'obeïr point pour ce poinct aux Reglemens de Monsieur mon Euesque, il est raisonnable que celui qui sert à l'Autel viue de l'Autel, ie les baptise tous, & ne les enterre point, on sçait qu'vn enterrement nous vaut mieux que six baptesmes, quand ie les ay baptisez, si-tost qu'ils sont grands ils se vont tous faire pendre à Roüen pour faux tesmoins; tellement que ie suis priuez des droicts des enterremens, & ie n'ay pour tout que le casuel de ma Parroisse: car la dismée appartient à Monsieur l'Abbé de Saint Lo: De sorte que ie leur fais payer le Baptesme & l'enterrement quant & quant, m'obligeant quand ils seront morts, s'il y en a quelqu'vn qui se fasse enterrer, lui rabattre le surplus sur les frais de l'enterrement, & pour preuue de cela, il apportat vne liste d'enuiron deux cens qu'il auoit baptisez, dont cent quatre vingts auoient esté pendus. A quoy la Cour ayant esgard, elle trouua sa raison bonne, cassa la Sentence de l'Official du Mans, & permit au Curé de se faire payer de l'enterrement quant & le Baptesme, aux conditions proposées par ledit Curé.

FIN.

